

**Faculté de droit et de criminologie
École de criminologie**

Solitude, tendresse, intimité et identités en prison.

Analyse de récits de femmes incarcérées en
Belgique francophone.

Auteure : Estelle Ruijs

Promotrice : Marie-Sophie Devresse

Année académique 2018-2019

Master en criminologie à finalité spécialisée : criminologie de
l'intervention

Plagiat et erreur méthodologique grave

Le plagiat, fût-il de texte non soumis à droit d'auteur, entraîne l'application de la section 7 des articles 87 à 90 du règlement général des études et des examens.

Le plagiat consiste à utiliser des idées, un texte ou une œuvre, même partiellement, sans en mentionner précisément le nom de l'auteur et la source au moment et à l'endroit exact de chaque utilisation*.

En outre, la reproduction littérale de passages d'une œuvre sans les placer entre guillemets, quand bien même l'auteur et la source de cette œuvre seraient mentionnés, constitue une erreur méthodologique grave pouvant entraîner l'échec.

* A ce sujet, voy. notamment <http://www.uclouvain.be/plagiat>.

Remerciements

Je souhaite remercier toutes les personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de ce travail.

Tout d'abord, merci à l'administration pénitentiaire d'avoir accepté ma recherche, et à la prison dont il est question dans ce travail de m'avoir accueillie.

Ensuite, merci aux treize femmes incarcérées qui ont accepté de me rencontrer, et qui m'ont confié des informations sur le vécu de leur incarcération.

Je remercie également la directrice de l'association qui mène des actions au sein de cette prison, qui a pris le temps de me rencontrer, de répondre à mes questions et de me donner des conseils.

Un merci tout particulier à ma promotrice, Madame Marie-Sophie Devresse, pour ses relectures, sa grande disponibilité, ses idées inspirantes, sa confiance et son enthousiasme.

Enfin, je remercie Marie, Cécile, Sébastien et Emilie pour leurs commentaires et remarques, suite à la lecture de certaines parties de ce travail.

Table des matières

INTRODUCTION	1
PARTIE 1 : PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES.....	3
1. TYPE D'APPROCHE UTILISÉE	3
2. TERRAIN DE RECHERCHE	4
2.1. Le choix du terrain.....	4
2.2. Brève présentation de l'établissement	4
2.3. Démarches pour accéder au terrain.....	5
2.4. Déroulement des visites	6
2.5. Limite du terrain et de la recherche	7
3. ÉCHANTILLON.....	7
3.1. Échantillon théorique.....	7
3.2. Échantillon réel.....	8
3.3. Commentaire.....	12
4. RECUEIL DES DONNÉES.....	12
4.1. Contexte.....	12
4.2. Déroulement des entretiens.....	13
4.2.1. Le type d'entretien.....	13
4.2.2. Démarrer l'entretien	13
4.2.3. L'enregistrement	14
4.2.4. Conclure l'entretien	15
5. ANALYSE DES DONNÉES.....	15
6. LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.....	16
7. CONCLUSION.....	18
PARTIE 2 : ANALYSE DES RÉCITS DE L'INCARCÉRATION.....	19
1. ENTRER EN RELATION OU CONSERVER LES LIENS PRÉEXISTANTS	19
1.1. « Les trois piliers ».....	19

1.1.1.	Les visites des proches	21
1.1.1.1.	Les visites à table	22
1.1.1.2.	Les visites familiales	23
1.1.1.3.	Les visites internes	23
1.1.1.4.	Les transferts-visites.....	23
1.1.1.5.	Les visites hors surveillance, une visite à part entière	24
1.1.1.6.	La difficulté de l'« après-visite »	27
1.1.2.	Le courrier	28
1.1.3.	Le téléphone	29
1.2.	La réaction des proches face à l'incarcération.....	30
1.3.	Les relations entretenues avec le personnel pénitentiaire.....	32
1.3.1.	Une relation de pouvoir.....	32
1.3.2.	Une relation d'amitié ?.....	34
1.4.	Les relations entretenues avec les autres femmes incarcérées.....	36
1.4.1.	L'ambiance générale	36
1.4.2.	L'entraide	38
1.4.3.	Des amitiés ?	38
1.4.4.	Sa compagne de cellule, une personne avec laquelle on partage tout ...	39
1.4.5.	Le vécu de la mixité entre détenus	42
1.5.	Le couple et l'incarcération	42
1.5.1.	La distance.....	43
1.5.2.	Une rupture possible.....	44
1.5.3.	Se marier intra-muros	44
1.6.	La sexualité.....	46
1.6.1.	La sexualité du couple : la VHS.....	46
1.6.2.	D'autres lieux propices aux relations sexuelles.....	47
1.6.3.	Une sexualité « compensatoire ».....	50

1.6.4.	Des espaces pour parler de sexualité ?	50
1.7.	Conclusion	50
2.	LE POIDS DE LA PRISON : SUBIR LES CONTRAINTES CARCÉRALES.	51
2.1.	L'absence d'intimité	52
2.1.1.	Par rapport aux objets personnels.....	52
2.1.1.1.	Les fouilles de cellules	52
2.1.1.2.	Les inventaires.....	53
2.1.2.	Par rapport aux mots.....	54
2.1.3.	Par rapport au corps.....	56
2.1.3.1.	Le bruit constant	57
2.1.3.2.	Surveillance et vérification opérées par les gardiens	57
2.1.3.3.	Une toilette partagée.....	59
2.1.3.4.	Les fouilles corporelles	60
2.1.4.	Par rapport à la sexualité	61
2.2.	Le manque d'hygiène.....	61
2.2.1.	L'hygiène corporelle	61
2.2.2.	L'hygiène intime	62
2.3.	Le manque affectif	64
2.4.	Le manque sensoriel	67
2.5.	Revenir après une permission de sortie ou un congé pénitentiaire.....	68
2.6.	Résignation	70
2.7.	Faire ressortir du positif dans cette épreuve	71
2.8.	Conclusion	72
3.	MAINTENIR SES IDENTITÉS	72
3.1.	Rester soi.....	73
3.1.1.	Sentiment d'infantilisation et perte d'autonomie	73
3.1.2.	L'habillement	75

3.1.3.	Un changement de tempérament	76
3.1.4.	Une transformation des corps	77
3.1.5.	Le droit d'être heureuse en prison ?	78
3.1.6.	Personnaliser sa cellule	79
3.1.7.	Avoir des responsabilités : une chose essentielle	80
3.2.	Conserver sa féminité	82
3.3.	Conjuguer son rôle de mère et l'incarcération.....	86
3.3.1.	Vivre avec l'absence de son enfant	86
3.3.2.	Vivre avec son enfant en prison	88
3.4.	Conclusion	89
	CONCLUSION	90
	BIBLIOGRAPHIE	93
	ANNEXES	96
1.	PAPIER EXPLICATIF DE NOTRE PROJET DISTRIBUÉ AUX DÉTENUES	
	96	
2.	GUIDE D'ENTRETIEN	97

INTRODUCTION

Le vécu général des femmes en détention est peu abordé dans la littérature scientifique francophone consacrée à la prison. En effet, les sources documentaires concernant les hommes en prison sont nettement plus nombreuses et bénéficient d'une plus grande visibilité. De plus, d'un point de vue plus spécifique, le vécu relationnel, affectif et intime reste également un sujet peu traité. Comment ces personnes vivent-elles la séparation avec le conjoint, avec les enfants ? Quelles sont leurs manières de maintenir les liens extérieurs à la prison ? Comment se déroulent les visites au niveau du maintien de la relation et de l'intimité ? L'intimité existe-t-elle en prison ? La prison a-t-elle une influence sur les diverses identités des personnes incarcérées ? Toutes ces questions sont encore très peu travaillées en criminologie.

Dans un tel contexte, il a semblé être très intéressant de mener une recherche sur ce sujet, et ce, afin de développer des meilleures connaissances et d'alimenter la littérature à ce propos. La problématique de ce mémoire est dès lors de comprendre la vie affective et intime des femmes en prison. Afin de mettre en lumière ces concepts et de comprendre leur vécu, nous avons réalisé une analyse qualitative et inductive sur le récit de femmes incarcérées, récoltés via des entretiens en milieu carcéral. Notre sujet de recherche est dès lors :

Solitude, tendresse, intimité et identités en prison.

Analyse de récits de femmes incarcérées en Belgique francophone.

Ce mémoire se veut exposer la vérité subjective de chacune de ces femmes, sans tenter d'en créer une qui vaut pour toutes. De plus, il s'agit uniquement de l'expérience issue des femmes de la prison dans laquelle nous avons mené notre recherche, qui restera anonyme dans ce travail.

Ce mémoire est divisé en deux parties. Une première partie sera dédiée à l'explication des choix méthodologiques qui ont guidé notre recherche, et une deuxième partie sera consacrée à l'analyse des récits des femmes rencontrées. Dans cette deuxième

partie, nous verrons tout d'abord que l'incarcération influence de façon importante le maintien des liens avec les proches, et amène également certains types de relations au sein-même de la prison. Nous verrons ensuite l'ampleur que peut avoir, dans leur rapport à elle-même, le manque d'intimité, le manque d'hygiène et le manque affectif sur les détenues. Enfin, nous montrerons comment l'incarcération impacte les diverses identités de ces femmes, les différents rôles qu'elles investissaient auparavant dans la société.

PARTIE 1 : PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

La première partie de notre travail de recherche est consacrée à l'explication de nos choix méthodologiques, ainsi que les tenants et aboutissants de notre terrain de recherche, de notre échantillon, des données récoltées et de leur analyse. Tout d'abord, nous expliquerons le type d'approche méthodologique utilisée pour la rédaction de ce mémoire. Deuxièmement, des précisions sur la nature de notre terrain seront données, et notre échantillon présenté. Ensuite, nous détaillerons le mode de recueil des données choisi, ainsi que notre façon de les analyser. Enfin, nous aborderons les difficultés que nous avons pu rencontrer durant cette recherche.

1. TYPE D'APPROCHE UTILISÉE

Pour mener à bien ce travail de recherche, nous avons opté pour une approche à la fois qualitative et inductive. Qualitative parce que le sujet s'y prêtait particulièrement : il s'agit en effet de comprendre comment se vit l'incarcération pour les femmes, au niveau de leurs relations et de leur intimité. Bien que nous ayons mené quelques recherches préalables, il nous semblait essentiel de baser notre réflexion sur la parole de ces femmes. C'est également la raison pour laquelle nous avons décidé d'adopter une démarche inductive, qui « permet de passer du particulier (faits observés, cas singuliers, données expérimentales, situations) au général (une loi, une théorie, une connaissance générale) » (Martin, 2012). Nous avons donc tenté de synthétiser au mieux les informations reçues, tout en préservant la nature unique et le vécu subjectif des témoignages. Des divergences ont donc été retrouvées dans ceux-ci, nous n'avons pas tenté de les effacer, mais au contraire de les mettre en avant, pour illustrer la diversité des réalités subjectives. Aucune réponse « toute faite » aux questions posées n'était attendue, notre démarche se fondait sur des questionnements préalables que nous avons pu étoffer grâce aux récits de ces femmes.

2. TERRAIN DE RECHERCHE

Cette section est consacrée à la présentation de notre terrain de recherche. Il s'agira tout d'abord de commenter le choix de celui-ci. Ensuite, il semble opportun d'en détailler certaines particularités, ainsi que de préciser les démarches effectuées afin d'y avoir accès. Nous terminerons par décrire le déroulement général de nos visites, ainsi que par préciser la principale limite du terrain et par conséquent de la recherche.

2.1.Le choix du terrain

Le thème principal de notre travail de recherche étant la vie affective et intime en prison, nous avons fait le choix de nous concentrer sur un public féminin, ceci pour deux raisons. Premièrement, comme signalé dans l'introduction, nous avons remarqué au cours de nos recherches préalables que la littérature scientifique s'intéresse peu au vécu des femmes en détention. En outre, il y a également très peu de recherches ayant été menées sur « les aspects intimes » (Joël, 2009, p. 547) de la vie des femmes incarcérées, c'est pourquoi il semblait intéressant de leur donner la parole à ce sujet. Deuxièmement, ces sujets étant relativement sensibles et délicats, la discussion paraissait plus aisée et ouverte avec des personnes de même sexe que nous.

Concernant le choix de notre terrain, étant donné que peu de prisons accueillent des femmes en Belgique francophone, notre choix s'est porté sur la prison la plus facilement accessible.

2.2.Brève présentation de l'établissement

Afin de garantir l'anonymat de la prison et également des femmes qui y sont incarcérées, le nom de la prison restera confidentiel. Néanmoins, certains éléments de contextualisation demandent à être précisés.

Pour une bonne compréhension de l'échantillon, il est important de préciser la différence entre une maison d'arrêt et une maison de peine. Une maison d'arrêt abrite théoriquement des personnes en attente de jugement, tandis qu'une maison de peine abrite des personnes condamnées. De plus, les maisons d'arrêt présentent des conditions de

détention beaucoup plus strictes. Les maisons de peine subissant de plein fouet la surpopulation carcérale, beaucoup de femmes condamnées se retrouvent dans cette maison d'arrêt, et sont donc soumises à des conditions de détention plus dures que celles auxquelles elles ont droit.

L'établissement est une maison d'arrêt et se situe en ville. Il comporte trois niveaux distincts. Le niveau 0 est décrit par les détenues comme étant l'étage psychiatrique, mais également celui où l'on met les « entrantes ». Le niveau 1 accueille des femmes de tous types de peines, et est considéré comme l'étage le plus calme. En effet, le niveau 2 accueille aussi des femmes aux peines diverses, mais c'est également celui des mères incarcérées avec leur(s) enfant(s). Une cellule y est d'ailleurs aménagée pour accueillir deux mamans et leur(s) enfant(s) – aucun élément complémentaire n'a pu être recueilli à ce propos. Le niveau 2 est également le niveau où s'y déroulent le plus d'activités, et où tous les repas sont pris en commun (ce n'est pas le cas pour les autres niveaux, où les repas se prennent plus souvent en cellule, davantage au niveau 1 qu'au niveau 2, et davantage au niveau 0 qu'au niveau 1).

Concernant le nombre de détenues, les informations communiquées ne sont pas homogènes : elles seraient entre une soixantaine et une centaine à y être actuellement incarcérées. Cette divergence d'informations sera rediscutée plus loin dans le mémoire, dans la section consacrée aux difficultés rencontrées sur le terrain. Ces femmes sont soit placées dans des cellules individuelles (certaines aménagées en duo), réparties sur les trois niveaux, soit dans des grandes cellules (une par niveau) pouvant héberger théoriquement jusqu'à six personnes, mais qui dans les faits hébergent parfois jusqu'à neuf personnes.

2.3.Démarches pour accéder au terrain

Afin de pouvoir mener notre recherche dans cette prison, nous avons envoyé une demande en septembre 2018 à l'administration pénitentiaire. Notre demande a directement été relayée à la direction de la prison, et il nous a alors été demandé d'élaborer un document précisant notre projet de mémoire, afin que celui-ci puisse être validé. Après l'envoi de ce document, et avec l'appui de notre promotrice, madame Devresse, notre projet a été validé en octobre 2018 par la prison. Néanmoins, l'autorisation de l'administration pénitentiaire était encore nécessaire. L'octroi de celle-ci a été établi en

novembre 2018. Une rencontre avec l'attachée-directeur de la prison a été organisée en décembre 2018, afin de convenir de la manière d'intéresser les détenues à cette recherche, puisque les entretiens se sont faits sur une base volontaire. Cette dernière nous a notamment proposé de prendre contact avec une association qui mène des actions de santé dans cette prison et qui visite les femmes dans leur cellule. La directrice de cette association a suggéré que nous rédigeons un document explicatif de notre projet (voir annexe 1), avec un talon d'inscription, en précisant les informations qui devaient y figurer. Cette dame en a distribué 65 exemplaires au sein de la prison. Les femmes qui voulaient participer ont alors rendu le talon d'inscription au greffe, et c'est ainsi qu'en janvier 2018, la liste des femmes voulant participer était éditée. Quatorze personnes ont répondu positivement. Dès la mi-janvier, les entretiens ont donc pu commencer. Ils se sont déroulés jusque fin mars.

2.4.Déroulement des visites

Les rencontres en prison se déroulaient en moyenne une fois par semaine, avec entre un et trois entretiens par visite, le nombre dépendant de la durée de ceux-ci et des contraintes carcérales (refus d'une détenue à plusieurs reprises, mauvais timing parce que la personne était en permission de sortie, en congé pénitentiaire ou en visite avec ses proches, etc.).

En ce qui concerne l'organisation, nos visites se sont toujours très bien déroulées. En effet, l'entrée se faisait généralement très rapidement, excepté les moments où des proches attendaient pour entrer en salle de visite. Dans ce cas, il y avait parfois beaucoup de personnes en même temps, et cela prenait un peu plus de temps. De plus, nous avons ressenti que l'on nous considérait comme faisant partie du personnel de la prison, notamment car nous étions autorisée à mener nos entretiens au « parloir social », également appelé « parloir avocat », qui est donc l'endroit où les avocats et les travailleurs sociaux mènent eux aussi des entretiens avec leurs clients ou leurs bénéficiaires. Cela s'est également manifesté à plusieurs reprises sous d'autres formes. Par exemple, lorsqu'une détenue refusait un parloir, un agent venait systématiquement nous prévenir. Un autre exemple : un jour, après avoir attendu plus longtemps que d'habitude, un agent est venu nous demander si quelqu'un s'occupait de nous, et nous a ensuite expliqué la raison de cette attente. Un dernier exemple : à chacune de nos visites, aucune

confirmation d'autorisation ne nous a été demandée, on nous accueillait à l'instar des autres professionnels venant au parloir social. De plus, nous pouvions venir tous les jours sans restriction, à notre meilleure convenance, sans en avoir informé la prison au préalable.

2.5.Limite du terrain et de la recherche

Les informations récoltées et les conclusions que nous en avons tirées se limitent à la prison dans laquelle nous avons réalisé nos entretiens. Cependant, certaines femmes ayant séjourné dans plusieurs établissements pénitentiaires, des comparaisons ont été faites avec ceux-ci concernant certains sujets. Pour certains éléments de l'analyse, il semble important d'en faire part, cela sera dès lors précisé dans les parties concernées.

3. ÉCHANTILLON

Dans cette section seront présentés l'échantillon théorique ainsi que l'échantillon réel. Un commentaire sera également fait sur la comparaison entre les deux.

3.1.Échantillon théorique

Lors de notre demande de recherche dans cet établissement pénitentiaire, nous nous basions sur l'idée de mener une dizaine d'entretiens, ne sachant absolument pas comment ces femmes seraient « choisies », ni combien de femmes il était possible de rencontrer. Une dizaine d'entretiens nous semblait être un bon nombre permettant à la fois d'obtenir une quantité d'informations suffisante pour être traitée, et qui nous paraissait en même temps peu atteignable au vu de notre croyance quant à la difficulté à pouvoir mener une recherche en milieu carcéral. Nous avons dès lors demandé à rencontrer soit cinq femmes que nous rencontrerions à deux reprises, afin de permettre un approfondissement des thématiques évoquées, soit, si ce n'était pas possible, un échantillon d'une dizaine de femmes. En effet, nous pensions alors que le fait de ne les rencontrer qu'une seule fois ne serait peut-être pas assez pertinent, pensant qu'elles ne confieraient sans doute pas beaucoup d'informations si intimes. Nous avons donc pensé mener deux entretiens avec moins de femmes, si cela était envisageable, afin de pouvoir établir une sorte de lien de confiance, et d'approfondir les thèmes abordés. Dans les deux cas, cet échantillon devait

être idéalement diversifié au départ des variables suivantes : des femmes étant récemment incarcérées (moins de six mois) et des femmes étant incarcérées depuis plus de six mois, des femmes en couple (mariées ou non) avant leur incarcération, et des femmes célibataires avant leur incarcération, des femmes ayant des enfants, des femmes n'ayant pas d'enfants. L'échantillon « idéal » serait donc un échantillon le plus diversifié possible en fonction de ces variables. Ci-dessous, un tableau récapitulatif des variables auxquelles devait répondre l'échantillon :

Temps d'incarcération actuel	En couple avant l'incarcération		Célibataire avant l'incarcération	
	Enfant(s)	Pas d'enfant	Enfant(s)	Pas d'enfant
≤ 6 mois	X	X	X	X
> 6 mois	X	X	X	X

3.2.Échantillon réel

Etant donné que les détenues ont participé à notre étude sur base volontaire, la correspondance entre l'échantillon théorique et réel s'est avérée aléatoire.

L'échantillon se compose de treize femmes. Suite à la distribution de notre annonce en cellule, quatorze femmes ont répondu positivement. Seulement treize d'entre elles ont pu être rencontrées, car la dernière a toujours « refusé le parler ». Au bout de trois fois, elle a même demandé à ce que les sollicitations de rencontres s'arrêtent, sans explication complémentaire.

Le nombre total d'entretiens menés se chiffre à dix-sept. En effet, deux entretiens ont été menés avec certaines femmes, dans le but d'approfondir certains sujets ou d'en aborder des nouveaux.

Pour leur garantir l'anonymat, il a été demandé à chacune d'entre elles de choisir un prénom de substitution. Cette idée nous a été suggérée par notre promotrice, madame Devresse, qui avait déjà expérimenté cette technique par le passé. Cette démarche a été accueillie avec surprise par certaines femmes. Les choix de chacune sont intéressants à

évoquer : prénom de la maman, prénom donné dans le passé par des connaissances, prénom d'emprunt utilisé dans le cadre du travail, deuxième prénom. Certaines d'entre elles ont exprimé le souhait de garder leur vrai prénom, et d'autres ont demandé de choisir pour elles.

Ci-dessous, le tableau récapitulatif des variables auxquelles devait répondre l'échantillon, complété en fonction des femmes réellement interviewées :

	En couple avant l'incarcération		Célibataire avant l'incarcération	
Temps d'incarcération actuel	Enfant(s)	Pas d'enfant	Enfant(s)	Pas d'enfant
≤ 6 mois		<u>Adela</u> : incarcérée depuis 4 mois		
> 6 mois	<u>Alice</u> : incarcérée depuis 2ans et demi <u>Isaline</u> : incarcérée depuis 2 ans et 9 mois <u>Clothilde</u> : incarcérée depuis 1 an et 9 mois <u>Céline</u> : incarcérée depuis 3 ans et demi	<u>Sofia</u> : incarcérée depuis 10 mois <u>Charlotte</u> : incarcérée depuis 12 ans <u>Nathalie</u> : incarcérée depuis 2 ans	<u>Paola</u> : incarcérée depuis 5 ans <u>Sylvie</u> : incarcérée depuis 2 ans et demi <u>Chantal</u> : incarcérée depuis 1 an	<u>Elvina</u> : incarcérée depuis 9 mois

En ce qui concerne Catouchka, nous ne sommes pas certaine de sa situation conjugale avant l'incarcération. Nous avons donc préféré ne pas la situer dans le tableau : Catouchka : incarcérée depuis 3 ans

Ci-dessous, quelques informations supplémentaires concernant ces femmes et le nombre d'entretiens menés avec elles :

Adela : 29 ans, peine de 6 ans et 8 mois, deux entretiens

Sofia : 25 ans, peine de 4 ans et 10 mois, deux entretiens

Alice : 32 ans, peine inconnue, un entretien, un enfant

Paola : 29 ans, peine de 29 ans, deux entretiens, quatre enfants

Catouchka : 53 ans, peine d'environ 4 ans, un entretien, un enfant

Isaline : âge inconnu, peine inconnue, un entretien, trois enfants

Charlotte : 52 ans, peine de 30 ans, un entretien

Clothilde : 45 ans, peine de 6 ans et 9 mois, deux entretiens, deux enfants

Chantal : 50 ans, internée donc peine indéterminée, un entretien, deux enfants

Sylvie : 50 ans, peine de 15 ans, un entretien, un enfant et deux petits-enfants

Céline : 37 ans, peine de 4 ans, un entretien, un enfant

Elvina : 55 ans, peine de 4 ans, un entretien

Nathalie : 35 ans, internée donc peine indéterminée, un entretien

Afin de respecter notre engagement envers la prison, ainsi qu'envers les détenues de les anonymiser, aucune information complémentaire les concernant ne sera divulguée. Néanmoins, nous avons relevé un point commun parmi presque toutes les histoires : la plupart d'entre elles ont connu un passé compliqué avant l'incarcération, à savoir des faits de drogues, de violences, d'abandon ou encore de gros problèmes d'argent.

On a tous un passé aussi qui est quand même assez délicat quand on est en prison, je ne parle pas que des faits. (Paola)

En effet, « les détenus ont souvent, à l'origine, des histoires familiales compliquées, que l'incarcération vient encore fragiliser ». (Crépin, 2000, p. 92).

3.3.Commentaire

L'échantillon réel couvre donc la majorité des variables. Très peu de femmes sont là depuis moins de six mois (seulement une), cela peut s'expliquer par le fait que toutes celles que nous avons rencontrées sont déjà condamnées. C'est ici que la distinction entre maison d'arrêt et maison de peine prend toute son importance. Ceci est un fait intéressant puisque l'établissement qui nous occupe est une maison d'arrêt. Or, théoriquement les personnes condamnées n'y sont pas placées. Nous n'avons pourtant rencontré que des personnes condamnées ou internées.

En outre, cet échantillon est diversifié au niveau des âges, des durées de peine, des situations conjugales et familiales, ainsi que des personnalités. Ces rencontres ont enrichi notre réflexion, et par conséquent ce travail, ainsi que notre connaissance du monde carcéral.

4. RECUEIL DES DONNÉES

4.1.Contexte

Comme déjà mentionné précédemment, les entretiens se sont déroulés au « parloir social », ou « parloir avocat ». Les étapes successives avant d'y accéder nous plongent vite dans « l'ambiance carcérale ». En effet, une porte verrouillée (il faut sonner et attendre que les gardiens l'ouvrent de façon automatique) doit d'abord être franchie, avant de se présenter à l'entrée, de donner sa carte d'identité et de mentionner les noms des détenues à rencontrer. Ensuite, la sécurité fait un contrôle, avant de passer trois portes à nouveau verrouillées. Arrivent ensuite les parloirs, qui est un couloir qui comporte quatre pièces en enfilade, d'environ trois mètres carrés. Elles sont très étroites et il y fait vite chaud. L'espace est principalement occupé par une table et deux chaises. Malgré les boîtes d'œufs disposées au plafond pour tenter d'isoler acoustiquement, on entend des bruits de chaises et un brouhaha constant venant de la salle des visites.

4.2. Déroulement des entretiens

Dans cette section, nous expliquerons tout d'abord notre choix méthodologique concernant le type d'entretien. Nous aborderons ensuite la manière dont le contact a été amorcé avec ces femmes, ainsi que la façon de conclure ces rencontres.

4.2.1. Le type d'entretien

Dans la continuité de cette démarche à la fois qualitative et inductive, nous avons opté pour des entretiens semi-directifs. « Dans cette forme d'entretien, le chercheur va construire un guide d'entretien mais sans chronologie de questions afin de bien spécifier sa question de recherche et en même temps en laissant suffisamment de liberté au sujet pour s'énoncer. Ainsi, c'est en fonction de la dynamique de l'énonciation du sujet que les questions du chercheur vont s'adapter, et être posées en fonction de ce qui a été dit lors de l'entretien » (Frankard, 2017).

Afin d'arriver au mieux à accueillir leurs propos tout en cadrant l'entretien, un guide d'entretien avait été préparé au préalable (voir annexe 2). Ce dernier a été pensé avec des thèmes et des sous-thèmes, plutôt qu'avec des questions précises. Ce guide d'entretien a été modifié trois fois, en fonction du contenu des rencontres. Globalement, six thèmes importants ont été rajoutés : la possibilité de parler de sexualité ou d'intimité via certains espaces en prison, la cellule, les douches, les permissions de sortie/congés pénitentiaires, le mariage en prison, la perception de soi. Par ailleurs, quelques modifications de précision ont été opérées de temps en temps, comme par exemple l'ajout de la dimension « habillement particulier » au thème des visites.

Les entretiens ont duré entre quinze minutes et une heure et demie, en fonction de la personne rencontrée. Cela dépendait en effet de la réceptivité de ces femmes, ainsi que de notre capacité à les faire parler de leur expérience carcérale et de leurs proches.

4.2.2. Démarrer l'entretien

Le cadre de nos entretiens était précisé au début de chacun d'eux. Il s'agissait dans un premier temps de nous présenter, en recontextualisant le talon d'inscription qu'elles avaient rempli quelques semaines auparavant. Ensuite, il était primordial de donner une explication du sujet, en spécifiant les thématiques qui étaient susceptibles d'être abordées.

Nous terminions d'introduire l'entretien en précisant que l'on ne savait rien de leur histoire, et qu'elles ne devaient par conséquent pas hésiter à nous signaler lorsqu'elles ne désiraient pas aborder certains thèmes. Il leur était également demandé si elles acceptaient d'être enregistrées, en précisant que cela permettrait une plus grande écoute de notre part, et que les enregistrements ne seraient pas divulgués. Ce cadre posé dès le début de l'entretien permettait, selon nous, de créer une sorte de base de confiance, qui est primordiale pour mener des « entretiens sur l'intime » (Joël, 2009, p. 549). Après avoir cadré l'entretien et avoir demandé leur accord pour l'enregistrer, nous commençons par poser une question générale : « Qu'est-ce qui est le plus difficile pour vous dans l'incarcération ? ». Cette question permettait souvent d'aborder d'emblée des sujets plus compliqués tels que la difficulté à maintenir les liens familiaux, ou l'absence d'intimité, qui, comme nous le verrons plus loin dans ce travail, se traduit par différents aspects.

4.2.3. L'enregistrement

Avec l'accord préalable des femmes interviewées, chaque entretien a donc été enregistré. Cela paraissait primordial, car il nous semblait important de pouvoir nous concentrer sur leurs récits, plutôt que sur la prise de notes, par peur de perdre des informations capitales. Selon les recommandations de Quivy, Marquet et Van Campenhoudt, l'enregistrement est en effet une étape indispensable de l'entretien, d'une part si l'on veut rester concentré tout le long de l'entretien, et d'autre part pour pouvoir garder une trace de toutes les informations qui ont été dites lors de cette rencontre. (Van Campenhoudt, Marquet & Quivy, 2017, p. 89)

Après réflexion, ces femmes semblaient particulièrement à l'aise de divulguer des informations les concernant, et l'enregistrement ne semblait pas entraver la récolte d'informations. La direction de la prison a mentionné que les femmes étaient très souvent sollicitées ces derniers temps par des recherches étudiantes, nous en avons donc conclu qu'elles avaient peut-être « l'habitude ». Cependant, les femmes elles-mêmes disaient le contraire : qu'elles n'étaient pas souvent sollicitées et qu'elles trouvaient cela dommage que les travaux scientifiques s'intéressent peu aux femmes en détention. C'est la raison pour laquelle la plupart d'entre elles ont accepté de participer à la réalisation de ce travail, afin de faire connaître ce monde à part qu'est la prison, qui est, selon elles, trop peu souvent expliqué au « monde extérieur ».

4.2.4. Conclure l'entretien

Nous terminions chaque entretien en demandant à chacune des interviewées si elle accepterait de réitérer l'expérience (seulement si le contact était bien passé), tout en ne promettant jamais de revenir. Elles ont toutes accepté. Une deuxième rencontre n'a toutefois été nécessaire que pour certaines d'entre elles, pour lesquelles des questions subsistaient après l'écoute de l'enregistrement du premier entretien, ou encore celles qui parlaient avec beaucoup de facilité, et avec lesquelles en outre le contact se passait très bien. Nous les remercions également du temps qu'elles nous avaient accordé, ainsi que des informations confiées.

5. ANALYSE DES DONNÉES

Comme précisé ci-avant, les enregistrements des entretiens nous ont permis de conserver des informations très précieuses. Compte-tenu du nombre d'entretiens et du contenu important de ceux-ci, nous avons préféré optimiser notre temps en optant pour une analyse thématique de nos entretiens. Concrètement, nous avons réalisé une fiche d'entretien pour chacun d'eux. Nous écoutions l'entretien, tout en élaborant une fiche à part, sur laquelle nous notions les thèmes abordés en lien avec notre question de départ (ceux issus de notre guide d'entretien, ainsi que les nouvelles idées lancées par les femmes interviewées), ainsi que les informations qui s'y référaient. Ce procédé de réduction des données nous a permis de décomposer nos entretiens (Paillé & Mucchielli, 2016, p. 235) et d'en tirer les informations utiles dans le cadre de notre recherche. Souvent, nous reproduisons des extraits tels quels, pour ne pas risquer de dénaturer l'information. Cela a d'ailleurs été bien utile pour la rédaction de ce travail, qui comporte plusieurs extraits significatifs.

Précisons à nouveau que l'analyse s'est faite sur base des paroles de ces femmes « dans leur subjectivité, sans préjuger d'une vérité des faits, affirmations et informations relatés » (Roman, 2016, p. 17). Nous avons donc tenu compte de chaque vécu subjectif raconté dans chaque rencontre, sans chercher à y établir une sorte de vérité générale. Nous avons tenté d'en rendre état au mieux, ceci impliquant des ressentis parfois très différents sur certains sujets.

6. LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Bien que dans l'ensemble, la recherche se soit bien déroulée (tant au niveau du timing, des démarches effectuées, des entretiens que de la rédaction de ce mémoire), certaines difficultés ont tout de même été rencontrées.

Premièrement, lors des deux premiers entretiens, le cadre n'a pas été posé. Cela a eu pour conséquence que les femmes étaient elles-mêmes maitresses de l'entretien, elles l'emmenaient vers les sujets qu'elles désiraient, racontant par exemple leur histoire préalable à la prison. Elles ont d'ailleurs demandé durant l'entretien si c'était cela qui était attendu de notre part.

Deuxièmement, puisque la plupart de ces femmes travaillent, la direction avait prévenu qu'elles n'étaient disponibles qu'après 15H. Cela nous a donc limitée dans le temps pour deux raisons. La première est le fait que cela entraînait un timing un peu serré pour nous pour faire plus de deux entretiens (sachant que certains ont duré plus d'une heure), et cela ralentissait donc notre démarche d'analyse. La deuxième raison est que le souper leur était servi à 17H. Ainsi, lorsque les entretiens se prolongeaient jusqu'après cette heure-là, il était nécessaire de s'inquiéter de savoir si elles seraient autorisées à manger par la suite. De plus, certaines détenues ont écourté ou refusé le parloir à cause de l'heure du repas, ou à cause de l'heure du préau. Nous leur avons finalement posé la question de savoir ce qu'il en était si elles ne se présentaient pas au souper : si elles manquent le repas, les gardiens leur gardent leur portion dans le frigo (le soir, le repas est toujours constitué d'une soupe et de pain). En revanche, si elles ne saisissent pas l'occasion de se rendre au préau, elles devront attendre le lendemain, car elles n'ont droit qu'à deux heures de préau par jour (une le matin, une le soir). Une détenue a donc écourté l'entretien pour pouvoir y aller.

Troisièmement, les femmes sont prévenues de leur appel au parloir social, mais le nom de la personne qui les attend ne semble pas leur être divulgué. Etant donné que c'est le parloir social, il se peut que ce soient leurs avocats, ainsi que des intervenants psychosociaux ou encore des personnes menant une recherche. Certaines femmes que nous avons rencontrées sont d'ailleurs venues au parloir avec des documents pour leurs avocats, pensant que c'étaient eux qui les attendaient. Cependant, la quatorzième

personne de notre échantillon, qui a systématiquement refusé la rencontre, a, elle, reçu notre nom à chaque visite. Il n'est donc pas possible de savoir dans quelle mesure elles peuvent ou non être au courant de qui les sollicite.

Quatrièmement, certaines détenues refusent donc parfois le parler. (Il n'est par contre jamais précisé la raison de ce refus). Cette information n'est communiquée qu'après avoir passé l'entrée, la sécurité, après avoir reçu notre badge et nous être installée dans le local. Il est stipulé sur chaque parloir, par le biais d'un document collé sur la porte, qu'il n'est en aucun cas autorisé à retourner à l'entrée pour demander à voir d'autres femmes. Cependant, nous l'avons tout de même fait une fois et cela n'a posé aucun problème. Dans le même ordre d'idée, les détenues sont parfois en visite avec les proches, en congé pénitentiaire ou en permission de sortie, ce qui engendre que les personnes visitées ne sont pas toujours disponibles.

Cinquièmement, une des rencontres s'est moins bien déroulée, et n'a d'ailleurs duré que quinze minutes (c'est la plus courte de toutes). La détenue était légèrement moqueuse et incohérente. Cet entretien était très déstabilisant, nous nous sommes par la suite posée des questions quant à notre façon de mener un entretien, puisqu'avec elle, les reformulations et les interrogations que nous pratiquons d'habitude ne fonctionnaient pas.

Sixièmement, même si la plupart des détenues se confiaient relativement facilement, le sujet de la sexualité était parfois difficile à aborder. En effet, nous avons l'impression de pénétrer encore plus intensément dans leur intimité, alors qu'elles confiaient déjà beaucoup d'elles sur les autres thèmes.

Septièmement, les femmes qui ont accepté de participer à notre recherche l'ont fait en janvier. Or, les entretiens se sont déroulés jusqu'en mars. Cela amenait donc un décalage important entre ces deux moments, et parfois même un changement d'état d'esprit. Par exemple, la dame avec laquelle l'entretien s'est moins bien déroulé nous a dit d'emblée que cet entretien ne servait à rien, car son compagnon ne venait plus la voir (ce qui ne semblait donc pas être le cas lorsqu'elle s'est inscrite). Bien que nous ayons tenté de lui expliquer que dans le cadre de notre recherche, sa vie affective et intime ne se résumait pas à son compagnon, elle estimait que c'était le cas, et qu'elle n'avait donc rien d'intéressant à nous apporter.

Huitièmement, nous avons remarqué une forte divergence d'informations vis-à-vis de certaines questions. Comme évoqué au début de ce chapitre, le nombre de détenues au sein de la prison diffère selon la personne qui nous le mentionne. C'est également le cas pour les relations avec les gardiens : certaines évoquent des situations d'abus de pouvoir et de réelle méchanceté, tandis que d'autres nous disent que globalement, les relations avec eux se passent très bien. Pour ce travail, nous avons décidé de ne pas tenter de dégager une vérité, car chaque femme rencontrée possède la sienne, et nous trouvons cela riche de faire part de toutes ces différences.

7. CONCLUSION

Ce mémoire est basé sur une approche qualitative et inductive, car il repose principalement sur les entretiens menés et sur leur contenu qui représente la réalité de chacune des femmes interviewées. Cela en constitue également la limite, à savoir que ce sont les informations tirées d'une seule prison, et d'une petite partie des femmes vivant dans cette prison. L'échantillon de femmes portées volontaires pour réaliser cette recherche se constitue de treize femmes, répondant à la majorité des variables que nous avons prévues. Dix-sept entretiens ont été menés en deux mois, un bon contact a été établi avec la plupart des femmes interviewées. L'analyse thématique du contenu de ces entretiens nous a permis de regrouper les paroles de ces femmes en thèmes, et a donc facilité notre analyse.

Notre recherche a été facilement mise en œuvre : les démarches, les entretiens, ainsi que l'écriture et le suivi avec notre promotrice se sont déroulés sans encombre, bien que certaines difficultés aient été rencontrées.

PARTIE 2 : ANALYSE DES RÉCITS DE L'INCARCÉRATION

Cette partie constitue le corps du mémoire et fait état de l'analyse opérée sur toutes les informations recueillies au cours de l'élaboration de ce travail. Elle sera divisée en trois grands chapitres. Le premier chapitre sera consacré au maintien des relations pré-carcérales, et également à la création des relations entre détenues, ainsi qu'avec le personnel pénitentiaire. Ensuite, le deuxième chapitre parlera des contraintes carcérales que les détenues subissent, mettant à mal leur intimité à plusieurs niveaux, ainsi que des manques profonds qu'elles ressentent. Enfin, le dernier chapitre sera consacré aux identités : ces femmes étaient investies de plusieurs « rôles » avant leur incarcération (mère, femme, notamment), nous verrons comment elles tentent de les conserver malgré le « gommage » de celles-ci dû à l'incarcération.

1. ENTRER EN RELATION OU CONSERVER LES LIENS PRÉEXISTANTS

Ce chapitre fera état de la conservation des liens préalables à la prison, des différentes manières de les maintenir, mais également du fait que certains liens se brisent. La relation particulière que ces femmes entretiennent entre elles, ainsi qu'avec le personnel pénitentiaire, sera également abordée. En outre, la sexualité fera également l'objet d'une section à part entière.

1.1. « Les trois piliers »

Ce titre est directement tiré des propos d'Adela, qui considère que les femmes en prison se reposent sur trois « piliers » égayant un peu leur détention et les aidant à tenir le coup : les visites, le courrier et le téléphone. Ce sont trois façons de maintenir le lien avec leurs proches, et par conséquent de se sentir soutenue et de continuer à faire partie de leur vie. Sofia confirme cette idée : *quand tu purges toute seule, c'est la double peine*. De façon générale, l'extérieur les fait *vibrer* (Adela). Ce qui est le plus important pour elles, c'est donc la présence et le soutien de leurs proches, agissant comme des « care givers » (Touraut, 2012, p. 139) vis-à-vis d'elles, et étant efficaces pour « neutraliser les effets de la prison » (Touraut, 2012, p. 154).

Les proches qui viennent en visite, qui appellent et qui écrivent sont les mêmes pour la plupart des femmes et font partie de la famille proche. Les amis sont cependant beaucoup plus rares, et pour celles qui sont toujours en contact avec eux, ils se limitent à une ou deux personnes. Caroline Touraut, qui a réalisé une étude sur les effets de l’incarcération sur les proches des personnes détenues, a d’ailleurs intitulé son livre : « La famille à l’épreuve de la prison » (Touraut, 2012). En effet, pour réaliser son enquête, elle a rencontré une soixantaine de personnes allant rendre visite à un proche détenu, sollicitées devant plusieurs prisons. Parmi celles-ci, une importante majorité était constituée de personnes issues de la famille proche (enfants, parents, frères et sœurs, tantes, conjoints), seulement quatre d’entre elles étaient des amis des personnes incarcérées.

Y a peu de gens qui restent [...] Y a beaucoup de gens qui sont là à l’extérieur avec toi, mais dès que t’es entrée, tout le monde suit son chemin, ils oublient un peu, ils sont un peu occupés avec le travail et leur vie. Il faut apprendre à accepter que les gens à l’extérieur ils ont leur vie, et parfois ils sont pas vraiment si près que tu attendais » (Adela)

La plupart des gens qui sont en prison, les amis ils oublient qu’ils sont en prison (Sofia)

Beaucoup de femmes que nous avons interviewé ont d’ailleurs exprimé le fait que leur incarcération leur permet de « faire un tri » dans leurs relations, et de voir quelles-sont les personnes qui restent auprès d’elles malgré l’épreuve à endurer, qui est par ailleurs très dure à vivre pour les proches également (Touraut, 2012).

Je pense que les personnes les plus importantes viennent me voir. [...] Donc pour l’instant c’est bien comme ça, ça me suffit. [...] Parfois il suffit de pas trop de personnes pour avoir le soutien dont on a besoin, tout simplement. (Alice)

De façon générale, ces femmes expriment un besoin de se sentir soutenues et épaulées, peu importe par qui, tant que certaines personnes, les plus importantes, restent présentes. Ce soutien se réalise par trois canaux majeurs : les visites, le téléphone et le courrier.

1.1.1. Les visites des proches

Parmi les femmes rencontrées, certaines reçoivent des visites de façon régulière (toutes les semaines, tous les quinze jours ou tous les mois) et d'autres en reçoivent très rarement, voire pas du tout. Sofia confie qu'il est parfois difficile pour elle d'entendre les autres détenues annoncer qu'elles ont une visite, alors qu'elle n'en a plus eu depuis huit mois. Les raisons principales de ces visites espacées ou de l'absence des proches sont essentiellement la distance géographique entre la famille et la prison (pays étranger ou villes belges éloignées), et les liens rompus à cause de l'incarcération.

Les visites rythment la détention et sont donc un élément central de celle-ci. En effet, cela permet aux détenues d'avoir des objectifs à court terme, ainsi que de voir le temps avancer (Rambourg, 2009, p. 63). Cela leur permet également d'avoir des nouvelles de leurs proches et de se sentir soutenues, ainsi que d'avoir un contact avec l'extérieur : *les visites, ça nous aide énormément ici.* (Adela)

Parfois il m'arrive d'avoir visite et je peux pas aller au cours de dessin, mais ça je m'en fiche, du moment que j'ai visite (Céline)

C'est un élément de la détention tellement important pour elles qu'elles sont généralement prêtes à abandonner ce qu'elles sont en train de faire pour y aller. Cela est aussi dû au fait que leurs proches utilisent beaucoup de leur temps pour passer un très court instant avec elles. En effet, ils doivent arriver minimum quarante-cinq minutes à l'avance, et les trajets pour arriver à la prison sont souvent longs. Elles leur sont donc reconnaissantes.

En outre, ces femmes considèrent que le temps passe beaucoup plus vite lors des visites, comparé au temps passé en cellule.

C'est presque chronométré, ça passe comme trente secondes on dirait. (Charlotte)

Quand j'entends « quatre heures » il me semble que c'est beaucoup, mais quand t'es là, ça passe immédiatement. (Adela)

C'est très dur pour les détenus déjà, les visites, une heure, on a l'impression en cellule que ça dure des heures et on arrive à la visite c'est catastrophique, on a l'impression au bout de dix minutes c'est déjà fini quoi. (Céline)

Cela a pour conséquence une frustration, car ce moment est attendu, préparé mentalement et physiquement (voir le point 3.2. « Conserver sa féminité »), « mais il est toujours trop bref et personne n'en sort rassasié » (Ricordeau, 2012, p. 116).

Il existe plusieurs types de visite, détaillées ci-dessous.

1.1.1.1. Les visites à table

La visite au parloir dure une heure. C'est une pièce avec une dizaine de tables mises les unes à côté des autres, chacune étant entourée de chaises. Les contacts physiques avec les proches y sont interdits. En effet, Sylvie par exemple, ne peut jamais tenir son petit-fils dans ses bras, ni même caresser la main de sa fille. Les contacts se limitent à s'embrasser et s'étreindre brièvement en arrivant et en sortant, mais pas durant la visite, sous peine d'être séparés par un agent. Sylvie considère que cette interdiction de contacts amène une froideur aux visites.

Les agents étant présents, ainsi que d'autres familles, cela empêche le développement d'une certaine intimité.

Ici quand elle vient à la visite, elle est un peu figée. Moi j'ai besoin de lui caresser le bras, ou de la consoler quand elle pleure, et elle me dit qu'elle est un peu froide du fait que tout le monde la regarde (Sylvie)

Ici il est gêné de me donner des bisous [...] parce que c'est vrai, ici tout le monde te voit, moi non plus je suis pas... (Adela)

La fille de Sylvie, et le compagnon d'Adela notamment, ressentent ce manque d'intimité comme un blocage, dû à cette présence constante qui les écoute et les surveille.

Si la salle est remplie, il peut y avoir énormément de bruit. La densité de ce brouhaha dépend du moment de la journée et de la semaine. Les après-midis et les week-ends sont les moments où il y a le plus de monde, étant donné que la plupart des proches travaillent en dehors de ces moments. Il existe donc des instants plus calmes, les parents d'Alice par exemple viennent un mardi matin par mois. A ce moment-là de la semaine, il n'y a que deux ou trois femmes dans la salle de visite.

Les proches doivent s'inscrire pour 15 heures au plus tard. Après, cela n'est plus possible.

1.1.1.2. Les visites familiales

Ce type de visite est plus intime : elles se déroulent dans la salle des visites, sans agent, et sans autre famille ni détenue. Les caméras y sont cependant activées. Ces visites peuvent durer jusqu'à deux heures, et peuvent être accordées deux fois par mois. Aucune autre information n'a pu être recueillie à ce sujet, mis à part que les détenues semblent apprécier le fait de se retrouver seule avec leur famille. Les caméras filmant tout ce qui s'y passe semblent être « oubliées » lors de ces moments privilégiés.

1.1.1.3. Les visites internes

Cette formule de visite a été expliquée dans le cadre de deux conjoints étant incarcérés dans des prisons proches. Ils ont droit à une visite à table d'une heure par semaine, ainsi qu'à deux visites hors surveillance de quatre heures par mois (nous reviendrons sur ce type de visite à la page suivante). Le régime diffère selon les prisons, puisque Paola explique que dans son ancienne prison, qui est une prison mixte et une maison de peine, ils ont droit à deux visites à table par semaine, d'une durée d'une heure et demie, ainsi qu'à trois visites hors surveillance par mois de trois heures.

Bien que cette possibilité existe pour les couples de sexes opposés et dont le conjoint est incarcéré dans une prison relativement proche, ou encore pour les couples mixtes formés dans la prison évoquée ci-avant, cela n'existe pas pour les couples qui se forment dans cette prison-ci. En effet, Alice et Sofia forment un couple depuis quelques mois, mais il n'est pas prévu que des détenues femmes incarcérées dans la même prison puissent avoir droit à un quelconque type de visites.

1.1.1.4. Les transferts-visites

Pour ce cas de figure, la personne incarcérée est transférée dans une prison plus rapprochée de ses proches durant deux semaines. Ce type de transfert est accordé pour des raisons conjugales ou familiales. Cependant, aucune date exacte n'est fournie, afin d'éviter les risques d'évasion. On leur indique une période approximative, « mi-avril » par exemple. Ce type de visite a été expliqué par Paola, dont le conjoint est incarcéré à l'autre bout du pays. Il a donc eu la possibilité de venir durant deux semaines dans une prison plus proche de celle-ci. Cela leur a permis de se voir lors de visites à tables (une

heure par semaine), ainsi qu'en visite hors surveillance. La prochaine fois, c'est Paola qui se fera transférer.

1.1.1.5. Les visites hors surveillance, une visite à part entière

La visite hors surveillance, appelée « VHS » dans le milieu carcéral, est un moment privilégié de quatre heures avec les proches, sans surveillance : ni agents, ni caméras. Ces femmes peuvent en bénéficier une fois par mois. Cependant, afin de l'obtenir, il faut pouvoir prouver les liens qui unissent les personnes désirant se retrouver. « Ainsi, la relation que les proches entretiennent avec le détenu est soumise au jugement moral du personnel pénitentiaire » (Touraut, 2013, p. 86). De plus, elles n'y ont droit qu'après un mois d'incarcération.

Il est important de préciser qu'il existe deux types de visite hors surveillance : celle prévue pour les adultes, et celle prévue pour accueillir les enfants. Celle prévue pour les adultes dure quatre heures, et celle prévue pour les enfants dure six heures. Dans ce cas, le préau est ouvert pour qu'ils puissent aller y jouer. Les détenues ont droit à deux VHS par mois, peu importe le type.

1.1.1.5.1. Un lieu à part au sein de la prison

Ce type de visite leur permet donc « de recevoir leurs « proches » sans surveillance directe dans de petits appartements placés dans l'enceinte de la prison » (Lancevelée, 2011, p. 108). Ce logement se situe juste à côté du service de comptabilité de la prison. Cela ressemble à un studio avec deux lits, une cuisine équipée, une radio, une douche, une télévision qui n'offre pas les chaînes, mais qui fonctionne avec lecteur DVD uniquement. *C'est une pièce qui est peinte, avec un papillon au-dessus du lit* (Isaline). Il n'y a qu'un emplacement prévu à cet effet pour toutes les femmes de la prison. Cela ne semble pas poser de problème, car beaucoup de détenues sont étrangères et n'ont donc pas de personnes proches en Belgique. Toutes les femmes ne demandent donc pas de VHS.

En plus d'être un lieu à part, c'est également un moment qui diffère fortement du quotidien de la prison. En effet, durant quatre heures, les détenues sont à nouveau maîtresses de leurs actions et retrouvent des responsabilités. Cela tranche fortement avec

le quotidien carcéral, durant lequel une forte infantilisation s'y déroule (voir section 3.1.1. « Sentiment d'infantilisation et perte d'autonomie ») (Rambourg, 2009).

1.1.1.5.2. Retrouver un moment de partage

La visite hors surveillance permet de créer un moment de partage avec les êtres chers. Le fait d'avoir la possibilité de cuisiner ensemble semble par exemple très important pour les femmes interviewées. Prendre le temps de faire à manger, de s'asseoir à table pour déguster le plat préparé sont des moments qu'elles affectionnent particulièrement. Ce qui se joue, c'est « l'importance de partager des moments et des gestes de la vie quotidienne » (Rambourg, 2009, p. 59).

C'est bien, oui c'est important, et puis ça fait du bien aussi, dans le fait de, parce qu'on peut manger ensemble, on peut préparer à manger, manger. Je sais pas si vous avez déjà été visiter ? Donc y a un coin cuisine et on peut faire à manger, y a une télé, donc c'est un peu comme si on était chez soi en fait. Et ça c'est important pour une vie humaine en fait [de créer des moments de partage], pour l'être humain c'est important. (Nathalie)

Ce « partage des tâches ordinaires et journalières autorisées dans ce cadre consolide la relation conjugale » (Carlson & Cervera, 1991, cité par Touraut, 2012, p. 203), et permet de retrouver une facette de l'« intimité conjugale » (Cardon, 2002, p. 81).

Tu peux cuisiner, on met la radio, on reste ensemble, c'est bien on est sans caméra. [...] Donc c'est comme un petit flat (Adela)

Par exemple le matin quand il vient, je prends farine et tout ce qu'il faut pour les crêpes, et on mange ensemble un petit-déjeuner. Au début, il était pas très intéressé de faire ça, mais je lui ai dit « ils ont implémenté cette système pour que la relation ne devient pas froide. Donc il faut quand même maintenir. Donc si tu veux qu'on reste toujours ensemble, tu dois venir même dans cette visite parce que elle est bien ». Moi je trouve que ça c'est une bonne chose qu'ils ont mis ça en place. (Adela)

« L'objectif est de donner la possibilité aux détenus de partager un moment de réelle intimité avec un proche à l'abri de regards extérieurs. Le but des visites dans l'intimité est de permettre le maintien ou le développement des relations affectives, pour éviter que ce qui reste du tissu relationnel du détenu soit complètement effiloché à sa libération » (Detienne, 2002, p. 34).

Câlins, bisous, [...] là-bas on est que moi et lui, c'est bien. Comme on était chez nous, par exemple. Et alors ça rappelle un peu, ça approche un peu la relation je trouve ça très bien moi. (Adela)

Ces visites « sont définies comme un espace-temps de partage, qui permettent un retour de la vie familiale quotidienne » (Touraut, 2012, p. 202). Les détenues et leurs proches « prennent alors plaisir à vivre [...] des situations anodines dont ils étaient jusqu'alors privés » (Touraut, 2012, p. 202). Ces visites sont dès lors propices à une « normalisation » des relations (Touraut, 2012, p. 202), à retrouver des habitudes du passé.

Chaque minute [compte], chaque minute, vraiment. Ben oui on a tellement de choses à se dire, surtout dans notre situation à nous, ça faisait quand même trois mois qu'on s'était plus vus, donc. On avait tellement de choses à... On parlait d'un truc, on coupait l'autre pour partir sur un autre sujet, puis pour revenir à... C'était un peu un vrai cafouillis mais fin voilà. (Paola)

C'est bien mais c'est fatiguant, parce qu'on veut tout faire : c'est l'occasion de cuisiner, puis faut remettre en ordre la VHS qu'on trouve dans un état pas très propre. C'est agréable, parce que c'est plus détendu qu'à la visite, on sait qu'on a quatre heures donc c'est plus détendu. (Charlotte)

Néanmoins, « il s'agit de « tout vivre » et de « tout dire », sans pouvoir vraiment choisir le moment adéquat, puisque le temps imparti est réduit » (Ricordeau, 2012, p. 117)

Il était intéressant de voir que pour la plupart de ces femmes, ce type de visite semblait uniquement servir à voir leur conjoint. Paola appelle d'ailleurs ce type de visite une *visite conjugale*. Pourtant, comme le démontrent les visites hors surveillance prévues pour retrouver leurs enfants, cela est possible pour d'autres liens familiaux également, tant que ces liens sont prouvés. On peut par exemple imaginer un frère ou une sœur, un père ou une mère, un oncle ou une tante. Elles semblent malgré attachées au fait que cela est surtout important pour le couple. D'ailleurs, la plupart des femmes interviewées qui utilisent ce dispositif ne le font que dans le cadre de leur relation conjugale, sauf Clothilde qui le demande également pour recevoir ses enfants.

On sait faire à manger mais je vais pas en VHS pour faire à manger quoi [...], pour autre chose, les choses naturelles de la vie. (Isaline)

En plus d'être un moyen de renforcer les liens, c'est donc un moyen de retrouver une sexualité. Ce thème sera abordé plus loin dans ce travail.

1.1.1.6. La difficulté de l'« après-visite »

Bien que les visites soient primordiales pour le moral des détenues, c'est également un facteur important de tristesse. En effet, le retour en cellule après avoir partagé un instant avec les êtres chers est dur émotionnellement. Gwénola Ricordeau explique que « la sortie du parloir est souvent décrite comme un « déchirement » » (Ricordeau, 2012, p. 114).

Physiquement et mentalement, c'est dur. Physiquement, ben on se prend dans les bras, on s'embrasse, et puis on doit se dire aurevoir à chaque fois. Et puis mentalement c'est parce que on s'est parlé pendant trois heures et puis on se voit plus pendant quinze jours, donc c'est dur quoi. [...] À chaque fois ça reste compliqué. (Céline)

C'est pas évident de retourner de sa VHS. C'est pas évident les premières fois de retourner de sa VHS, de retourner en cellule, et de retourner de la visite quoi, les premières fois. Après, moi j'ai toujours fait, eh ben je vais penser à la suivante qui va venir. Comme ça, j'étais moins triste. C'étaient comme des déchirures à chaque fois hein. Parce que ici y a tout le lien affectif qu'il n'y a pas hein. Ça existe pas ici. Faut pas trop pleurer, sinon... (Charlotte)

Charlotte explique alors que si elles pleurent trop, les agents en déduisent qu'elles sont déprimées, qu'elles sont donc plus enclines au suicide, et considèrent leur placement au niveau psychiatrique. Malgré tout, de façon générale, certains gardiens sont compréhensifs et les soutiennent, car ils comprennent que c'est une situation difficile. D'autres en revanche, minimisent le ressenti de ces femmes :

« Il faut pas pleurer, dans quinze jours tu le vois », c'est tout le temps des petites phrases comme ça. Ils se rendent pas compte, eux ils rentrent à la maison à dix heures, ils ont leurs enfants, ils ont leur famille comme ils veulent, donc ils se rendent pas compte que c'est dur. [...] Y a pas que moi qui vais en visite, elles sont toutes en larmes, on est toutes en larmes quand on revient. Parce que c'est dur de pas se voir. (Céline)

Pour Clothilde, qui est souvent visitée par ses enfants, cette situation est également très difficile émotionnellement :

Les visites [à table], ça, ça va. Je suis bien après, ça me fait du bien, je suis reboostée. Puis moi je téléphone tous les jours aussi à la famille, donc ça pour moi c'est très important, j'ai besoin juste t'entendre « tout va bien », ok « oui je vous

aime », « merci », « aurevoir ». J'ai besoin de ça, ça j'ai besoin parce que c'est mon moteur. Mais par contre les VHS quand j'ai le petit, avec la gamine moins, parce qu'elle est plus adulte, je la vois beaucoup plus souvent que le petit. Mais c'est vrai que les 6H [durée d'une VHS familiale], après j'ai difficile. Là je me mets à pleurer parce que c'est très dur, et voilà c'est comme si on retrouvait une petite complicité, même au bout de 6h c'est pas énorme. (Clothilde)

Toutes les femmes interviewées vivent donc ce moment de rupture de façon difficile. Le lien est sans cesse reconstruit, en très peu de temps, et ensuite à nouveau rompu, de façon intense, et même « violente ». Cette nouvelle cassure est comme le « prix à payer » pour tenter de maintenir ou de reconstruire le lien.

1.1.2. Le courrier

À l'instar des visites, la fréquence des courriers dépend d'une femme à l'autre. Certaines femmes ressentent le besoin d'écrire souvent, alors que d'autres non. Paola par exemple, écrit tous les jours à son compagnon, tandis qu'Adela ne lui écrit que très rarement. Alice, elle, considère que l'envoi de courrier est à réserver pour les grandes occasions telles que les fêtes de fin d'année ou les anniversaires, contrairement à Céline qui écrit plusieurs fois par semaines à son mari. L'écriture peut donc être un moyen de rester connectée avec son conjoint ou sa famille, de rester unis face à la distance qui les sépare. Néanmoins, lorsque Paola et son compagnon étaient incarcérés ensemble dans la prison mixte, malgré qu'ils passaient leur journée ensemble au travail, au sport et aux repas, ils s'écrivaient déjà tous les jours, afin de *mettre leurs émotions sur papier* (Paola). Cela leur permettait de tenir le coup, alors qu'à l'extérieur, selon elle, envoyer des lettres n'a pas du tout la même signification : *ici une lettre, c'est tout* (Paola). Malgré tout, il y a une différence entre envoyer du courrier, et en recevoir. En effet, même si toutes n'écrivent pas souvent, elles attendent le courrier *tous les jours avec impatience* (Paola) :

Là j'espère que je vais avoir deux courriers aujourd'hui, on espère tous les jours à vrai dire, du lundi au vendredi on espère (Paola)

Ce type de maintien du lien pose tout de même un problème majeur : la temporalité. D'une part, elles considèrent toutes que la correspondance écrite est un moyen de communication très lent. En théorie, les lettres prennent trois jours ouvrables à arriver, mais cela peut parfois prendre plus de temps en fonction de la distribution opérée

au sein de la prison. D'autre part, les émotions écrites n'ont plus la même valeur lorsqu'elles sont reçues :

Dans sa tête aujourd'hui je ne sais pas qu'est-ce qui se passe, je le saurai seulement la semaine prochaine. [...] Le problème c'est que par courrier, c'est vrai que certaines choses peuvent être... moi je peux l'écrire, le penser d'une telle manière ; mais lui va le recevoir, mais l'interpréter d'une autre manière. Donc c'est vrai que même par courrier on arrive à s'engueuler (Paola)

Le temps écoulé entre l'envoi et la réception du courrier peut donc être un facteur d'anxiété supplémentaire, pour trois raisons : l'attente permanente, le fait de recevoir les émotions de ses proches en différé, et le fait de savoir que le courrier est lu. Ce dernier point sera abordé plus loin dans ce travail, dans la partie consacrée à l'intimité.

1.1.3. Le téléphone

Le téléphone est un autre moyen de conservation des contacts. Il permet une plus grande immédiateté que le courrier, sans l'inconvénient pour les proches de devoir se déplacer. Il est donc aussi très apprécié des détenues. Cependant, ces dernières trouvent ce moyen de communication très cher. Sur les 200€ par mois qu'Adela gagne en travaillant, elle en utilise environ 130€ pour appeler. Cela montre l'importance que ce type de contact a pour elle. En effet, « l'usage du téléphone représente une partie importante de l'argent dépensé par le détenu lors de sa détention. Ce coût va influencer fortement la durée et la fréquence des appels » (Ceccotti, 2015, p. 76). Le téléphone est moins cher après 19 heures en semaine, et durant tout le week-end.

Au sein de la prison évoquée dans ce travail, il y a deux téléphones par étage, placés en section, c'est-à-dire dans l'espace où se trouvent les cellules, et où se déroulent les repas et les activités. Les détenues sont donc rarement seules lorsqu'elles appellent : étant donné que le téléphone est moins cher après 19 heures, elles favorisent cette tranche horaire, qui est également l'heure à laquelle les activités commencent. Elles disent cependant que les autres détenues présentes en section n'entendent pas leurs conversations. En effet, étant donné qu'elles sont occupées, leurs voix couvrent les conversations téléphoniques. Durant les week-ends, la section est plus calme car la plupart des femmes se trouvent en cellule.

1.2. La réaction des proches face à l'incarcération

De façon générale, nous avons pu remarquer que la présence ou l'absence des proches ne semblaient pas relatives au type de faits commis, ni à la longueur de la peine. Cela semble dépendre principalement de l'état de la relation avant l'incarcération. Caroline Touraut explique que rester présents est d'ailleurs souvent une forme d'évidence pour les proches. (Touraut, 2012, p. 140). C'est notamment le cas de Charlotte : certains de ses proches sont restés présents dès le début de son incarcération, malgré la souffrance causée par les faits commis, et malgré sa très lourde peine.

La relation est là, elle est là, c'est la famille, c'est ma famille, c'est le soutien. Et quand quelqu'un il a un problème, je parle pas de moi, mais si quelqu'un dans la famille a un problème, tout le monde réfléchit comment on va l'aider. On va pas dire comment il doit faire, mais qu'est-ce qu'on peut faire pour t'aider. Qu'est-ce qu'on peut faire ? Parfois par des petites choses, simplement l'écoute, matériellement, ou faire des choses, parler à telle personne, voilà. Mais la famille, elle est là. (Charlotte)

La famille a accepté que c'était une erreur et ils ont pas pris distance de moi, ils sont toujours là. (Adela)

Malgré tout, certains proches rompent les liens. C'est notamment le cas de Clothilde, mais également de Charlotte.

J'ai ma belle-sœur, la sœur de mon mari. Elle vient même pas me voir, elle s'en fout de moi. [...] C'est ma belle-sœur depuis vingt-sept ans, vingt-sept ans ! C'était mon amie ! C'était ma confidente, c'était tout. Ma sœur. [...] C'est dans les pires moments de la vie où j'avais besoin d'elle, elle est pas là pour moi. Elle est pas là pour moi, juste pour me soutenir. (Clothilde)

Y a des relations qui sont des relations que j'avais parfois avant, qui se sont en fait effilochées au fil du temps, surtout après le procès. Ça a été une épreuve extrêmement pénible pour tout le monde, surtout pour moi-même, pour d'autres personnes aussi, je ne néglige pas du tout ça. Ces personnes ont fait un choix, je le respecte. (Charlotte)

Le fait de rompre les liens semble plutôt être dû au simple fait d'être en prison, et non lié aux raisons et à la durée de l'incarcération. Les proches qui se désinvestissent de la relation paraissent le faire relativement rapidement après l'entrée en prison. Cette cassure du lien peut être expliquée par plusieurs facteurs, que Caroline Touraut a identifiés grâce

à sa recherche menée auprès des proches de détenus, mais dont nous ne ferons pas état dans le cadre de ce travail. (Touraut, 2012)

Dans le cas de Sylvie, son incarcération engendre des divergences d'opinions chez ses proches, quant au fait d'emmener ses petits-enfants lui rendre visite.

Ma fille, j'ai un petit souci de ce côté-là, c'est que je m'entends très bien avec mon beau-garçon [le mari de sa fille], mais mon beau-garçon ne veut pas que les petits-enfants viennent me voir en prison. Donc quand elle vient, c'est quand il est occupé. Donc elle vient en cachette. [...] Et elle, elle sait que je suis attachée au premier, le deuxième je le connais pas, je ne l'ai vu qu'une fois. Elle est déjà venue quatre fois sur deux ans et demi. C'est peu, mais je vais dire au moins je le vois quoi. Parce que le premier il avait quatorze mois quand je suis rentrée en prison donc je suis très attachée à lui. (Sylvie)

Sa fille vient donc lui rendre visite en cachette avec son petit-fils, ce qui ne représente pas un climat favorable pour la rencontre.

En outre, un certain nombre de promesses sont faites par les proches et ne sont pas tenues. Ces promesses se matérialisent notamment par des lettres, dans lesquelles les proches disent vouloir venir, mais qui finalement ne viennent jamais.

Un problème se pose lors de l'incarcération : les femmes ont droit à avoir accès à leur téléphone pendant un court laps de temps. Etant donné que de nos jours, presque aucun numéro de téléphone n'est retenu par cœur, mais enregistré dans la mémoire du téléphone, les femmes ne peuvent contacter toutes les personnes qu'elles aimeraient prévenir.

Mais j'ai pas contacté tout le monde, parce qu'en fait le problème, ici quand on arrive en prison, ils prennent le téléphone, et donc on n'a plus accès à ton téléphone, donc on sait plus contacter les numéros de téléphone donc on est coincés en fait. Je sais pas s'ils le font exprès, mais comme on n'a pas tout le répertoire par cœur, on sait pas appeler tous ses amis. On a droit à une seule fois, et puis c'est fini. Et moi j'ai déjà regardé une fois mais comme j'étais pas bien à ce moment-là, j'avais pas pris tous les numéros non. (Nathalie)

Nathalie continue en disant qu'il y a probablement certaines personnes de son entourage qui ne savent pas où elle se trouve :

Ils savent pas où je suis, ils savent rien. Ils savent pas où je suis, ils savent pas ce qui m'arrive, ils savent rien. C'est couper contacts du jour au lendemain quoi. Et mes camarades de classe et tout ça, même les camarades, je vois plus personne quoi. Ça c'est triste quoi. Une vie ça peut basculer du jour au lendemain, il suffit d'un incident et les choses basculent quoi, c'est...ça peut aller très vite hein. (Nathalie)

Tous ces éléments rendent compte de la difficulté pour les détenues, comme pour leurs proches, de faire face à cette entrée en prison et de maintenir les relations, tant au niveau de la qualité que de la quantité.

1.3. Les relations entretenues avec le personnel pénitentiaire

Les détenues et les agents vivent vingt-quatre heures sur vingt-quatre ensemble. Par conséquent, des liens se nouent inévitablement. Dans ce chapitre, nous verrons quels types de liens peuvent être créés entre ces deux « camps ».

1.3.1. Une relation de pouvoir

La composante essentielle du milieu carcéral est l'opposition entre détenus et gardiens (Vacheret, 2002, p. 85). Cette opposition implique une « frontière » entre les deux. Dans cette frontière, s'établit notamment une relation de pouvoir, principalement de la part des agents envers les détenues. En effet, en prison, les gardiens ont presque les pleins pouvoirs sur les personnes incarcérées. Ce sont eux qui décident quand elles doivent se lever, se laver, manger, se rendre au travail, etc. Ce sont toujours eux qui ont les clés et qui décident donc si une détenue sort de sa cellule ou non. Ils ont tous le même règlement à faire respecter, cependant, selon les femmes interviewées, ils ne l'appliquent pas tous de la même façon :

Y a des agents, un jour c'est jaune, le lendemain tu vas demander la même chose avec un autre agent, c'est bleu. (Sofia)

Y a des agents, tu sais même pas quel jour tu peux dire « bonjour chef, ça va ? », parce que tu sais pas comment il va le prendre. Voilà, en fait la prison c'est pas un règlement qui est en application, c'est le règlement par rapport au chef qui est présent sur section. Chaque chef a, fait son règlement. [...] Moi ça fonctionne pas. Moi y a un règlement, tu l'appliques. Si moi je dois l'appliquer à la lettre, t'es agent, tu dois l'appliquer à la lettre aussi. Tu veux pas l'appliquer ? Allez hop, direction. Ah, moi ça va comme ça. (Paola)

Par exemple, le matin, les détenues sont réveillées par les agents afin que chacune aille se procurer son café. Certains agents acceptent qu'une des deux détenues de la cellule prenne le café pour sa co-détenue, mais d'autres refusent et insistent pour que chacune se lève.

Parmi les gardiens, certains ont la réputation d'abuser de leur pouvoir. Quelques détenues en redoutent d'ailleurs certains d'entre eux. Un groupe de cinq agents a par exemple mis de l'eau de javel sur les vêtements de Catouchka. Selon elle, ce sont toujours les mêmes qui créent des problèmes aux détenues. Deux femmes racontent que certains agents proposent également des faveurs en détentions (donner des cocas, des cigarettes, de l'alcool, notamment) contre des faveurs sexuelles :

Contrairement à ce qu'on peut croire à l'extérieur, être en prison c'est très difficile. C'est pas...y a l'homme, y a des psychopathes qui travaillent ici, des mecs. Ce que je trouve pas normal, qu'il y a des mecs qui travaillent dans une prison de femmes, qui peuvent vous fouiller et tout ça, y a des abus sexuels, bon y a les consentantes aussi. [...] La petite polonaise là, [...] elle couchait quasi avec tous les mecs hein, qui lui apportaient de l'alcool, les cigarettes. (Elvina)

Certains d'entre eux ne distribueraient également pas le courrier destiné à certaines femmes, et vont parfois jusqu'à le jeter :

Je reçois pas mes lettres, mes lettres partent pas. Ici j'ai pas de confiance pour mes lettres, et je suis pas toute seule. Quand ils ont un « pitch » sur toi, ils jettent tes lettres, tes rapports et tout, oui, oui c'est grave ici, c'est vraiment grave. (Catouchka)

La relation de pouvoir prend donc, dans certains cas, une dimension abusive.

Y a des fois les agents ils poussent à bout les détenues, par exemple ils vont venir, on est gentilles avec eux, eux peut-être qu'ils sont de mauvais poil ou quoi, alors ils vont venir vers nous pour essayer de nous énerver, pour qu'on pète un câble et qu'ils aient une bonne raison de nous remettre au cachot. (Sofia)

Ils [certains agents] sont autoritaires, ils te menacent, disent « si tu fais pas ci, tu vas avoir un rapport [disciplinaire]. » Moi je l'ai jamais vécu mais je l'ai entendu. Donc c'est difficile. (Céline)

Lors des entretiens, certaines détenues ont d'ailleurs baissé le volume de leur voix lorsqu'elles parlaient des gardiens, ou lorsque des gardiens circulaient dans le couloir.

Néanmoins, il arrive que des détenues possèdent également un ascendant sur les gardiens pour certains aspects de la détention. Catouchka par exemple, distribue le café quotidiennement et fait également la vaisselle. Il arrive que certains agents ouvrent sa cellule et l'insultent, elle décide dans ce cas de ne pas travailler. Elle se met alors en position de force, car si elle n'exécute pas ses tâches, ce sont aux gardiens de les faire à sa place, ce dont ils n'ont pas envie.

En prison c'est malheureux mais c'est comme dans la jungle hein, c'est la loi du plus fort hein, et pas juste par rapport entre nous, détenues, mais aussi avec les agents quoi. C'est malheureux mais c'est comme ça. Puis ben voilà on s'y fait, on n'a pas le choix de toute façon, malheureusement, donc. (Paola)

Par ailleurs, selon Myriam Joël, les détenues apprécieraient parfois entretenir des relations ambiguës avec un(e) agent(e), car cela permet de renverser la situation d'asymétrie, et ainsi d'exercer un certain pouvoir et d'obtenir certaines faveurs de leur part (Joël, 2017, p. 77). Aucune information n'a cependant été recueillie à ce sujet.

De façon générale, la dichotomie entre détenus et personnel pénitentiaire est fondée sur des stéréotypes négatifs et sur une sorte de paranoïa : « le détenu voit le gardien comme inhumain, tyrannique et peu intelligent et il est perçu par le gardien comme hypocrite, manipulateur et dangereux (Cormier, 1975, cité par Rostaing, 1997, p. 64).

Il est important de préciser que, bien que le personnel pénitentiaire soit composé d'hommes et de femmes, les femmes interviewées ont toujours dit « ils » en parlant des gardiens. Mis à part Elvina, qui considère que des hommes gardiens dans une prison de femmes est une situation dangereuse pour les femmes incarcérées, aucune autre détenue n'a fait de distinction en abordant ce sujet.

1.3.2. Une relation d'amitié ?

Malgré cette dimension négative, des relations positives sont également possibles entre gardiens et détenues.

Y a 95% d'agents sympas. Y a juste 5%, des têtes brûlées comme d'habitude. Mais sinon t'as 95% ils sont bien avec toi, ils sont corrects. Du moment que le respect est mutuel. (Clothilde)

On sait pas aimer tout le monde, mais généralement ça se passe bien ici, ils sont gentils. [...] j'ai jamais eu de rapport, j'ai jamais eu de problème. (Céline)

En effet, « vivant côte à côte dans un milieu clos et parfois durant de longues années, une relation d'écoute peut se nouer entre gardiens et détenus (Vacheret, 2002, p. 93), ainsi que des « échanges informels se présentant sous la forme de discussions et de plaisanteries » (Vacheret, 2002, p. 92). L'idée de « respect » émerge alors dans tous les exemples donnés par les détenues : lorsqu'un respect mutuel s'opère entre les deux parties, ces relations semblent être agréables.

Par contre les agents sont très polis. Ils sont un peu froids [...], c'est « bonjour », « aurevoir », « merci », « s'il vous plaît », mais dans l'ensemble ils sont très, très gentils. S'ils doivent faire vingt fois le trajet pour nous sortir, parce qu'on appuie sur la sonnette, jamais ils râlent, jamais ils rouspètent, donc ça se passe bien, ils sont respectueux. (Sylvie)

Certains agents font parfois davantage que ce qui est strictement nécessaire pour exécuter leur travail, ce qui peut engendrer une certaine complicité. Un agent par exemple explique souvent aux détenues les activités auxquelles il s'adonne en rentrant chez lui après le travail, même s'il n'en a pas le droit. Dès lors, « les échanges dépassent le cadre des obligations respectives » (Rostaing, 1997, p. 235).

Catouchka attribue même la faculté à certains agents de lui donner du courage, et elle les considère *un peu comme la famille*. En effet, lorsque les détenues rencontrent des difficultés personnelles, certains gardiens « peuvent alors leur apporter un soutien moral » (Vacheret, 2002, p. 94).

Les caméras semblent être un facteur important pour les gardiens, qui sont en effet plus permissifs et se situent davantage dans une relation d'égal à égal lorsqu'ils ne sont pas filmés. L'absence de surveillance peut parfois amener « une souplesse dans l'accomplissement de leur mission » (Vacheret, 2002, p. 94).

Quand on est hors caméras ou quoi ils viennent nous faire la bise, mais y en a pas beaucoup, une ou deux comme ça. [...] Quand c'est par exemple Pâques, ils nous offrent des petits œufs ou des trucs comme ça, des petites attentions, voilà. Donc c'est vrai que oui, y a des liens quand même qui se créent, mais ça restera des liens qui resteront ici quoi...mais ça fait toujours plaisir quoi, c'est des petites attentions comme ça au quotidien, que ça nous manque en fait. (Alice)

Corinne Rostaing explique que le cadre institutionnel limite cette « relation personnalisée » (Rostaing, 1997, p. 237), et que les gardiens sont parfois réticents à montrer qu'ils entretiennent ce type de relations avec des détenues, car « cela pourrait être assimilé à une faute professionnelle » (Rostaing, 1997, p. 237).

Cependant, cette relation n'a pas pour vocation de devenir amicale pour autant : il y a en effet certains agents avec lesquels elles ont des affinités, mais *tout en gardant une barrière* (Paola).

Les agents, je les vouvoie tous. Y a certains agents, quand je suis seule avec eux, je les tutoie. Mais dès qu'il y a un autre agent ou une détenue qui arrive, je les vouvoie, pour garder le respect. Enfin pour garder la distance, voilà parce qu'ici les cancans ça va vite, que ce soit un homme ou une femme, un jeune ou un vieux, une vieille. [...] Je reste à ma place de détenue, je vouvoie. (Charlotte)

Ces liens, toutes les femmes que nous avons interviewées sont d'accord pour dire qu'ils ne perdureront pas à la sortie de prison. Corinne Rostaing dit d'ailleurs que « la relation ne dure que le temps de l'incarcération, elle ne peut se poursuivre à l'extérieur » (Rostaing, 1997, p. 238).

1.4. Les relations entretenues avec les autres femmes incarcérées

Dans cette prison, un certain nombre d'activités sont mises en place, ce qui peut aider à favoriser la création de liens entre détenues : chorale, fitness, jeux de société, cours de dessin, cours de danse, ainsi que le travail. De plus, au niveau 2, les détenues mangent tous les repas ensemble, ce qui peut également permettre une sorte de cohésion de groupe.

Cependant, les relations entre détenues ne sont pas toujours simples, et il est dès lors très dur de vivre avec autant de personnes avec lesquelles elles n'ont pas choisi de vivre. A l'instar des relations avec le personnel pénitentiaire, les relations entre détenues revêtent des aspects positifs et négatifs.

1.4.1. L'ambiance générale

Toutes les femmes interviewées relatent une vie communautaire compliquée, et des relations entre détenues parfois assez tendues :

Il y a une tension ici, et parfois ça explose un peu, de tous les côtés, parce qu'ici on n'est pas comme en liberté, de bonne humeur, ici on est tout le temps sur le stress d'être privée de liberté, c'est pas facile. [...] Ici c'est dur, les filles sont très méchantes. J'en ai marre ici. C'est pas comme à l'extérieur. A l'extérieur on peut choisir avec qui, je sais pas c'est autre chose. Ici tu es avec tout le monde dans le même seau et faut faire avec ! Voilà « vis avec les filles », différents caractères, différents...à l'extérieur je choisis mes amis. Si le caractère j'aime pas, je sors pas, je les vois plus, je m'énerve pas avec. Mais ici tu es forcée de vivre avec. (Adela)

Selon Paola, tout est extrapolé en prison. Les femmes interprètent et déforment régulièrement les propos des unes et des autres. C'est pourquoi beaucoup d'entre elles considèrent qu'il est plus sage d'être le plus discrète possible, afin d'éviter la création d'incidents, pouvant eux entrainer des rapports disciplinaires. De plus, il y a beaucoup de jalousie et de méchanceté.

Les gens sont méchants, c'est beaucoup du « racontage », des conflits. Je vais dire un petit peu du bac à sable parce que c'est des gamineries. (Sylvie)

Je peux pas partir de la prison, me dire que je vais aller faire un tour pour me changer les idées. On est en huit-clos ici, donc les emmerdeuses, pardon mais les emmerdeuses, je les retrouve sur mon lieu de travail, à l'atelier dessin, au préau, au fitness, à la chorale, à l'atelier de danse, au sport, voilà, donc il faut vivre avec. (Charlotte)

Cela peut s'expliquer par le fait que « la promiscuité induit une atmosphère d'hostilité latente et de menace » (Chamond, Moreira, Decocq & Leroy-Viémon, 2014, p. 678).

En outre, le nombre important de nationalités différentes amène des difficultés de communication et de vivre-ensemble, tant au niveau de la langue, que des tempéraments, ainsi que des habitudes culturelles de chacune.

Je sors de ma cellule je fais le tour du monde moi, j'ai jamais autant été avec des étrangers dans ma vie. [...] Je vais peut-être choquer dans ce que je vais dire, mais avant de rentrer en prison j'étais pas raciste. Vraiment. Maintenant je ne dirais pas que c'est une forme de racisme, mais pfff voilà quoi les étrangers, merci bien quoi, il arrive un moment où...T'es en Belgique, tu viens faire tes conneries, c'est bien, mais apprends à parler le français quoi. (Paola)

J'ai jamais vu autant de personnalités ! (Sofia)

Il semble donc très compliqué de faire face à toutes ces différences.

Au préau, des groupes se forment, surtout en fonction des anciennes prisons, des nationalités et des compagnes de cellule.

Y a des groupes ici, c'est vraiment, c'est par ghetto. Les sud-américaines, les africaines, les gitanes. [...] Je pense qu'elles restent ensemble parce que bon, y a la culture, y a la langue aussi. (Charlotte)

De plus, beaucoup de drogue y circule. La drogue et les médicaments sont par ailleurs des substances pouvant rendre les détenues agressives, nerveuses, et qui rendent les relations parfois davantage compliquées. C'est également le cas pour la prise de médicaments administrée par la prison, qui peuvent avoir une incidence sur le tempérament des femmes.

1.4.2. L'entraide

Bien que les femmes interviewées racontent qu'il n'y a aucune solidarité entre détenues dans cette prison et que c'est *chacune pour soi* (Sylvie), ce qui n'était pas le cas dans leurs prisons précédentes, une entraide peut s'installer entre les détenues qui se connaissent bien. Par exemple, Adela achète des cigarettes pour sa co-détenue lorsqu'elle n'a pas encore touché son salaire. Et lorsque ce dernier est perçu, celle-ci lui achète quelque chose en échange, du même montant. Les dons, échanges et prêts sont pourtant interdits au sein de la prison, et parfois punis : une détenue a par exemple été privée de préau pendant une semaine parce qu'une autre détenue avait collé une carte d'anniversaire sur sa porte. Pourtant, aider les autres semble être un aspect important de la détention pour ces femmes : *j'ai aidé, je me sens bien quand j'ai fait ça* (Adela). On peut dès lors émettre la supposition que ces « pratiques clandestines » (Mary, 1989) font partie des « adaptations secondaires » (Goffman, 2010, p.245) que les détenues utilisent pour recréer un peu de liberté dans cette institution contrôlante à tous niveaux (Mary, 1989, p. 173).

1.4.3. Des amitiés ?

Bien qu'elles passent énormément de temps ensemble via le travail, les activités, le préau et les repas, peu de relations mènent à une réelle amitié :

« Bonjour », « aurevoir », c'est pas mes potes, c'est pas eux qui me mettent le pain dans la bouche [...] Au début, tout le monde était mes copines, c'était le monde des bisounours. [...] On te parle toujours par profit, parce qu'on sait que t'es là pour donner du tabac, ou un coca [...] et quand tu dis non, tu vois qui c'est qui continue à te parler ou pas. [...] ça reste des connaissances de vue, c'est tout. (Paola)

Si un lien plus fort existe, il se limite à une ou deux personnes, maximum : *sur cent personnes, c'est une fille.* (Sylvie). Pour Paola, ça a été une dame d'une quarantaine d'années en plus qu'elle, qui a joué le rôle d'une maman, et avec laquelle elles sont encore en contact aujourd'hui. Pour Sofia et Alice, ça a été leur rencontre, qui s'est muée en relation de couple.

Pour beaucoup d'entre elles, il est pourtant important d'*avoir quelqu'un à l'intérieur* (Sofia), une personne sur laquelle elles peuvent compter, pour que la détention se déroule plus sereinement et pour se sentir moins seule.

1.4.4. Sa compagne de cellule, une personne avec laquelle on partage tout

En règle générale, les cellules sont composées de deux personnes. La *duo, collègue de cellule, co-détenue, voisine*, est une personne avec laquelle on vit quotidiennement. Cela implique que les relations ne sont pas toujours simples.

[...] je suis obligée de vivre avec elle, c'est pas moi qui l'ai choisie dans ma cellule, si je devrais choisir une personne c'est mon compagnon, pas elle. (Paola)

C'est difficile parce que il faut accepter l'autre personne, il faut que les caractères s'accordent et les comportements, et c'est pas évident parce que...y a toutes sortes de personnes qui sont là (Nathalie)

Heureusement je travaille, donc on est moins vingt-quatre heures sur vingt-quatre avec quelqu'un, parce que vingt-quatre heures sur vingt-quatre avec quelqu'un c'est pas évident. Il faut savoir accepter l'autre personne comme elle est, c'est vrai qu'il y a pas trop d'intime. On fait avec. On ne s'habitue pas. Mais on fait avec. On s'habitue pas non, c'est pas...on s'habitue pas à ça. Ça reste toujours aussi dur (Chantal)

Chacune vient de milieux différents, et n'ont donc souvent pas la même vision du vivre-ensemble. Les caractères de chacune sont également parfois très opposés. Sofia par

exemple s'est retrouvée dans la même cellule qu'une femme en forte dépression. Cette dernière dormait souvent, les rideaux étaient donc fermés la plupart du temps. Cette situation a très fortement impacté Sofia, qui ressentait le besoin de lumière, et de pouvoir s'occuper en cellule sans faire attention au moindre bruit qu'elle produisait et qui risquait de réveiller sa co-détenue. Pour Céline et Sylvie, le partage de cellule avec une personne qui ne leur correspondait pas a aussi créé des problèmes :

J'en ai eu plusieurs. Avec certaines ça se passait très bien, puis y a eu des libérations, puis y a eu des changements, c'était compliqué. En trois ans et demi, quinze. En fin de peine y en a assez quoi, c'est trop pour moi. [...] Et c'est très dur parce que y a des filles avec qui je m'entendais pas du tout. Donc on n'a pas la même façon de vivre, on n'a pas la même éducation, et voilà quoi. En plus j'suis hyper maniaque et j'suis tombée avec des filles qui étaient pas maniaques. Fin je demande pas être maniaque, mais je demande la propreté quand même, et le respect. Alors comme j'ai été opérée du rein et du dos, je peux pas normalement dormir en haut, et on me faisait dormir en haut, alors que c'est interdit par mon médecin. (Céline)

Un jour j'étais vraiment à bout, en pleurs, hystérique, et j'ai tapé à la bonne porte, j'ai tapé chez la psychologue de mon dossier en lui disant ce qui se passait en cellule, et on m'a changée. Parce que c'était invivable. C'était une musulmane qui faisait ses prières, mais alors elle voulait, pas me radicaliser, mais me dire « Allah est grand, toi t'as pas la foi, c'est pour ça que t'es ici ». Quand elle faisait ses prières la nuit elle allumait la lampe, elle fumait dans son lit, elle vous adressait pas les paroles, elle claquait tout, et la télé elle regardait en arabe, elle regardait en turc. Donc...je dis ç'aurait été un mois, un an, j'aurais encore patienté, j'aurais dit bon un an je sais prendre sur moi-même. Mais je suis là trois, voire quatre ans, alors je me dis...[...] d'ailleurs la fille elle m'harcèle encore, chaque dîner, chaque repas, c'est toujours des conflits, on dit qu'il faut se montrer détenue et montrer qu'on est là, s'affirmer. Mais s'affirmer c'est pas l'affrontement, moi j'aime pas ça. [...] C'est très différent par rapport à ce que je connais dehors. Parce que dehors je suis sélectif, je choisis les personnes calmes, les personnes sans problèmes, ici on est mêlées de tout. (Sylvie)

La divergence d'opinion religieuse peut donc également représenter un problème dans le partage de la cellule.

Avec sa duo actuelle, Sylvie a eu plus de chance, leur relation se déroule correctement :

On se tolère, je vais dire on ne s'apprécie pas, mais bon y a pas d'engueulade, y a pas de conflit, y a pas de tension. Mais avant elle je suis tombée sur une gamine de 23 ans, une brésilienne, je l'ai prise sous mon aile comme une fille. J'adore cette gamine-là. (Sylvie)

Comme précisé précédemment, certaines détenues sont seules en cellule, et il existe également une grande cellule par étage, capable d'accueillir jusqu'à neuf femmes en cas de surpopulation de la prison (théoriquement ces cellules peuvent accueillir entre quatre et six personnes maximum). Il devient alors très difficile de cohabiter dans le respect et de considérer les attentes de chacune :

C'est très dur. Au début ça va, parce qu'on rigole, on fait connaissance et tout, mais à la longue on commence un peu à connaître les gens, puis les gens montrent leur vrai caractère, surtout quand on travaille et que les autres elles travaillent pas, elles parlent jusqu'à des une heure au matin, on sait pas dormir. Franchement, à un moment, je perdais du poids, j'étais fatiguée, j'avais des chutes de tension tellement que... (Alice)

Dès que tu entres, tu as envie de changer de cellule. C'est vrai que la petite c'est vraiment très, très petit, et moi j'aime bien les espaces plus grands, mais tu préfères dans une petite avec une seule fille que dans une grande avec plein de caractères différents. On ne sait même pas partager une télévision à six. Parce que les autres ils parlent par exemple, tu ne sais rien regarder. Ou s'ils ne parlent pas français ils vont pas vouloir une chaîne française, s'il veut italien je comprends pas, donc c'est pas la peine d'essayer regarder la télé quand vous êtes à six, et en plus, moi j'étais avec fumeuses hein. Oh my god. Tous les vêtements, tout, tout, tout sentait trop fort, parce que, comment vous dire, ils fumaient pas à côté de la fenêtre, et ils avaient pas une organisation « ok, après manger on fume ». Chacune quand elle avait envie. Et donc par exemple, une fumait maintenant, t'avais pas le temps que le fume il sort un peu, parce que y avait une autre qui allumait sa cigarette. Y avait la fumée 24/24 on va dire, parce que y avait pas le temps, jamais assez de temps pour que tout ça sorte. (Adela)

Adela étant elle-même une ancienne fumeuse, la cohabitation avec toutes ces femmes l'a incitée à fumer à nouveau.

On constate donc à quel point il peut être compliqué de vivre avec les mêmes personnes vingt-quatre heures sur vingt-quatre, d'autant plus que cela n'est pas un choix, mais quelque chose d'imposé.

Bien sûr, le fait de vivre constamment avec une ou plusieurs personnes pose la question de l'intimité, ce sujet sera abordé plus loin dans ce travail, dans le chapitre consacré au poids carcéral.

1.4.5. Le vécu de la mixité entre détenus

De toutes les femmes interviewées, Paola est la seule à avoir fait part de cette expérience entre détenus, car elle a auparavant été incarcérée dans une prison mixte. Elle raconte que vivre la mixité fait peur au début, parce que plein de préjugés sont véhiculés dans la société concernant les hommes détenus. Dès lors, « la séparation des détenus selon le sexe apparaît comme une protection pour les femmes » (Rostaing, 1997, p. 41). De plus, ayant été incarcérée ailleurs auparavant, elle n'avait plus eu de contact direct avec des hommes depuis plusieurs années (mis à part les agents). Elle avait donc peur de croiser des détenus hommes :

Au début ça a été dur parce que c'était un concept pour moi qui était inimaginable, de me dire de me mélanger avec des hommes détenus quoi, c'était pas possible. J'avais vécu deux ans et demi sans plus avoir de contact avec un homme, mis à part les agents. Là-bas pour le peu d'hommes détenus qu'on croisait [...], quand ils voyaient une femme c'est comme si...il se sentait plus le gars, c'est à peine s'il devait pas être menotté à la grille pour être sûr qu'il te saute pas dessus, c'est vraiment ça. [...] Et au final tu constates qu'ils ont tellement l'habitude d'être en contact avec des détenues femmes qu'il y a ce respect, tu te dis « mais en fait tu crains rien », on voit que c'est comme la vie dehors. (Paola)

Finalement, elle explique que le fait de vivre dans la mixité est plus intéressant, car cela permet de retrouver une sorte de normalité. En effet, dans la vie de tous les jours, en liberté, chacun d'entre nous est confronté à des personnes de sexe opposé, et ça n'est pas quelque chose de naturel d'être séparés en prison. La mixité permet donc de se comporter comme à l'extérieur. Pour sa part, cela lui a même permis de rencontrer son compagnon.

1.5. Le couple et l'incarcération

Atterrir en prison signifie parfois la fin d'une relation, le début d'une autre, ou des difficultés à maintenir le lien conjugal. Plusieurs femmes ont également abordé la question du mariage en prison.

1.5.1. La distance

Lorsque le conjoint est à l'extérieur, ou comme dans le cas de celui de Paola, dans une prison mixte, cela engendre des craintes et des doutes constants. Cela nécessite une grande confiance, ainsi qu'un contrôle de soi afin de ne pas tomber dans le stress permanent de la possible infidélité de l'autre.

C'est éprouvant, c'est que par courrier forcément. Voilà, si on n'a pas une personne en commun extérieure je vais dire pour qu'on puisse se donner un peu des nouvelles, on n'a pas de nouvelles autres que du courrier, et encore faut que le courrier soit distribué à temps. [...] On est vite paranos aussi sur ces choses-là, quand le conjoint est à l'extérieur. (Paola)

Adela explique par ailleurs en quoi les visites hors surveillance sont pour elle un bon moyen de consolider la relation et d'éviter que le conjoint soit attiré par d'autres femmes à l'extérieur :

Moi je trouve que ça est une bonne chose qu'ils ont mis ça en place. Comme ça la personne à l'extérieur elle n'est pas tentée de chercher ailleurs. Maintenant, pendant un an et quelques, excusez-moi on est jeunes, une soirée en club avec des amis, et toi tu n'as pas vu ta copine de six mois, c'est facile après. Tu deviens vulnérable. (Adela)

Il y a donc une réelle crainte qui s'installe, qui peut parfois prendre des grandes proportions et engendrer du stress constant.

De plus, la distance empêche également de partager des choses ensemble et minimise grandement les contacts qui étaient auparavant quotidiens.

On essaye de trouver un peu toutes les astuces, toutes les solutions pour essayer de garder ne serait-ce qu'un minimum de contact. (Paola)

De façon générale, cette distance est atténuée par les lettres, le téléphone, les visites, et surtout les visites hors surveillance, qui permettent un plus long moment d'intimité. Malgré tout, presque toutes les femmes rencontrées étant en couple ont fait part d'une grande tristesse face à la distance qui les sépare de leur conjoint. En effet, bien que certaines soient en contact avec lui tous les jours, cela n'empêche pas un profond désarroi face au manque de partage de choses vécues ensemble.

1.5.2. Une rupture possible

L'INSEE a mené une enquête en 1999 concernant le passé familial en prison d'hommes (cité in Crépin, 2000). Un des résultats a montré que la prison mène à une grande proportion de ruptures de couple, et que plus les incarcérations sont longues, plus les couples se séparent. En effet, Paola a rencontré son ancien compagnon en prison (pour rappel, dans une prison mixte). Ils s'y sont mariés. Son mari a fait toute sa peine, et lorsqu'il a été libéré, il a demandé le divorce par téléphone, lui expliquant qu'il ne saurait pas l'attendre encore si longtemps. Sofia et Alice ont elles-mêmes mis fin à leurs relations respectives une fois en prison, car leurs conjoints ne montraient plus d'intérêt à venir les voir.

Lorsque la rupture n'a pas lieu, la crainte que cela arrive est tout de même présente. Adela, elle, pensait que ça arriverait : *je pensais il va s'éloigner, ça existe cette possibilité.*

1.5.3. Se marier intra-muros

Le mariage en prison existe. Il est possible de se marier avec un autre détenu, ou avec une personne extérieure. Cependant, dans le cas du mariage entre détenus, cela n'a été évoqué que par Paola, qui pour rappel était incarcérée dans une prison mixte. On peut dès lors se poser la question de savoir si le mariage entre deux personnes du même sexe se pratique en prison, aucune information n'a été recueillie sur ce sujet.

Paola a donc eu l'occasion de se marier dans sa précédente prison, qui était une maison de peine. Cette précision est importante, car cette cérémonie se déroule différemment selon les prisons, et selon que cela soit une maison de peine ou une maison d'arrêt.

En fait, j'ai eu un mariage comme à l'extérieur : la salle, la déco, le buffet, le gâteau, mis à part qu'on n'a pas eu les heures comme à l'extérieur, mais on a quand même eu de 14 à 19 heures, c'est plus que très bien, on a eu de la musique...c'était un mariage comme dehors quoi. [...] J'ai été plus que gâtée, j'en demandais pas autant. (Paola)

Dans la prison évoquée dans ce travail de recherche, la cérémonie se déroule différemment. D'une part parce que c'est une maison d'arrêt, et d'autre part parce que cela dépend d'une prison à l'autre :

Maintenant dans une prison comme ici [...], ça se passe que l'état civil vient ici, dans un parloir avocat [...]. Y a les deux mariés, et alors un témoin pour le marié et un témoin pour la mariée, et basta. Une VHS de deux heures, tu tires ton coup et tu te casses, en gros c'est ça (Paola)

L'organisation de chaque élément du mariage se déroule via l'aide d'une tierce personne. Par exemple, pour le choix de la robe de mariée, la détenue n'est pas en droit d'aller faire des essayages. Elle regarde donc sur internet ou dans les magazines pour des robes, prend ses mensurations, et la personne de confiance entreprend toutes les démarches nécessaires. Concernant les invités, Paola avait le droit de convier des personnes extérieures à la prison, ainsi que des personnes de l'intérieur.

Charlotte, elle, s'est justement mariée dans cette prison-ci, et a également pu inviter des personnes de la prison et des personnes de l'extérieur. La direction ayant imposé au préalable un quota maximal de personnes pouvant être conviées :

Toutes les portes de la prison étaient ouvertes, parce que c'est comme à la maison communale ! [...] C'était un bon moment, un très beau moment pour tout le monde. (Charlotte)

En ce qui concerne les démarches, elles ont elles aussi été réalisées par des personnes de l'extérieur.

Bien que Paola considère que son mariage était parfait, elle ne souhaite plus se remarier en prison :

C'est pas un mariage rêvé, qui rêve de se marier en prison ? Même si [...] j'ai tout eu. [...] Si c'est pour se marier, autant le faire correctement, et pas le faire entre les murs de la prison. Je veux que ce moment-là maintenant il soit vrai, que ça reste un vrai moment, un moment rêvé, et pas dire « ça a été un moment rêvé, mais c'était intra-muros » (Paola)

Bien que ces femmes considèrent avoir eu la chance de pouvoir se marier en prison, on peut supposer que c'est une solution de « dernier recours ». En effet, ces deux femmes sont incarcérées pour de très longues peines, et n'avaient donc pas beaucoup de

perspective de pouvoir se marier à l'extérieur. Malgré tout, ce furent des moments uniques.

1.6. La sexualité

La sexualité en prison est un objet peu étudié (Ricordeau, 2008, p.34), d'autant plus lorsqu'il s'agit des femmes. Bien que certains travaux existent, une grande partie de ceux-ci concernent une population carcérale masculine, le thème de la sexualité restant un sujet tabou malgré tout (Ricordeau & Milhaud, 2012, p.1 ; Marest, cité par Lesage de la Haye, 1998, p. 5). Il y a deux raisons principales pour lesquelles ce thème reste encore largement inabordé. Premièrement, il y a une difficulté pour le chercheur de l'évoquer avec les personnes détenues, et deuxièmement, celles-ci ne livrent pas facilement des informations aussi intimes (Ricordeau & Milhaud, 2012, p.1). Nous avons effectivement pu nous rendre compte de la difficulté à aborder ce sujet, ainsi que de la réticence de certaines femmes interviewées à en parler. Cependant, quelques éléments de leur sexualité carcérale ont tout de même pu être relevés.

1.6.1. La sexualité du couple : la VHS

Les premières Unités de vie familiale (UVF, homologue français des VHS) en France datent des années 2000 et ont été pensées différemment selon le sexe du détenu : chez les hommes, c'était plutôt pensé comme un moyen de lutte contre les agressions sexuelles, tandis que chez les femmes, c'était plutôt pensé pour maintenir les liens mère/enfant (Ricordeau & Milhaud, 2012, p. 7 ; Ricordeau, 2008, p. 40). Il ne semblait donc pas avoir de prise en considération de la sexualité féminine dans la réflexion concernant la construction de ces parloirs intimes.

Pourtant, comme précisé précédemment, pour les femmes que nous avons rencontrées, la visite hors surveillance paraît être presque exclusivement réservée au conjoint, et semble de plus être le lieu unique et principal des relations intimes à deux. Cette sexualité est donc en quelque sorte « affichée », car pour la majorité des personnes en prison, personnel comme détenues, la VHS est synonyme de relations intimes :

Au début c'est un peu compliqué, c'est dur, et on se sent sale de se dire on prend rendez-vous pour aller faire la chose quoi. Je suis occupée à prendre rendez-vous, à fixer une date et une heure pour dire je vais aller faire l'amour avec mon homme.

Au début ouais, tu te sens sale, après ouais, c'est comme tout en fait, tu t'y habitues. Toi dans ta tête tu te dis « oui attends y a tout le monde qui sait que. Le portier, la rotonde, les agents de section, les sécu ». C'est l'agent qui t'ouvre la porte de VHS et qui te donne ce que t'as cantiné pour manger et boire, et qui te dit « allez, à tout à l'heure » et qui ferme la porte. Donc tout le monde sait que t'es là pour faire ton devoir conjugal si je puis dire. Au début c'est dur hein.
(Paola)

La sexualité se trouve dès lors rythmée par la prison : la rencontre est planifiée, fantasmée (Ricordeau, 2012, p. 117).

Cette situation se montre très particulière par rapport au quotidien des personnes détenues (Rambourg, 2009, p. 53) : les personnes qui se retrouvent sont seules, il n'y a ni vidéosurveillance ni gardiens, ce qui n'arrive jamais au sein des murs. Ce qui se joue dans ces moments d'intimité maximale est différent de ce qui se joue dans les parloirs classiques (Rambourg, 2009, p.51). En effet, « la visite hors surveillance [...] est ce moment de grande intimité corporelle où le détenu retrouve l'espace de quelques instants un vécu de liberté corporelle » (Englebert, 2008, p. 72), qui offre « à la sexualité des personnes détenues un espace inédit de reconnaissance » (Lancevelée, 2011, p. 116). La visite hors surveillance apporte de la « normalité », et ainsi la possibilité de revivre des moments de partage du quotidien (faire à manger, manger, regarder la télévision, etc.), et amène également de la « normalité dans un univers hors norme en matière de sexualité » (Lancevelée, 2011, p. 120). « Ces espaces [...] représentent donc l'unique espace de reconnaissance de la sexualité des personnes détenues, et l'offre est par conséquent perçue comme s'adressant principalement aux détenus qui ont un(e) conjoint(e) stable » (Lancevelée, 2011, p. 120).

1.6.2. D'autres lieux propices aux relations sexuelles

La visite hors surveillance est le lieu principal de la sexualité des couples officiels. Cependant, des couples formés en prisons existent également. C'est notamment le cas d'Alice et Sofia, qui sont dans la même cellule. Elles ont donc à priori un espace privilégié pour leur intimité sexuelle. Néanmoins, Alice nous explique que cela n'est pas facile d'avoir un moment rien qu'à elles :

C'est pas facile de trouver un temps où on peut être tranquilles, parce qu'on ne sait jamais qui fait la nuit, on connaît les agents à force donc on sait qui passe,

qui passe pas, etc., etc. [dans la cellule]. Mais au sinon, si on n'a vraiment pas envie de se faire surprendre ou quoi que ce soit, on ne peut pas le faire mais on le fait quand même, on met une petite feuille, on colle une feuille sur l'œilleton, et au pire des cas s'ils passent, ben on le retire c'est tout quoi. (Alice)

Il y a donc une situation paradoxale où même en cellule, avoir des rapports sexuels reste compliqué et est difficilement dissimulable.

Paola explique qu'il existe d'autres endroits où des relations sexuelles peuvent avoir lieu. Il faut alors bien connaître la prison, ses failles et son mode de fonctionnement. Les exemples qu'elle donne sont cependant tous issus de son ancienne prison. Par exemple, dans la salle de sport, la disposition des caméras génère des angles morts, ce qui crée un espace non couvert par la surveillance des gardiens. Une autre façon de procéder selon elle est d'aller au fumoir. En effet, il n'y a pas de caméras au fond de la pièce. Il est alors très facile de demander à un autre détenu de surveiller la porte en échange d'un paquet de cigarettes ou de tout autre objet cantinable. Les douches sont également propices aux relations sexuelles, ainsi que le lieu de culte, également dépourvu de caméras. Carole Cardon explique qu'étant donné le fait que très « peu d'espace échappe au contrôle et au regard », « la moindre faiblesse architecturale [...] est vite repérée et exploitée » (Cardon, 2002, p. 84). Tous ces endroits « cachés » permettent donc des relations « furtives » (Cardon, 2002, p. 82), avec un risque d'être vus à tout moment. Paola explique néanmoins que selon elle, *si on a du respect pour soi-même, y a vraiment qu'à la VHS* qu'elles peuvent avoir des relations sexuelles sans cette furtivité qu'elle trouve malsaine ;

Dans les prisons d'hommes, un autre lieu propice aux relations sexuelles est le parloir (la visite à table donc) (Ricoardeau, 2008, p. 35-36 ; Ricoardeau & Milhaud, 2012, p. 5 ; Ricoardeau, 2012, p. 111). En effet, malgré la présence de caméras, d'agents et d'autres proches ainsi que d'autres détenus, cette pratique semble loin d'être exceptionnelle. Chaque détenu qui a recours à cette pratique tente de trouver l'endroit du parloir le moins visible et le moins fréquenté (à l'opposé des toilettes et des distributeurs par exemple, qui sont des lieux de passage fréquents) (Ricoardeau & Milhaud, 2012, p. 5). Il semble que ces actes soient plus facilement faisables dans les prisons d'hommes, pour deux raisons. Premièrement, les surveillants sont plus tolérants que dans les prisons de femmes (Ricoardeau & Milhaud, 2012, p.5). Deuxièmement, les femmes elles-mêmes ne semblent pas vouloir s'adonner à ce type de « sexualité honteuse » et dégradante

(Ricordeau, 2008, p 35), bien qu'également en manque affectif profond. Clothilde nous explique en effet qu'au parloir, aucun acte sexuel n'est tenté :

Mais ici si t'as le malheur de faire trop de bisous, mais direct tu te fais engueuler comme un poisson pourri. En fait t'as la table du surveillant qui est surélevée, et alors on a dix tables hein nous. Elles sont un peu éparpillées un peu partout. Mais la salle, c'est une pièce qui fait 25 mètres carrés à tout casser. C'est pas très, très grand. Et y a des petits jouets pour les enfants aussi et tout. Mais on doit se mettre en face du détenu, donc pas à côté, donc on est en face de notre visiteur, donc tu peux pas t'asseoir à côté hein. T'es en face. Donc tu peux juste tenir ton compagnon par la main quoi. Mais si tu commences à faire trop de bisous, « ooh les bisous, on se calme, tu peux faire un bisou mais n'exagère pas non plus hein, c'est pas un... ». Non, non, ici... Mais y a de la tenue. Nous, les femmes, je pense qu'on a plus de tenue que les hommes par rapport à ça. [...] On est tous ensemble hein, c'est une salle, donc franchement avec les caméras et tout le bazar, non. (Clothilde)

Ce phénomène est très intéressant, puisque des femmes de détenus sont donc prêtes à faire l'amour au parloir, tandis que des femmes détenues trouvent cette pratique impensable, et ne désirent pas imposer cela à leur conjoint (Joël, 2017, p. 89). Pourquoi une femme non incarcérée accepte ces pratiques, tandis qu'une femme incarcérée ne les accepte pas ? Une explication possible est la configuration des lieux (Touraut, 2012, p. 198). En effet, les parloirs décrits dans la littérature abordant ce sujet évoquent tout de même des cloisons, murets, portes vitrées entre chaque box, et des techniques pour optimiser au maximum ces éléments afin de ne pas être vus (Touraut, 2012, 199-200). Une autre explication pourrait être le fait que la sexualité semble être fort présente dans les prisons d'hommes, via l'imaginaire, des magazines, des photos, des paroles, des gestes, etc. (Ricordeau, 2008, p. 37 ; Ricordeau & Milhaud, 2012, p.1-3), et qui semble être nettement moins le cas dans les prisons de femmes. Malgré tout, cette sexualité est perçue par les personnes qui la vivent, hommes et femmes, comme une « sexualité de substitution, foncièrement insatisfaisante » (Ricordeau, 2012, p. 112).

De manière générale, Clothilde décrit une absence de sexualité visible au sein de la prison :

Non. Même au préau, si y a des filles qui sont ensemble ou quoi, non elles ont une tenue. Ouais, elles sont collées l'une à l'autre, mais y a pas de gestes inappropriés. Ça non, franchement non, j'ai jamais vu ça. Des bisous, c'est tout ce que je vois. [...] Non franchement ils ont pas de gestes déplacés, et même en douches, t'as jamais entendu quoi que ce soit. [...] Mais ici non, j'ai jamais vu de gestes

inappropriés, de relations consommées. Ça reste en cellule à mon avis, je pense que ça doit être en cellule. Bon maintenant quand l'agent il ouvre, surprise surprise ! Eh oui, c'est les avantages du métier [rires] (Clothilde)

La sexualité semble donc dépendre du sexe du détenu, de la configuration de la prison, ainsi que des moyens mis en place par celle-ci pour garantir un minimum d'« intimité conjugale » (Cardon, 2002, p. 86).

1.6.3. Une sexualité « compensatoire »

La sexualité en prison serait fortement différente de celle en dehors des murs : il y aurait une « frustration » et une « insatisfaction » constante (Ricordeau & Milhaud, 2012, p.8). Se créent alors des pratiques sexuelles de compensation, « des relations dues aux circonstances » (Merotte, 2012, p. 124) car s'opère une rationalisation de la privation du sexe opposé, et une « homosexualité de substitution » se met en place (Ricordeau & Milhaud, p.9), pouvant être le résultat d'une « adaptation à la vie carcérale » (Rostaing, 1997, p. 61). Le livre « Orange is the new black » fait également état de cette situation, en parlant de « gays au pénitencier » (Kerman, 2014, p. 122). Souvent, les relations carcérales sont des relations de passage, *pour qu'il y ait des câlins en prison* (Sofia). Ces relations sont dès lors créées comme moyen de gestion d'un besoin de tendresse.

1.6.4. Des espaces pour parler de sexualité ?

Les détenues expriment un manque d'informations et de lieux pour déposer des questions à ce sujet. Cependant, depuis peu, deux associations font bouger les choses dans cette prison, en proposant des ateliers pour aborder des thèmes tels que la contraception ou la sexualité de façon générale. Mis à part ces ateliers, elles disent en parler entre elles pour obtenir des réponses à leurs questions.

1.7. Conclusion

Les visites, à l'instar du courrier et du téléphone, sont un moyen très important pour conserver les liens avec les personnes aimées. Différents types de visites existent, mais toutes ont un point commun : la difficulté de retourner en cellule à la fin de celles-ci. En

effet, après l'instant partagé, une nouvelle rupture survient, et la visite suivante est une reconstruction du lien, avant de le rompre à nouveau, et ainsi de suite. La réaction des proches face à l'incarcération varie d'une détenue à l'autre, mais généralement, c'est un noyau assez réduit de personnes qui subsiste.

Les relations avec le personnel pénitentiaire et les autres détenues sont parfois simples, parfois compliquées, mais sont toutes imprégnées de la même finalité : rares sont celles qui seront conservées après la sortie. Les détenues considèrent que ces relations doivent rester au sein des murs, car elles font partie d'une étape difficile et compliquée de leur vie. Les relations de couple, elles, ainsi que la sexualité du couple, sont conditionnées par les visites hors surveillance, seul espace d'intimité affective et sexuelle possible. Cela amène une sorte de gêne face à cette « obligation » ou cette « évidence » qui est d'office attribuée aux visites hors surveillance. D'autres lieux non officiels propices aux relations sexuelles peuvent exister au sein des prisons, mais ce sont des lieux qui exigent des actes de courte durée et le risque de se faire surprendre à tout moment. Enfin, des espaces pour aborder des sujets liés à la sexualité sont petit à petit en train d'être créés au sein de la prison, au grand bonheur des détenues.

2. LE POIDS DE LA PRISON : SUBIR LES CONTRAINTES CARCÉRALES

Dans cette partie, seront exposés différents types de contraintes auxquelles ces femmes doivent faire face quotidiennement. Nous tenterons d'expliquer comment est ressentie cette « emprise » constante sur leur vie. Bien sûr, cet état des choses se veut non exhaustif, mais significatif de ce dont ces femmes ont fait part.

Nous commencerons par l'absence importante d'intimité, qui se décline en plusieurs facettes. Ensuite, nous évoquerons le manque d'hygiène corporelle et intime, qui engendre parfois des conséquences dramatiques. Troisièmement, le manque affectif et le manque sensoriel seront expliqués avec des illustrations de ces manques dans leur vie quotidienne. Ensuite, les difficultés à revenir en prison après une permission de sortie ou un congé pénitentiaire seront abordées sous l'angle de la difficulté à rompre le lien affectif. Enfin, une certaine résignation face aux difficultés carcérales a été relevée dans leurs propos, et sera évoquée brièvement, avant d'exposer certains aspects positifs qu'elles ont trouvés dans leur détention.

2.1.L'absence d'intimité

De façon générale au sein de la prison, les femmes se trouvent dans une situation de *promiscuité indécente* (Elvina).

C'est une intrusion incroyable dans votre vie privée ici, on n'a plus de vie privée. Tout le monde sait tout. (Charlotte)

Cette promiscuité engendre un manque d'intimité considérable, se jouant à plusieurs niveaux : les objets personnels, les mots, le corps et la sexualité.

2.1.1. Par rapport aux objets personnels

Une première facette du manque d'intimité est le contrôle permanent dans la possession des biens personnels via des fouilles et des inventaires.

2.1.1.1. Les fouilles de cellules

Des fouilles de cellule sont régulièrement opérées, à raison de deux par jour. Elles sont dites aléatoires, mais toutes les détenues ayant parlé de cette pratique nous ont appris que les fouilles dépendent surtout des relations qu'elles entretiennent avec les agents, de leur comportement général en détention ainsi que des faits commis. En effet, ces fouilles servent à chercher des objets ou des produits prohibés, elles seront donc faites plus en profondeur chez les femmes étant incarcérées pour des faits de vente de stupéfiants par exemple, ou encore des femmes ayant plusieurs rapports disciplinaires à leur actif. Clothilde nous apprend qu'une relation de confiance s'est installée entre elle et les agents. Ils savent qu'ils ne trouveront pas d'objet ou de substance illicites dans sa cellule, et lorsqu'ils doivent tout de même faire une fouille, elle ne dure pas :

Franchement des fois, ma fouille de cellule elle dure deux secondes. Parce qu'ils savent. (Clothilde)

C'est la même chose pour Céline :

Maintenant ça va, je suis en fin de peine donc ils me laissent tranquille. Mais au début c'était pas comme ça hein, oh, oh, oh, oui. J'étais avec d'autres détenues, c'était toutes les semaines hein. Ils te balancent dehors, ils te mettent dans la douche, où y a les douches, ça peut durer de cinq minutes à une heure. Moi ça

durait cinq minutes parce qu'ils savaient. A la fin ils en ont eu tellement marre qu'ils me fouillent plus, c'est fini. Ils regardent dans l'armoire, ils mettent sur la table, mais c'est pour toi pour ranger après quoi. Maintenant ça fait, je touche du bois, ça fait des mois que j'ai plus eu une fouille de cellule. Ça fait quelques mois qu'ils me laissent tranquille. C'est qu'ils ont confiance. (Céline)

La fouille de cellule reste, malgré tout, une pratique très envahissante, qui enlève une part d'intimité à la personne détenue, encore plus lorsqu'elle est réalisée de façon brutale.

2.1.1.2. Les inventaires

Chaque type d'objet en possession des femmes incarcérées est limité à un certain nombre. Elles ne peuvent par exemple pas posséder plus de vingt photos. Le nombre de vêtements est réglementé par une lettre collective commune à toutes les prisons et établie par la Direction Générale des Etablissements pénitentiaires : « dans les prisons où le détenu peut porter ses propres vêtements et chaussures personnels, les vêtements et chaussures suivants, répondant aux normes d'une cohabitation forcée avec les autres sur le plan de l'hygiène, de la bienséance, de l'ordre et de la sécurité, sont autorisés dans l'espace de séjour : 7 tee-shirts, 7 slips, 7 paires de chaussettes, (pour les femmes, 3 soutiens-gorge), 4 pantalons longs, 2 pantalons courts (pour les femmes, 2 pantalons courts ou 2 jupes), 3 chemisiers ou blouses, 3 pulls, un training, 2 tenues de sport, un blouson ou un veston, un pardessus, 2 pyjamas, 3 paires de chaussures (y compris chaussures de sport, pantoufles, sandales), une ceinture, un bonnet, un couvre-chef conçu pour protéger du soleil, une écharpe et une paire de gants en tissu ou en laine. La direction locale peut, en fonction des spécificités de son établissement, en autoriser de plus grandes quantités » (Meurisse, 2011, p. 3). Elles ont en outre droit à une montre, un ou deux colliers, et les boucles d'oreilles ainsi que le maquillage sont également réglementés. De plus, le moindre objet désiré doit faire l'objet d'une demande écrite d'autorisation. (Roman, 2016, p. 21).

On a un inventaire vêtements. On doit compter nos nombres de vêtements et nos nombres de sous-vêtements, la montre, le peignoir, les livres, les CD, tout. Tout est compté. Et ça c'est tous les quinze jours. (Céline)

Clothilde, qui est seule en cellule et qui aime avoir une cellule ordonnée, range sa nourriture dans des tupperwares. Une agente lui a signalé qu'elle n'avait pas le droit d'en

avoir autant, le nombre étant limité à deux. On lui a fait la même remarque pour les assiettes qu'elle possède. Il y a donc un réel contrôle opéré sur le moindre objet possédé par les détenues. Si elles détiennent plus d'objets que le nombre autorisé, elles doivent les déposer au « bagage », qui les gardera jusqu'à leur libération.

Pourtant, ces objets sont constitutifs d'un univers personnel, et permettent une individualisation de la cellule, ainsi que de soi par rapport aux autres détenues. Ces aspects de la détention seront abordés plus en profondeur dans le dernier chapitre de ce travail consacré aux identités. Quant aux photos, elles représentent des souvenirs heureux, et semblent être une manière de maintenir le lien avec les personnes à l'extérieur. Les limiter à un certain nombre revient donc à devoir faire un choix entre ces moments ou ces personnes qu'elles veulent garder auprès d'elle de façon visuelle.

Lorsque la prison interfère de façon si intense dans la possession de ces objets, c'est comme si elle empêchait la création, pour chacune des détenues, d'un univers qui leur est propre. Cela peut être très dur à vivre, étant donné que la cellule est le seul lieu de la prison qui leur laisse une relative autonomie. C'est en tout cas le cas pour les femmes qui vivent seules en cellule, car comme vu précédemment, vivre avec une co-détenue n'est pas chose facile et réduit également la marge de manœuvre sur l'aménagement de ce lieu de vie qu'est la cellule.

2.1.2. Par rapport aux mots

Les lettres que les détenues reçoivent sont lues. Normalement, les agents ne peuvent que palper le courrier entrant, afin de vérifier qu'aucune substance et qu'aucun objet illicites ne franchissent les murs de la prison. Cependant, la plupart des détenues ont confirmé le fait que leur courrier entrant était lu quasi systématiquement. Paola a par exemple une fois reçu une lettre importante concernant des démarches, qui avait été déchirée, puis recollée, avec plusieurs mentions « non soumis à contrôle » sur la lettre.

Au bout de cinq ans de prison, on sait ce qu'on peut mettre ou pas. [...] Au début on se sent un peu comme si on venait trifouiller dans notre vie privée. Malheureusement, au fil des années, j'ai bien envie de te dire qu'on s'y fait. D'ailleurs des fois y a un courrier qui est zappé, qui a même pas été ouvert, et on se dit « tiens, il a pas été ouvert ». Là tu te dis « wow, qu'est-ce qui se passe ?! », t'es prêt à appeler l'agent et à dire « chef, le courrier il a pas été ouvert », c'est à peine si t'es pas prête à faire ça parce que tu te dis « c'est pas normal, le

courrier n'a pas été ouvert, qu'est-ce qui se passe ? » [Rires]. Normalement ils ne peuvent pas, ils doivent juste contrôler si y a rien d'illicite ou d'illégal dans le courrier, point. Mais y en a qui se font un malin plaisir forcément de lire. (Paola)

Caroline Touraut explique que sachant cela, les proches s'autocensurent parfois lorsqu'ils parlent ou écrivent au détenu. (Touraut, 2013, p. 87). On peut transposer ce mécanisme à la personne incarcérée elle-même, bien qu'ayant peut-être plus l'habitude que ses proches. Paola, par exemple, communique avec des « codes » avec son compagnon, également incarcéré, pour évoquer certaines informations importantes. Pour parler de leurs avocats notamment, ils ne communiquent que les initiales. En effet, c'est une des échappatoires qu'ils ont trouvées afin de garder un minimum de contrôle sur leur correspondance. On peut imaginer deux causes principales à cette autocensure : la pudeur et la peur. (Touraut, 2013, p. 87). La pudeur, car il peut être difficile pour ces personnes, aussi bien les proches que les détenus, de dévoiler leurs sentiments à la vue ou à l'écoute d'autrui. Et la peur que certaines informations arrivent dans de mauvaises mains et que cela leur crée des problèmes en détention. Paola se restreint donc d'écrire certaines choses par rapport à ses démarches :

C'est juste le fait de pas leur tendre la perche, tout simplement, et qu'ils nous mettent encore d'avance des bâtons dans les roues si je puis dire. Voilà, donc on parle à demi-mots, pour certaines choses on a des mots codés [...]. Maintenant on a toujours une personne à l'extérieur, on fait tourner les courriers aussi, quand ça concerne les courriers d'avocats, parce que je fais rien partir d'ici moi. Je mets mes courriers d'avocat pour le médiateur fédéral dans le courrier destiné à la personne à l'extérieur [une amie de confiance]. Et cette personne-là, quand elle ouvre le courrier, l'enveloppe est timbrée, elle l'envoie de l'extérieur. Parce qu'en fait en prison, quand tu reçois du courrier, tout est répertorié dans un cahier au portier. Donc Madame X a reçu tel courrier de telle personne. Et quand toi tu mets du courrier le soir, c'est repris aussi dans un cahier. Madame X fait partir un courrier pour telle personne, tel jour. Donc voilà donc c'est clair que si on voit maître untel, maître untel [...] Le courrier sortant ils ne peuvent pas le lire. Mais qui me dit, moi, qu'une fois que j'ai donné le courrier, que eux ici en bas, le courrier, qui me dit qu'ils ne l'ouvrent pas et qu'ils ne photocopient pas ? [...] En prison y a tellement de choses qu'on voit que... [...] On n'est jamais sûr de rien en prison, ça c'est clair » (Paola)

Malgré cette intrusion, certaines femmes rencontrées n'y voient pas d'inconvénients. Sylvie, par exemple, dit que ça ne la dérange pas, tant qu'elle reçoit son

courrier. Elle n'accorde pas d'importance à qui lit le lit, puisqu'elle considère n'avoir rien à cacher.

Ce type de manque d'intimité peut également être ressenti au téléphone : Paola et son conjoint, également incarcéré, n'ont le droit de s'appeler qu'en présence d'un(e) assistant(e) social(e). Ils utilisent donc également des codes au téléphone pour communiquer certaines informations et garder un semblant de vie privée. Mis à part ce cas de figure-là, les autres femmes ne semblaient pas dérangées par le fait que le téléphone se trouve en section, et qu'elles doivent souvent téléphoner en la présence des autres détenues. Adela explique que souvent, comme les autres sont occupées, elles n'écoutent pas ce qui est dit.

Enfin, cette absence de vie privée est également ressentie lors des visites à table, car les familles sont les unes à côté des autres, sans séparation, et cela implique que tout le monde voit et entend ce qui s'y déroule. Cependant, l'instant octroyé avec la personne incarcérée est tellement court selon elles, et passe tellement vite, que l'on peut supposer que chaque famille profite pleinement du moment avec le proche détenu, sans forcément faire attention à ce qui se déroule autour d'eux. Carole Cardon explique d'ailleurs que le regard est un élément très important pour la conservation de l'intimité au sein des parloirs. En effet, « c'est le regard dont la direction est sévèrement contrôlée, qui ordonne et délimite l'espace intime » (Cardon, 2002, p. 85), comme si des barrières invisibles étaient présentes.

2.1.3. Par rapport au corps

Cette facette du manque d'intimité se traduit par plusieurs choses. Premièrement, par un bruit constant, qui fait que les personnes incarcérées ne sont jamais vraiment seules. Deuxièmement, par le fait que les agents ouvrent les portes des cellules lorsqu'ils le jugent nécessaire. Ensuite, par le fait de partager un lieu de vie très réduit, et notamment la toilette et les douches. Et enfin, via des fouilles corporelles, qui représentent une pénétration très violente dans l'intimité.

2.1.3.1. Le bruit constant

Un premier facteur qui peut s'avérer être très compliqué à vivre est celui du bruit. En effet, la prison est constamment soumise à des sons variant en intensité. Le silence n'existe pas en prison : les grilles qui s'ouvrent et qui se ferment, les clés, les pas des agents, les cris des détenues au niveau psychiatrique, les talkies-walkies des gardiens qui fonctionnent en permanence, etc. C'est également le cas des parloirs sociaux, où le brouhaha de la salle de visite se fait entendre, ou encore des agents et des détenues qui marchent dans le couloir et qui s'arrêtent devant le box occupé et commencent à discuter. Cela a d'ailleurs perturbé Charlotte, qui n'a plus parlé pendant quelques secondes, car elle disait ne plus supporter ce bruit permanent.

La lecture c'est pas possible, parce que c'est tout le temps le bruit : c'est le téléphone, c'est les talkie, c'est les filles qui gueulent, c'est l'agent qui claque la porte, c'est l'autre fille qui claque la porte, « préau madame », « courrier madame », c'est infernal, c'est infernal. Le bruit est un facteur de fatigue. Les bruits maintenant sont tout à fait identifiables. Le bruit des clés, le bruit d'un pas, je sais qui c'est. Le trousseau de clé qui va sur la poche, la chaussure qui grince, les sortes de talons, la façon d'ouvrir la porte, je sais même la façon d'ouvrir le guichet pour vérifier si on est toujours vivantes. (Charlotte)

L'ouïe est tellement sollicitée qu'elle se développe et s'intensifie, permettant de reconnaître le moindre son (Chamond et al., 2014, p. 676).

Les détenues ne sont donc jamais vraiment seules, et cette présence omniprésente est difficile à vivre. Elles se trouvent alors dans une situation paradoxale, car la prison les isole, mais en même temps elles ne peuvent jamais être seules avec elles-mêmes, il y a toujours cet « autre » non désiré qui est présent.

2.1.3.2. Surveillance et vérification opérées par les gardiens

Une surveillance de la part des agents est opérée constamment, pour diverses raisons.

Au 0 [niveau] ils ouvrent toutes les 10 minutes. Parce que c'est les internées, donc ils sont obligés de surveiller tout le temps, parce que t'as des filles suicidaires et tout ça. Donc là ils regardent beaucoup. Et maintenant au 1^{er} je pense qu'ils font comme chez nous, au 2^{ème}, donc ils passent au moment de changement de service,

donc à dix heures [du soir], ils passent à ce moment-là et puis ils repassent le matin à 6H. Mais pendant la nuit, tu les entends marcher hein, mais ils viennent pas regarder. Ils viennent plus regarder pendant la nuit. C'est fini. Avant ils venaient tout le temps, et ils t'allumaient cette lumière pendant la nuit, parce que des fois ils voyaient pas dans la cellule, pour voir si t'es bien là. Oui je vais m'échapper avec des barreaux. Je dis des fois c'est stupide. Alors ils disent « oui mais c'est pour votre sécurité aussi, si jamais vous vous suicidez ou un truc comme ça » (Clothilde)

Dans cet extrait, l'usage du mot « ils » à de nombreuses reprises pour désigner les agents est interpellant. C'est comme s'il y avait une prise de distance, une sorte d'indifférenciation entre le personnel, composé de personnes, et l'institution carcérale, comme si lorsqu'il s'agissait de contrôle et de surveillance, le relationnel était mis de côté.

L'intimité, on n'en a pas beaucoup non. Même la nuit ils passent régulièrement, y en a qui ouvrent, qui allument la lumière, oui pour l'instant y en a une qui n'arrête pas de faire ça toutes les demi-heures quoi, c'est soulant ! (Alice)

Bien que la fréquence des ouvertures des portes et des allumages des lampes dépende des étages, des gardiens en service et des cellules (ce qui explique les différences de témoignages recueillis face à ce thème), cela semble malgré tout être une pratique très intrusive et envahissante. De plus, le fait d'allumer les lumières peut être un facteur qui empêche de dormir, ce qui peut entraîner des conséquences physiques et psychologiques à plus long terme.

Je mets des boules Quiès et un truc sur les yeux parce que toutes les quinze minutes ils allument et ils regardent si tu t'es pas suicidée. (Elvina)

Les gardiens vérifient également souvent s'ils ont bien verrouillé les portes des cellules :

C'est bon si tu l'as fermée à 13heures, que t'es passé à 13 heures 40 et que t'as vu que la porte elle était fermée, laisse-moi tranquille hein ! (Paola)

Outre le fait que les agents ouvrent les portes pour vérifier que toutes les détenues soient à leur place, ils ouvrent également souvent l'œilleton placé au-dessus de la porte, ce qui renforce la constante surveillance envers les détenues. « L'espace de la cellule est en effet régulièrement observé et pénétré, et les surveillants peuvent être confrontés (lors des contrôles à l'œilleton et de l'ouverture des cellules) à la nudité, à des pratiques

onanistes ou à des relations homosexuelles. Cette situation est ressentie par les personnes détenues interviewées comme la violation d'un espace qu'ils tentent par tous les moyens de protéger en bouchant l'œilleton, en inversant les verrous pour retarder l'ouverture des portes, en construisant des rideaux de fortune, etc. » (Lancevelée, 2011, p. 117). Alice, elle, bouche l'œilleton avec une feuille collée dessus, comme évoqué précédemment.

2.1.3.3. Une toilette partagée

Il a été démontré dans ce travail que la co-détenue est une personne avec laquelle ces femmes partagent tout, sans le vouloir. Nous rajouterons ici qu'aller à la toilette est également un moment très pauvre en intimité. En effet, il n'y a qu'un rideau de douche qui sépare la toilette du reste de la cellule (qui fait environ neuf mètres carrés).

Les bruits et les odeurs sont là. Ça reste humain, tout le monde le fait, mais ça reste quand même gênant. (Paola)

Pour tenter de donner un semblant d'intimité, les co-détenues mettent le son de la télévision au maximum. En effet, étant toutes d'accord sur le fait que l'intimité n'existe pas, elles adoptent des « comportements de respect mutuel – notamment concernant la nudité et les besoins naturels » (Joël, 2009, p. 552), afin d'y remédier comme elles le peuvent. Il se produit le même phénomène concernant les douches :

On a des douches séparées en parois tu vois, et même on est très pudiques entre nous parce que pour l'instant on n'a pas de rideaux, on attend des rideaux. [...] En fait c'est des cabines de douche, donc t'as un couloir, c'est pas très, très grand hein. Et t'as cinq douches. Mais tu rentres dans la douche tu vois, t'es à l'intérieur. Bon maintenant par exemple t'auras une fille qui passe devant pour aller dans l'autre douche, ou celle qui revient pour aller sortir, généralement on tourne nos têtes et on passe, tu vois. On fait toutes ça. A part y en a deux, trois qui s'en foutent, qui aiment bien montrer leur corps, je ne sais pas pourquoi. Au sinon, non, pour ça on est toutes décentes envers nous. (Clothilde)

Une sorte de « pudeur réciproque » (Joël, 2009, p. 552) s'installe entre ces femmes, ce qui amène un respect mutuel, malgré ce manque d'intimité à tous niveaux.

2.1.3.4. Les fouilles corporelles

Les fouilles corporelles sont une autre facette de ce manque d'intimité, dans une de ses formes les plus violentes. Il s'agit de faire déshabiller la personne incarcérée devant un membre du personnel pénitentiaire, afin que celui-ci vérifie si elle n'a rien caché d'illégal dans ses vêtements, ou dans son corps. Une seule femme a abordé ce sujet, mais elle semblait réellement marquée par ces faits. Etant incarcérée depuis douze ans, Charlotte a connu les fouilles à nu après les visites à table avec les proches :

Vous savez ici y a eu un certain temps ou après la visite, après ça a été interdit, même la visite à table, on passait toutes à la fouille, on se déshabillait, mais devant l'agent, et on donnait ses vêtements, même son slip. Alors moi je donnais mon slip avec ma bande hygiénique dedans. Parce que c'était tellement déplaisant, et ben voilà. [...] Et donc y avait des personnes qui n'allaient plus à la visite avec ça. Mais vous vous rendez compte ? Avec des commentaires parfois d'agents, parce que les agents ils parlent entre eux, mais ils se rendent pas compte qu'on les entend. [...] Et il fallait faire trois genoux de flexion. [...] Vous imaginez ? Moi je m'en fous, je m'en fous. Mais vous imaginez une dame qui vient d'avoir son bébé, qui est ici ? Une dame qui a eu beaucoup d'enfants, ou bien une dame qui a 65, 70 ans, qui est en prison, qui s'est faite opérée, qui est un peu handicapée, qui a peut-être une prothèse ? « mais dépêchez-vous madame ! » [...] Je dois tout montrer, et ben voilà, [...] Tu veux ça ? Eh ben voilà, ça, c'est le résultat de ta demande. On doit tout montrer ! Et je la décolle comme ça, pour ne rien cacher. Voilà c'est dans le truc dégueulasse, j'aime pas ça moi-même. Vous êtes dans le système, eh ben on va dans le système jusqu'au bout. (Charlotte)

Aucune autre détenue n'ayant mentionné ce type de fouilles, peu d'informations ont pu être récoltées à ce sujet. Cette pratique semble révolue, en tout cas dans la prison que nous avons visitée. Néanmoins, lorsque ces fouilles sont d'application dans les prisons, elles sont vécues comme des humiliations, et certains détenus préfèrent alors refuser un parloir avec leurs proches « plutôt que de devoir se soumettre à cette pratique considérée comme humiliante et dégradante » (Roman, 2016, p. 21). C'est en effet une expérience qui « inaugure dans une violence à la fois réelle et symbolique tout ce que l'on retire au captif : d'abord son statut de sujet et d'homme libre et son intimité » (Chamond et al., 2014, p. 675). De plus, ces fouilles peuvent parfois réactiver des traumatismes sexuels vécus antérieurement (Chamond et al, 2014, p. 676), cela prouve à nouveau à quel point cette mesure est intrusive et violente.

2.1.4. Par rapport à la sexualité

Comme expliqué dans le chapitre relationnel, les visites hors surveillance sont, pour une majorité des femmes, considérées d'une part comme étant utiles surtout pour les couples (alors que ce dispositif peut être demandé pour d'autres relations familiales), mais également comme un passage obligé lorsqu'on est en couple, afin de maintenir le lien. Cela implique que la plupart du temps, lorsque l'une d'entre elles se rend en VHS, il est très probable qu'elle ait des relations intimes, et tout le monde dans la prison s'en doute, les détenues ainsi que le personnel. « Les moqueries escortent, le long des couloirs, ceux qui vont accéder aux unités. [...] Celui qui « va aux UVF » doit donc fréquemment se protéger de ceux (détenus ou surveillants) qui tentent de réduire la visite à une stricte consommation sexuelle. » (Lancevelée, 2011, p. 121)

Vous savez, c'est difficile aussi de revenir d'une VHS. Vous savez pourquoi ? Parce que les agents ils vous regardent de la tête aux pieds. (Charlotte)

Les moments qui précèdent et qui suivent la visite dans l'intimité sont donc des moments qui perdent leur dimension personnelle et intime.

Il a également été expliqué pourquoi la sexualité en cellule était elle aussi dépourvue d'intimité.

De façon générale, « la sexualité est largement entravée et surdéterminée par le fonctionnement du milieu carcéral [...], les regards s'immiscent dans les territoires du moi les plus secrets » (Lancevelée, 2011, p. 119).

2.2. Le manque d'hygiène

2.2.1. L'hygiène corporelle

Cet aspect de la détention n'a été abordé que par trois femmes. Cependant, cela semblait avoir une grande incidence sur leur détention. La première à en avoir parlé a fait part d'une expérience précise vécue avec une co-détenue :

Sur les dix jours que je suis avec, elle a fait un refus douche. Donc le monsieur [l'agent] m'a dit « normalement je ne peux pas », mais on a profité qu'elle était en

visite, on a laissé la cellule ouverte, et on a fait courant d'air et quand elle est revenue à la douche on lui a dit que c'était une obligation de se laver ou alors elle devrait retourner au [niveau] zéro, et ça fait deux jours qu'elle se lave. Aujourd'hui elle lave ses vêtements. Elle dit qu'elle fait une dépression, et qu'elle est pas bien, et que tant qu'elle est pas bien elle reste dans son lit et elle a envie de rien. (Sylvie)

Sylvie avait donc du mal à supporter l'odeur de sa co-détenue, qui ne se lavait plus.

La deuxième femme à en avoir parlé est une femme qui, avant son incarcération, vivait avec un niveau de vie très élevé, et a été choquée de ce qu'elle a rencontré ici :

Les gens ici ils sont insalubres [...]. Y a des cafards et des rats partout. On a quatre chats mais les pauvres ils ont peur. [...] Je vis dans cette puanteur depuis huit mois et demi, avec des gens qui puent et qui se lavent pas, et je parle du personnel aussi, parce que 80% du personnel, vous voyez comment ils sentent ? C'est des insalubres aussi. [...] En fait ici c'est la misère sociale. [...] C'est brutal quand tu arrives ici. Surtout quand tu as un niveau de vie vraiment... Enfin maintenant je sais que je vais apprécier même un coca. (Elvina)

C'est pour ça aussi je préfère le 0 [le niveau] parce que moi ici on a tous les couverts et tout en plastique, donc c'est plus salubre, c'est comme si on est en pic-nic. Que à l'étage, savoir que quelqu'un d'autre a bu dans la tasse, a utilisé... vu l'hygiène, comment on lave et tout ça... (Elvina)

Selon Charlotte, certaines femmes de la prison font couler l'eau de la douche mais ressortent sèches.

Chacun fait ce qui veut, mais on vit en communauté donc ça véhicule quand même des choses (Charlotte)

Les produits cantinables étant très chers, surtout ceux destinés à se laver, cela pourrait donc peut-être être une piste de réponse face au manque d'hygiène de certaines personnes, étant donné que très peu reçoivent de l'argent de leurs proches, et que le travail dans cette prison rapporte en général entre 60 et 100€ par mois.

2.2.2. L'hygiène intime

Il y aurait un manque de considération de la part de la prison envers l'hygiène intime féminine. Cela se traduit notamment par un « accès parfois problématique aux soins (par exemple aux gynécologues), aux contraceptifs (notamment la pilule), au matériel

nécessaire à la prévention des maladies et infections sexuellement transmissibles » (Ricordeau, 2008, p. 40). Cela se traduit également par un manque d'informations données aux détenues concernant le corps de la femme et des réactions qu'il peut avoir. Charlotte, qui toutes les nuits, se réveillait trempée de sueur, a demandé des explications à la gynécologue de la prison concernant la ménopause, mais elle ne lui en a pas fourni. Or, ces changements peuvent surprendre et stresser. À la demande de Charlotte, l'association qui mène des actions dans cette prison y a introduit deux livres explicatifs sur le sujet, et les femmes en sont très contentes.

Ce manque de considération peut parfois prendre des proportions inimaginables, et engendrer des cas de figure très graves :

Je suis tombée gravement malade en prison, j'ai failli mourir. Donc on m'a laissée mourir ici. Il restait deux, trois, heures et je mourrais. En fait j'ai eu un fibrome à l'utérus, qui expulsait tout mon sang. Mon sang, normal. Donc je pissais le sang. C'est une excroissance en fait, c'est un « polipe », c'est une boule qui se met sur votre paroi utérine, parce que moi je suis assujettie au cancer. Donc elle poussait en fait sur ma veine centrale dans mon utérus, donc elle m'expulsait tout mon sang. Et ici, ils foutaient, rien, ils me donnaient des pilules pour arrêter les saignements. Je changeais de bandes hygiéniques, je mettais comme des Pampers en fait. Toutes les heures je changeais. La nuit mon drap était rempli de sang. Pendant un mois. Un mois ! Un mois j'étais comme ça. J'ai même été au palais comme ça ! Y a eu du sang jusqu'à la moitié de mon jeans, que j'avançais comme une tortue. Et quand j'ai montré ça au palais, comment j'étais, ils m'ont dit « mais ils sont tarés ou quoi, vous laisser sortir comme ça ?! » J'ai dit « j'ai été obligée d'accepter, j'avais refusé auprès du greffe de ne pas aller, on m'a obligée d'y aller. » Et j'ai été pour rien du tout parce que je ne devais même pas me présenter ce jour-là. Le juge il m'a dit « mais qu'est-ce que vous foutez là ? Vous deviez pas être là. » C'était juste pour une remise de documents. Donc, ça. Donc jusqu'au jour où y a un des agents qui est là aujourd'hui, qui a téléphoné au médecin-chef [...] y avait pas que le sang, y avait plus d'oxygène, dès que je montais l'escalier j'étais comme ça [bruits de suffocations], j'avais la tête qui tournait, ils devaient me tenir pour me ramener jusqu'à ma cellule. La douche, je crois que je tombais tous les jours dans la douche. J'avais peur d'aller me laver parce que je tombais dans la douche, parce que j'avais un manque d'équilibre. Mon cœur qui battait dans ma tête à fond pendant toute la nuit donc je dormais pas, ça pendant un mois hein. Et puis ils sont venus en urgence un samedi matin, ambulance et tout le bazar. Ils étaient déjà en train de me transfuser, dans le SAS. Ils m'ont dit « mais comment vous êtes encore vivante ? Pour un petit gabarit, comment êtes-vous encore vivante ? » Parce qu'il me restait facilement un quart de mon sang dans le corps. Un quart. Ils ont pas compris comment j'étais vivante. (Clothilde)

Clothilde a donc eu une expérience désastreuse engendrée par une non prise au sérieux de son état. Cela a entraîné des conséquences à plus long terme :

Maintenant grâce à eux ici, ben je suis anémique. Je suis obligée de prendre du fer à vie, parce que mon taux de fer ne se remet pas. Y a rien à faire. Et ils veulent que je me fasse opérer. Parce que finalement on m'a pas enlevé mon utérus on m'a enlevé que le fibrome, donc j'ai quand même 45 ans, donc j'y pense à l'enlever, plus enlever mes ovaires aussi, et parce que je ne veux pas être opérée en tant que prisonnière, ben on ne m'ausculte pas, on ne me prend pas en charge [...] Moi, menottes au truc, à la cheville comme j'ai eu quand j'étais à l'hôpital, je dis, je venais à peine de me réveiller en salle de réveil, j'avais déjà la menotte au poignet. Avec des baxters comme ça, avec du sang là, du fer là. D'où j'allais courir, c'est quoi ce truc ? Vous êtes sérieux ? J'étais que l'ombre de moi-même, je suis là avec des entrailles, je suis désolée, moi je veux pas. En plus, visites, on avait droit qu'à une heure de visite, ils doivent venir ici donner leur carte d'identité, puis partir à l'hôpital, donc c'est trop compliqué, moi j'ai besoin de ma famille à côté de moi pour ça. J'ai besoin d'être libre, de pouvoir me lever de mon lit, d'aller boire un café en bas, à la cafèt' ou n'importe quoi [...]. Je devrais être en prison et faire ça ? C'est hors de question. Et puis moralement on m'enlève quand même une partie de mon corps féminin, donc c'est trop important pour moi. (Clothilde)

Clothilde devrait se faire opérer, mais elle refuse de la faire en tant que détenue, car cela engendrerait des conditions d'hospitalisation très dures à supporter pour elle (menottes, surveillants, peu de visites, etc.). Elle rajoute également que comme elle refuse de se faire opérer, la prison ne la prend plus en charge, malgré l'énorme risque qui a été pris précédemment concernant sa santé.

2.3. Le manque affectif

Le fait d'être enfermée implique un manque affectif sérieux, car ces femmes sont séparées des gens aimés.

Bien sûr si on me disait maintenant tu pars, même avec un bracelet [électronique] de dix ans je pars. Parce que moi c'est pas la liberté qui me manque, c'est l'amour de mes proches. On n'a pas de contact social, parce que ici c'est la prison, c'est « bonjour », « aurevoir », « s'il vous plait », « merci ». [...] La peine nous punit fortement. Parce qu'on sait que la punition c'est nous retirer de nos proches. Parce que je pense pas que ce soit la liberté qui fait quelque chose. (Sylvie)

Cela implique une incapacité à se projeter avec leurs proches, à prévoir des activités avec eux. Cela les empêche également de voir leurs proches évoluer, leurs enfants grandir. Elles ne sont pas à leurs côtés pour les aider dans les moments plus durs, ou pour célébrer des moments heureux.

Ça va faire deux mois que j'ai pas de visites, ça va faire deux mois que j'ai pas de contact physique avec mon compagnon, vous trouvez ça humain ? Je viens d'apprendre que ma sœur est enceinte, je suis même pas là ! C'est normal ? Je dois me taire et rien faire et attendre ? (Paola)

Plusieurs d'entre elles évoquent le manque de petites actions du quotidien qu'elles faisaient auparavant :

Puis je pense, ils sont dehors, ils repartent, et moi avec mes enfants dehors, ben je vais, le soir quand on est dehors ou quoi je vais au McDo, ou on va se manger un morceau, ou on va se balader, là je téléphone, je dis « vous êtes où ? » « oh on est passé par le Quick ou le McDo », donc je pense j'aimerais tant être à côté d'eux et profiter avec eux. Ça va arriver, mais je perds ces moments-là pour l'instant. C'est ça qui me fait très mal, c'est tout ce que je suis en train de perdre là pour l'instant. Ça m'ennuie énormément ça. Parce que je vais devoir rattraper, mais rattraper tout tu sauras jamais rattraper ça. Y a rien à faire, c'est une année que tu ne pourras pas rattraper, comme l'autre année non plus, mais j'essaye de faire le maximum quoi. Quand je sortirai, c'est ce que j'ai dit au petit, une fois qu'ils m'enlèvent mon bracelet, on va partir trois semaines à la mer, on va un peu bouger à gauche et à droite, on va faire plein de choses. Parce qu'il sait que moi je suis comme ça de toute façon. Je sais pas rester en place. [...] J'aime bien les brocantes, je vais sur les marchés, je vais voir des expos, je vais à la forêt, je vais au parc tout près de chez nous parce qu'on a un grand parc, je fais un peu de tout. Dès qu'il y a des trucs. Quand c'est Halloween on fait Halloween dans le quartier, y a des fêtes dans des quartiers voisins, je fais de tout en fait avec les gosses, j'ai toujours été comme ça. (Clothilde)

Dès que tu t'éloignes de ta vie de l'extérieur, toutes les petites choses que tu les avais, même des choses que tu donnais pas d'importance, par exemple une soirée devant la télé avec le copain, c'était rien, c'était quelque chose de normal. Maintenant oh my god c'est très cher. [...] Je peux vous donner des exemples mille, tout ce qu'on fait à l'extérieur, dès que t'es ici et que t'es coupée, au début tu sens pas trop ça, que ça te manque. Bon tu as des autres sentiments hein. T'es pas bien. Mais avec le temps ça commence à te manquer voir une station de métro, voir des gens passer, je sais pas, tout. Cuisiner quelque chose que t'aimais bien. Bon ici on peut mais ça fait longtemps que j'ai pas fait. On n'a pas vraiment tous les ingrédients. Par exemple moi je suis Roumain, je peux oublier de cuisiner quelque chose, par exemple le farine de maïs,

y a pas, et nous on utilise tout le temps. Et ça te manque, de cuisiner à la maison, l'ordinateur, le GSM, je ne parle même pas de tout ça, mais bon ça c'est pas grand-chose. Je sais pas, le quotidien, je parlais avec ma sœur sur Whatsapp. [...] tu faisais ce que t'avais envie au moment que tu avais envie. Ici c'est pas comme ça. C'est exactement ça. [...] Maintenant je suis coupée de faire ce que j'ai envie quand j'ai envie et avec qui, et ça c'est très dur à vivre, parce qu'ici t'es au programme, c'est vraiment au programme, donc tu peux pas avoir cette spontanéité, c'est coupé. [...] J'allais au spa, au restaurant, au cinéma. Tout ça petit à petit tu as plus. (Adela)

Adela explique en outre que cette absence de moments partagés avec les proches crée un manque profond, qui prend de plus en plus d'ampleur :

Tu as plus et tu commences à manquer de plus en plus. Plus le temps passe, plus que ça te manque encore. (Adela)

La période des fêtes de fin d'année est aussi un moment de détresse pour les détenues, puisqu'elles ne peuvent pas les fêter avec leurs proches :

Il y a rien ici pour les fêtes. Il y a seulement un sapin ici sur le niveau qui te rappelle. Vaut mieux qu'il y a pas de sapin, je préfère. [...] En plus au téléviseur ça commence au mois de novembre avec les réclames et tout. Ils pensent pas à nous en fait ! [Rires] Y a personne qui pense à nous, c'est seulement pour les gens de l'extérieur. (Adela)

Je sais que je dois encore passer encore une fois Noël ici et nouvel an, et ça c'est dur. (Catouchka)

Ce manque affectif général peut également se traduire par un manque de contacts physiques :

Un câlin fait à mes filles, c'est ça qui me manque le plus (Chantal)

Tu peux même pas prendre ta fille dans les bras, oui, quand tu rentres et quand tu sors [pendant les visites à table], mais pas longtemps. (Catouchka)

Sylvie confie également que le fait de ne pas pouvoir toucher le bras de sa fille lors des visites est très dur pour elle, elle qui a toujours eu une relation fusionnelle avec elle.

Parmi les femmes rencontrées, deux d'entre elles ont leur conjoint incarcéré. Pour elles, ce double enfermement implique également de passer encore moins de temps que les autres femmes avec leur compagnon. En effet, les visites sont encore plus

réglementées, et pour le cas de Paola, leurs prisons respectives étant très éloignées, cela complique encore plus les choses.

Certaines détenues prennent des antistress ou des médicaments pour aider à l'endormissement : elles ne réussissent parfois pas à dormir loin de leurs proches, car la nuit est une période « propice à toutes les angoisses » (Chamond et al., 2014, p. 677). Les médicaments agissent dès lors comme en partie régulateurs d'un manque affectif, et comme un moyen de « fuir la réalité » (Rostaing, 1997, p. 137).

2.4. Le manque sensoriel

Cet autre type de manque est également très prononcé. Certaines femmes interviewées laissaient entendre que toujours rester dans la prison et ne jamais sortir amenait une coupure entre elles et le monde extérieur, qu'elles ne voient pas évoluer. Elles sont d'ailleurs paniquées à l'idée de sortir un jour, car elles savent que beaucoup de choses ont changées, et elles ont peur de devoir à nouveau se confronter à la vie à l'extérieur (prendre les transports, croiser des personnes dans la rue, utiliser un GSM ou un ordinateur avec toutes les nouvelles fonctionnalités qui sont possibles, etc.). Bien que l'idée de retrouver toutes ces choses leur font peur, elles sont tout de même émerveillées lorsqu'elles ressentent des sensations qu'elles n'ont plus l'habitude de ressentir en étant enfermée : des odeurs, entendre des personnes rire de bon cœur, entendre un chien aboyer, respirer l'air de dehors, notamment.

Ma cellule elle donne sur le petit préau, donc sur les arbres de la rue, donc j'entends le tram qui passe. A partir d'un certain moment de l'année y a le marchand de glaces, y a toujours à une telle heure, le petit chien qui aboie, puis le grand chien, l'autre petit chien hargneux qui aboie aussi. Et puis dans les buildings, enfin les buildings, les maisons à étages là, à telle heure les lumières s'allument, y a des gens qui font la vaisselle, puis j'sais bien [...] elle tire ses tentures, et toute la nuit elle est éveillée. Puis avant que les feuilles repoussent, y a un immeuble on voit aussi certaines lumières qui s'allument, et c'est toujours à la même heure. Et c'est plaisant de regarder par la fenêtre parce que ça fait de la compagnie sans l'être, mais voilà. [...] ça me donne l'impression je suis un peu aussi à l'extérieur. Voilà je connais pas ces gens, je les vois pas, mais par exemple il y a une maison et au-dessus ils ont fait une terrasse sur une plateforme. Et ils ont mis un style, comme du bambou comme ça autour, pour avoir la discrétion. Mais parfois ils mangent donc on les entend parler, et c'est plaisant en fait. On entend des bruits de voix, ou des gens qui

rient, donc je trouve ça très agréable, et puis suivre le cours des saisons, c'est les bourgeons, les feuilles, ça aussi quoi. Puis les arbres qu'on a, c'est des marronniers et des châtaigniers donc la floraison, les feuilles. Y a beaucoup d'oiseaux aussi, énormément d'oiseaux. Ça commence, vers 6H20, 6H30, hop ça commence. C'est très agréable. (Charlotte)

Le témoignage de Charlotte illustre donc ce manque important et l'émerveillement que des petites actions du quotidien menées par des personnes vivant à l'extérieur lui procurent. En outre, ce manque sensoriel peut également être vu à la lumière d'une réalité de la prison, qui est « la dégradation rapide des organes des sens avec détérioration visuelle, olfactive et gustative, tactile » (Chamond et al., 2014, p. 676), et avec, comme évoqué précédemment, un développement très important de l'ouïe.

2.5.Revenir après une permission de sortie ou un congé pénitentiaire

Une permission de sortie est accordée aux détenues qui sont dans les dates d'admissibilité, en vue de préparer leur réinsertion, ou d'honorer des rendez-vous importants à l'extérieur, tel qu'un rendez-vous chez un(e) psychologue, un entretien d'embauche, un rendez-vous dans une association qui aide à la réinsertion, aller à la commune pour renouveler sa carte d'identité, etc. Cela varie d'une durée entre deux heures et huit heures (pour cette prison).

Un congé pénitentiaire est accordé aux détenues qui sont dans les dates d'admissibilité, en vue également de préparer leur réinsertion ou d'honorer un ou plusieurs rendez-vous, mais permet également de retourner chez les proches pour une durée maximale de trente-six heures. Les congés ont donc pour but principal de maintenir (ou recréer) les liens familiaux en préparation à la libération.

Dans les deux cas, la détenue sort seule de la prison, et a l'obligation de revenir à une certaine heure. Parmi les femmes que nous avons rencontrées, toutes celles qui avaient obtenu un congé pénitentiaire ou une permission de sortie ne sont pas revenues à l'heure prévue. Elles sont restées auprès de leurs proches, en sachant que cela aurait des conséquences négatives. Elles expliquent qu'elles avaient toutes l'intention de revenir, ne comptant pas s'évader, mais qu'elles n'arrivaient pas à rentrer à la prison, car elles étaient chez elles et qu'elles avaient goûté au plaisir d'être à nouveau à l'extérieur.

Une fois que tu vois la lune à l'extérieur, c'est foutu, c'est dur. (Catouchka)

Clothilde par exemple est restée un an dans sa maison, sans que personne ne vienne sonner chez elle pour vérifier. Cependant, elle raconte que cette expérience était très difficile à vivre, car elle vivait dans l'angoisse constante qu'on revienne la chercher :

« C'est très lourd, c'est très lourd, parce que vous existez pas en fait. Je travaillais déclaré c'était très bien, mais l'argent allait sur le compte de mon mari, puisque moi j'avais pas accès à ma banque. Et ma mutuelle, même si je suis en ordre, j'ai pas d'adresse, donc si je tombais malade...un vrai fantôme, un vrai fantôme. Moralement c'est très, très dur, j'étais acariâtre tout le temps, je gueulais à la maison parce que j'étais pas bien du tout. Dès qu'il y avait la sonnette qui fonctionnait, j'allais comme ça [en mimant avec ses mains le fait d'avoir peur]. Mon mari il me voyait, je devenais blanche. Blanche, blanche comme une morte. Donc c'est pas possible. Et même aller dehors quand il y a une voiture de police ou quoi, vous devenez parano, parce que vous croyez que c'est pour vous [...]. Non j'avais très, très peur. [...] Plus jamais une expérience comme ça, plus jamais de la vie, parce que ce n'est pas possible. [...] A ne pas refaire, et à dire aux autres « ne le faites pas », parce que sérieusement ça n'en vaut pas la peine. Parce que voilà, moi la punition, la direction m'en veut, parce qu'ils m'ont fait confiance. (Clothilde)

Finalement, elle a été repérée lors d'un banal contrôle routier. En contrôlant son identité, les policiers se sont rendu compte qu'elle n'était pas là où elle devait être. Alice a eu une expérience similaire, bien qu'elle ait duré moins longtemps. Elle explique qu'elle comptait retourner à la prison, mais dit qu'*on ne sait jamais très bien quand on va le faire.* (Alice)

Ces cas peuvent sembler étranges. Lorsqu'une détenue quitte la prison et ne revient pas, un signalement est alors envoyé aux forces de police. Il y a une délégation d'autorité de la prison envers la police. Dans ces deux cas de figure, il y a eu une sorte d'oubli de ces femmes, qui ont pu vivre plusieurs mois sans même être cherchées, puisqu'elles ne se cachaient pas. On peut émettre l'hypothèse que ces femmes n'étant pas dangereuses à priori (cette notion étant déterminée en fonction des faits commis), la police a préféré se concentrer sur des missions plus importantes. Ce sont tout de même des situations interpellantes.

Après une fugue, les prochaines permissions et prochains congés sont parfois refusés, ou autorisés mais uniquement accompagnés.

Paola, elle, redoute ce moment, sachant très bien que c'est un moment difficile pour toutes les personnes incarcérées :

Je pense que le plus dur est à venir, quand j'aurai mes PS [permissions de sortie], quand j'aurai mes congés, et que je vais me dire « putain il me reste plus que deux heures et après je dois rentrer en prison ». (Paola)

A l'instar de ce qui a été développé dans la section sur l'« après-visite », une nouvelle cassure du lien s'opère, le lien a été retrouvé pour un temps très court, et doit être rompu à nouveau. De plus, les congés et permissions de sortie sont des moments plus intenses que les visites, car ils sont plus longs et se réalisent à l'extérieur de la prison, ce qui rend la séparation encore plus dure, d'autant plus si la personne incarcérée retrouve son ancien lieu de vie l'espace de quelques heures.

Rentrer de ce genre de mesures octroyées semble donc très compliqué pour chacune d'entre elles, car il est difficile d'abandonner ses proches à nouveau. Il est intéressant de voir que même si elles savent qu'il y aura des complications et des punitions, que cela aura probablement un impact sur leur détention et que cela brisera le lien de confiance qu'elles ont parfois établi avec la prison (direction, agents, notamment), le fait de devoir rentrer semble impensable et insurmontable.

2.6. Résignation

Toutes ces femmes semblent adopter un comportement de résignation, palpable dans leurs propos. Par ce mot, nous entendons le fait de subir les différents aspects évoqués ci-dessus avec un certain fatalisme. En effet, beaucoup d'entre elles, après avoir affirmé des faits qu'elles ne cautionnent pas ou qu'elles ont du mal à gérer, terminent en montrant une forme d'acceptation de la situation :

On s'y fait. [...] La tête haute puisqu'il y a pas le choix. [...] On est déjà fin janvier, y a déjà un mois de passé de l'année. Il en reste plus que onze. Faut voir les choses comme ça. Aujourd'hui je suis comme ça mais si ça tombe demain je dirai tout l'inverse, c'est vrai que c'est pas évident. [...] L'être humain est fait pour s'adapter à toutes sortes de situations, malheureusement. Sinon y aurait que des morts en prison. Donc à force on s'y habitue. On s'y habitue parce qu'on se dit « bah ouais on n'a pas le choix » [...] Maintenant faut prendre son mal en patience, et puis pas lâcher, continuer à se battre, et mordre sur sa chique vraiment. (Paola)

Le manque devient plus fort. On s'habitue avec la petite routine d'ici quand même, on va avec, on se réveille le matin, on va au travail, on a pris l'habitude. Mais le manque il est là, mais on essaye de pas non-stop penser à ça non plus, parce que ça sert à rien de penser « oui ça serait bien d'aller au spa maintenant », je deviens triste pour rien. Je me fais à moi-même du mal, pourquoi ? Non. Je pense plus et c'est bon. (Adela)

Elles décrivent donc une sorte d'habituatation à ces situations, une forme d'acceptation, même si c'est dur pour elles, parce qu'elles considèrent n'avoir pas le choix si elles veulent avancer.

2.7.Faire ressortir du positif dans cette épreuve

Bien que l'incarcération soit une période très dure à vivre, certaines nous ont fait part de petites choses positives qui sont arrivées avec la détention :

Y a pas tout qui est négatif dans la détention. [...] Au niveau strictement intellectuel, j'ai plus le temps de lire ce que je voulais encore lire depuis des années. Parce que ces emails...et ça, ça me manque pas du tout. (Elvina)

J'ai beaucoup plus d'assurance qu'avant, quand j'ai un problème, je sais à qui m'adresser, je vais trouver la personne, j'expose mon problème. Y a beaucoup de choses qui ont changées par rapport à avant, quand j'étais libre, y a beaucoup de choses que j'ai pu travailler. (Charlotte)

Parfois on peut trouver des bonnes choses ici, comme par exemple une fille qui peut rester ta copine si tu as des points communs avec. Ou bien je lis beaucoup maintenant, chose que je ne faisais pas à l'extérieur, et donc je crois que je peux améliorer mon français encore en lisant beaucoup, j'espère. Je lis en français. Donc on peut extraire aussi des petites choses positives. Il faut hein. Donc comme ça tu vas pas penser « ok, j'ai perdu un an ». Non j'ai pas perdu, j'ai gagné une expérience. (Adela)

Elles prennent du temps pour lire, ce qu'elles ne faisaient pas forcément à l'extérieur. De plus, les contacts sont diminués à cause de l'incarcération, mais cela engendre un tri malgré elles dans leurs relations, qu'elles considèrent comme positif : elles savent dorénavant sur quelles personnes elles peuvent compter lorsqu'elles se trouvent dans une situation difficile. Elvina dit également qu'étant donné que l'incarcération est tellement dure pour elle, elle appréciera *même un coca* quand elle sortira. C'est le cas de la plupart

des femmes : lorsqu'elles évoquent toutes les actions quotidiennes qui leur manquent, elles expriment le fait que dès qu'elles pourront à nouveau les faire, elles leur donneront beaucoup plus d'importance qu'auparavant.

2.8.Conclusion

L'incarcération telle qu'elle est mise en œuvre engendre à la fois des privations affectives, sensorielles, d'intimité et d'hygiène. Les cellules sont donc « davantage un lieu de promiscuité que d'intimité » (Ricordeau & Milhaud, 2012, p. 4), et le partage de lieux très réduits et très intimes se fait difficilement : « la rétractation de l'espace vital partagé contre son gré transforme la proximité à l'autre en promiscuité plus ou moins persécutrice ; elle viole l'espace intime, porte atteinte à l'intégrité du moi » (Chamond et al., 2014, p. 678). En outre, les mesures octroyées pour le maintien des liens affectifs sont également sources de nouvelles ruptures qui sont très dures à gérer et à accepter. Face à toutes ces contraintes subies, les femmes font preuve d'une certaine résignation, une sorte d'acceptation de ce qui leur arrive, ce qui les aide à surmonter ces épreuves. De plus, elles relèvent tout de même quelques éléments positifs de leur incarcération, ce qui les aide également à avancer.

3. MAINTENIR SES IDENTITÉS

En tant que personnes, ces femmes revêtent plusieurs identités. Elles sont à la fois des personnes à part entière, avec leur propre personnalité, mais également femme, mère, compagne, grand-mère. La prison peut engendrer un chamboulement au niveau de ces diverses identités. En effet, l'incarcération signifie un mode de vie totalement différent, qui engendre l'éloignement par rapport au conjoint et aux enfants, et qui remet fortement en cause l'identité de femme et de mère. En outre, l'identité même d'être humain peut également être remise en cause.

3.1.Rester soi

La prison entraîne une dépersonnalisation qui peut être difficile à vivre. Par « dépersonnalisation », nous entendons le fait d'être privé de certaines composantes essentielles de l'identité singulière, qui permettent de se démarquer vis-à-vis des autres.

Dans la prison on est dépersonnalisée, il faut faire sa place en prison. Pas être cheffe de bande, c'est pas ça. Mais « je suis là, je suis là » (Charlotte)

Cette dépersonnalisation est notamment liée au manque d'intimité et au manque affectif, évoqués dans le chapitre précédent.

Le contact social il est très important, parce qu'on devient des animaux ici on est vraiment, on représente plus rien. Moi je dis, on est en prison, on est un déchet. (Sylvie)

Elle est également liée à la perte d'autonomie. Dans cette section, l'impact concret que ce phénomène peut avoir sur la vie de ces femmes sera démontré, tant sur leur tempérament que sur leur perception d'elles-mêmes. Nous verrons également les moyens qu'elles mettent en place, de façon volontaire ou non, pour contrer cet effet de dépersonnalisation.

3.1.1. Sentiment d'infantilisation et perte d'autonomie

L'incarcération engendre une « position de subordination permanente » (Rostaing, 1997, p. 133). En effet, ce sont les agents et le règlement de la prison qui décident de tout : le moment de la douche, le moment des repas ainsi que leur distribution, le moment d'ouvrir la porte de la cellule, le moment de sortir au préau, le nombre de vêtements qui peuvent être placés dans la machine à laver, le nombre de vêtements et d'objets qui peuvent être possédés en cellule, le moment pour téléphoner aux proches, etc.

J'en ai marre de dépendre d'eux, j'en ai marre qu'on m'ouvre la porte le matin pour me dire d'aller prendre ma douche, de prendre mon café, j'en ai marre de me dire aujourd'hui on change les draps, j'en ai marre de tout ça. J'en ai marre. J'ai 45 ans bordel, j'ai le droit de...voilà je suis pas une enfant, et même mes enfants je leur impose pas le régime qu'on impose ici. (Clothilde)

T'es qui pour me dire quand je dois aller me laver ? (Paola)

« L'incarcération supprime la jouissance de certains droits fondamentaux. Des domaines de décisions qui relèveraient normalement de la volonté de chacun requièrent ici le consentement des autorités » (Rostaing, 1997, p. 134).

Cette « réduction sévère du champ d'autonomie et d'initiative personnelle » (Rostaing, 1997, p. 135) induit une perte d'autonomie parfois considérable pour les détenues. En effet, Catouchka s'est sentie perdue lorsqu'un congé pénitentiaire lui a été octroyé : elle ne savait plus comment prendre les transports en commun, ni comment ouvrir une porte d'entrée :

Pour moi c'était dur de prendre le tram, et le bus, j'avais plus l'habitude, je sais plus comment ça marche après trois ans [...] Parce qu'on n'a pas de clé, tu vois, depuis trois ans je savais plus ouvrir une porte. C'est depuis trois ans que j'ai plus eu une clé dans la main. (Catouchka)

Bien que cela soit le cas pour la plupart des prisons, certaines femmes ayant été incarcérées dans d'autres prisons auparavant nous ont fait part de quelques différences. Paola, par exemple, était dans une prison où les détenues ont la clé de leur cellule, à l'instar des agents. Elles ont également une douche et un téléphone dans la cellule, ce qui leur permet de se prendre en charge et de décider quand elles se lavent et quand elles téléphonent, notamment :

On fait tout nous-mêmes, comme à la maison je vais dire, c'est un semblant de vie, de la vie à l'extérieur. [...] Toi, détenue, tu as ta clé. Tu ouvres et tu fermes ta cellule comme tu veux. (Paola)

Dans sa prison précédente, Sylvie pouvait quant à elle cuisiner quand elle le désirait. Ici, ça n'est pas le cas :

On avait nos taques électriques, on avait nos casseroles, donc arrivé fin de journée, on nous donnait la douche, le préau, et après on faisait notre petite popote, donc c'était comme à la maison. Mais ici on ne peut pas, on a juste ce qui est sur le chariot. On a droit à une fois par semaine d'aller à la cuisine, mais c'est trois quarts d'heure donc c'est pas des plats préparés, c'est...on ne saurait pas faire un pot au feu, ou une sauce bolognaise. Parce que le temps que la bolognaise se fait sur trois quarts d'heure c'est pas possible avec les pâtes, les machins, donc voilà. (Sylvie)

La dépersonnalisation est dès lors issue notamment d'un phénomène de « déresponsabilisation » (Rostaing, 1997, p. 133). Les détenues sont « dépossédées » de leur propre vie et de leur prise de décisions (Rostaing, 1997, p. 136).

3.1.2. L'habillement

L'habillement régi par le milieu carcéral est un autre élément de cette dépersonnalisation. De façon générale, les prisons ne permettent pas aux détenus de porter les tenues qu'ils souhaitent. Or, le port de vêtements que nous choisissons est une composante essentielle de notre identité en tant que personne. La prison supprime donc cette caractéristique qui est propre à l'humain. Céline nous explique que dans la prison de son mari, les hommes doivent porter l'uniforme, et que cela impacte fortement son moral :

Il a droit à ses t-shirts et tout donc ça va, il a reçu une nouvelle veste pour l'hiver, donc il change quand même, de temps en temps il faut un peu changer. Donc il est impatient de mettre un jeans, parce qu'il en peut plus. Du jour au lendemain on t'oblige à mettre ces horreurs, c'est des vraies horreurs ce qu'ils portent, c'est vraiment l'uniforme de la prison, c'est atroce. (Céline)

Avec cet uniforme porté tous les jours, son mari a l'impression de perdre sa personnalité. Cela génère également un impact négatif sur elle, qui ressent une certaine « violence » à le voir habillé de la même façon à chacun de leur moment d'intimité, et ce depuis trois ans et demi :

Il peut pas porter de chemise, il peut pas porter de jeans, c'est dur quoi. (Céline)

Dans la prison visitée pour ce travail, les femmes ont le droit de s'habiller comme elles le souhaitent (pour rappel, tout type de vêtement est cantonné à ne pas dépasser un certain nombre), mais sont contraintes de porter le tablier. C'est une sorte de veste sans manches, de couleur bleue/grise, qu'elles doivent porter au-dessus de leurs vêtements, dès qu'elles quittent leur cellule. Malgré une certaine marge de manœuvre dans leur habillement, elles ressentent tout de même ce phénomène de dépersonnalisation et considèrent cela comme étant difficile à vivre :

T'es un numéro dans toutes les prisons, ça c'est clair. Mais ici on te le fait vraiment ressentir. Genre le port du tablier. Ça te retire une part d'humanité, tu te sens un peu rabaisée au niveau de ton statut social. (Paola)

On est obligées, quand on sort de cellule on doit mettre ça, au travail, à la visite, et au téléphone, on doit mettre ça chaque fois qu'on sort de cellule. (Céline)

Les vêtements étant donc un moyen de conserver une part de leur personnalité, lorsque des vols ont lieu, Céline confie qu'elle trouve cela *terrible*. En effet, les vêtements et les bijoux représentent une grande partie des objets qu'elles ont le droit de conserver en cellule, et par conséquent une grande partie de ce qu'elles possèdent, de ce qu'il leur reste suite à leur incarcération. Cela peut donc être dur émotionnellement de s'en voir privée, car ce sont également les seuls objets qu'elles peuvent utiliser pour se distinguer des autres détenues.

3.1.3. Un changement de tempérament

L'incarcération provoque également une modification profonde de l'humeur et de l'état d'esprit :

J'ai changé. Même les assistants sociaux, la psychologue a dit que j'avais changé, par rapport au début. (Céline)

Sylvie, qui ressent ce changement de façon assez importante, compte demander à être seule en cellule, afin de prendre du recul et de « se retrouver » :

Je pense qu'à ce moment-là j'essayerai de retrouver un petit peu ce que je suis, parce que ici on devient un peu aigrie [...] je suis aigrie, je suis moins tolérante, je suis taiseuse, parce que plutôt qu'affronter le truc je suis plutôt soumise et humiliée. (Sylvie)

Elle explique par ailleurs qu'elle a fait part de ce constat à sa fille, en lui expliquant qu'elle ne serait plus jamais la même :

Je lui ai fait comprendre que dans deux ans et demi je ne serai plus la maman qu'elle a laissée, parce que la prison m'a changée, je le sens. Quelque fois il m'arrive de lui raccrocher au nez pour une bêtise [...] Que je ne faisais pas ça dehors. (Sylvie)

Ces changements observés semblent être assez profonds et s'être ancrés assez rapidement dans leur façon d'être. La prison s'impose dès lors à nouveau de façon « violente » au sein de leur vie. Gwénola Ricordeau parle en effet d'« irritabilité », et de « sentiment de vide et de fatigue », tous deux évoqués par un grand nombre de détenus lors de sa recherche (Ricordeau, 2012, p. 115).

Notons que ce changement de tempérament peut également être causé par le ressenti constant de la souffrance des autres :

Y a d'autres relations qui deviennent pénibles et je veux dire j'en ai fait les frais, parce que c'est soutenir une personne, mais elle n'a jamais l'idée d'appuyer sur le starter et d'avancer elle-même. Donc c'est la porter, la tirer, la pousser, la stimuler, l'encourager, être son coach, et à un certain moment je me sens fatiguée, je me demande bien pourquoi. Et je me sens un peu tristounette. (Charlotte)

La dépression et la souffrance sont en effet vite contagieuses en prison (Chamond et al., 2014, p.679), c'est donc un aspect non négligeable du changement de tempérament.

3.1.4. Une transformation des corps

L'institution va même jusqu'à avoir un impact sur le corps des détenues. Ce phénomène peut être imputé à plusieurs facteurs.

D'une part, l'hygiène alimentaire semble compliquée. Elvina explique que beaucoup de détenues ont pris du poids depuis leur arrivée.

Ici, actuellement, si t'as pas d'argent pour cantiner, tu dois crever la dalle. Et même si tu cantines, c'est... [...]. Ils cantinent, et puis c'est beaucoup de sucre, c'est une malbouffe que c'est pas possible, puis y a la déprime qui s'installe. (Elvina)

Pour les produits cantinables que la prison propose, elle possède un accord avec une grande surface, mais ne propose que les produits *bas de gamme* (Elvina), les moins nutritifs et les plus caloriques.

Au niveau des repas, cependant, Clothilde et Sylvie semblent s'accorder pour dire qu'ils sont assez variés.

D'autre part, cela peut être dû au manque d'activités physiques en prison. Bien que certains cours soient donnés, on peut supposer que tout le monde n'y a pas accès, et que tout le monde ne trouve pas une activité physique qui lui corresponde. En outre, les détenues ne sortent que deux heures par jour au préau, le reste du temps elles sont en cellule, au travail, aux repas ou en activités. Ce qui limite donc également fortement leur capacité à faire de l'exercice.

Certaines femmes ne reconnaissent donc plus leurs corps, qui revêt une « inquiétante étrangeté » (Chamond et al, 2014, p. 679). Pour Elvina, cela a été l'inverse. Elle se dit en *malnutrition*, à cause de la nourriture peu nutritive qui leur est distribuée.

3.1.5. Le droit d'être heureuse en prison ?

Un autre aspect de la dépersonnalisation propre à l'incarcération est cette question, qui s'est posée uniquement lors de trois entretiens, mais a retenu notre attention. Il y a d'abord Sylvie, qui considère qu'étant en prison, elle ne peut être heureuse, et qui ne se sent pas légitime de se sentir bien dans sa peau :

Quand j'entends les gens rire, j'ai mal au ventre. Parce que je me dis « comment est-ce qu'elles arrivent à rire en prison ? » Y en a c'est comme leurs maisons [...]. Moi ça fait deux ans et demi, je saurais pas avoir des éclats de rire. Pas parce que je me l'interdis, juste parce que je suis malheureuse. Moi ma vie elle est pas en prison, elle est dehors. Je les envie un petit peu en me disant « si je pouvais être comme elles », et après je leur en veux un petit peu en disant « comment elles savent rire en prison ? » (Sylvie)

Sylvie ne comprend pas comment il est possible de rire et de vivre « normalement » tout en étant incarcérée. Plus loin, nous verrons que sa façon de penser se traduit également sur la perception qu'elle a de son physique.

Un autre cas de figure est celui des femmes étant incarcérées pour des faits particulièrement violents commis sur des enfants. La plupart des autres détenues considèrent que ces personnes n'ont pas le droit de vivre normalement, au vu des faits qu'elles ont commis. Charlotte, une des femmes étant incarcérée pour ce genre de faits, témoigne :

Y a des moments, je m'éclate, je rigole, etc., et j'ai déjà eu des remarques : « et, toi, t'as fait ça et tu rigoles, mais t'es bien en fait ?! » (Charlotte)

En nous parlant d'une autre détenue, Clothilde nous dit également qu'elle ne comprend pas pourquoi elle chante, elle rit, elle vit, alors qu'elle a maltraité son petit garçon :

J'ai encore du discernement, ça je suis désolée, je peux pas [comprendre] [...] On est trois, quatre, comme ça en haut, on ne supporte pas ces gens-là, y a rien à faire.

On les laisse dans leur coin tu vois, on fait rien, mais on ne supporte pas ces gens-là (Clothilde)

De façon générale, le fait d'être heureuse en prison reste très relatif. Les femmes ont en effet toutes exprimé un mal-être, quel qu'il soit, créé par l'incarcération, qui est une situation très difficile à vivre au quotidien.

3.1.6. Personnaliser sa cellule

Face à ce phénomène de dépersonnalisation qui touche ces femmes, elles créent un moyen d'y faire face : personnaliser leur cellule. Ce désir de donner vie à sa cellule se concrétise via divers objets : des photos, des dessins reçus, des boîtes de rangement, des réalisations personnelles, etc.

Une fois par mois je sors un grand sac poubelle de ma cellule, et je suis étonnée de ce que je sors : j'ai beaucoup, beaucoup, beaucoup, dans ma cellule. C'est mon lieu de vie quoi, j'ai plus rien dehors donc... [...] j'ai aussi des kilos de partitions, j'ai des kilos de dessins, j'ai des revues, j'ai des livres, j'ai des CD. (Charlotte)

Ses photos sont toujours chez moi, tous les soirs, donner une bise, tous les matins, si je fais pas ça, j'ai oublié, je laisse tout tomber et je rentre dans ma cellule pour donner leur bise, tu vois ça reste mon bébé. (Catouchka)

C'est un moyen de se sentir un peu chez elles, mais également une façon de plus de rester liées à leurs proches. Outre les photos et les dessins, elles conservent parfois des objets que leurs proches leur ont ramené de l'extérieur, comme un instrument de musique, des vêtements, etc. La personnalisation de leur cellule via ces objets est donc également une façon de maintenir le lien. Comme expliqué précédemment, les fouilles et les inventaires réalisés constamment ne permettent pas une grande individualisation de la cellule.

On a l'inventaire donc on peut pas dépasser un certain quota. Mais voilà, et puis c'est des affaires aussi personnelles : des photos, des objets, des réalisations personnelles, des fois on a l'atelier bricolage, on peut ramener en cellule, donc c'est aussi plaisant d'avoir des choses personnelles, ça personifie. Pour se dire je rentre du travail, je rentre chez moi, quand je rentre en cellule. (Charlotte)

Ces objets sont parfois tellement personnels que les femmes ne veulent pas que d'autres les voient :

Même si on peut bien s'entendre avec une personne, la cohabitation, c'est tellement une petite cellule que...j'ai pas envie, ma cellule est très personnalisée, donc j'ai pas envie que cette fille regarde les photos, regarde mes dessins, regarde des trucs. Qu'il me reste quelque chose de personnel. Avec pas mal de désordre. C'est ça le problème d'une cellule : on range, et puis au fil de la journée, ça devient un petit peu difficile, et puis le soir je range tout avant de me coucher sur mon lit parce que j'ai tout mis sur mon lit. (Charlotte)

L'intimité se faisant rare, ces objets sont donc tout ce qu'il leur reste d'intime, et partager ces éléments de leur histoire avec quelqu'un d'autre reviendrait à éliminer cette dernière part personnelle, qui est une dimension importante de leur identité.

3.1.7. Avoir des responsabilités : une chose essentielle

Une autre façon de faire face à ce phénomène de dépersonnalisation et de « déresponsabilisation » (Rostaing, 1997, p.133), est d'avoir des responsabilités. Les femmes incarcérées disent en effet se sentir inutiles, et expriment une difficulté importante par rapport à cette sensation de ne plus avoir de rôle particulier et de ne « servir à rien ». Elles ressentent donc un besoin d'assumer certaines responsabilités. Celles-ci peuvent être trouvées au sein-même de la prison, via le travail par exemple :

Je travaille en cuisine, donc ça me procure un bien fou, parce que j'ai un poste plus élevé que les autres, donc c'est moi qui fait à manger, c'est moi qui prépare, j'ai certaines responsabilités, et ça voilà, ça ne vous détruit pas. On me donne quand même une valeur, et un bête exemple, quand on fait des gâteaux par exemple le dimanche après-midi, ou des desserts, ben les agents sont tous contents, ils vous remercient. Donc ça fait du bien. Vous êtes pas la prisonnière, vous êtes un être humain à part entière, et on fait en sorte que vous soyez un être humain, et pas une prisonnière avec un numéro d'écrou. Donc ça c'est super important, et c'est vrai que ça fait, oui au moral ça fait du bien aussi. (Clothilde)

Dans cet extrait, Clothilde met en avant un phénomène plus puissant et profond que la dépersonnalisation : la déshumanisation. Elle exprime le fait que la prison, au-delà de leur retirer leurs caractéristiques personnelles, leur retire également leurs caractéristiques d'être humain en les considérant « comme des numéros d'écrou, des « choses » anonymes qu'on surveille, qu'on déplace, qu'on compte » (Rostaing, 1997, p. 247). Cela pose donc largement question.

En outre, ces responsabilités peuvent également être trouvées vis-à-vis des proches, en continuant à assumer des choses pour leur famille, depuis l'intérieur de la prison :

Mon mari il a tout sur ses épaules, donc il doit assumer tout, même s'il y a des trucs que je ne dis pas que j'assume d'ici, de l'intérieur. [...] J'essaye dans la mesure du possible. (Clothilde)

Clothilde cherche notamment des adresses d'associations pour aider son mari avec des médiations de dettes, lui rappelle ses différents rendez-vous administratifs, lui explique où il peut trouver des vêtements de seconde main pour leurs enfants, lui téléphone pour s'assurer que le loyer a été payé, etc. Elle a également trouvé une bourse d'étude pour leur fille, qui désire étudier dans une école d'art. Une dame enseignant le dessin dans cette prison a effectivement décidé de donner une partie de sa bourse à cette détenue, pour que sa fille puisse réaliser ses études. Lorsque Clothilde a abordé ce sujet, elle était fâchée car elle ne comprenait pas comment son mari, libre, n'a pas réussi à obtenir la bourse d'étude (il n'a pas rempli les papiers à temps), alors qu'elle, enfermée, arrive encore à trouver une solution :

J'ai téléphoné à mon mari, je commence à gueuler, je dis « tu te rends compte ce que moi j'ai fait ? Je suis enfermée entre quatre murs, je n'ai pas internet, je n'ai pas possibilité de téléphoner quand je le souhaite ». Je dis « je n'ai accès à rien du tout », et je dis « bordel j'arrive encore à trouver le moyen » je dis « de pouvoir payer le matériel de ta gamine », je dis « t'es sérieux ! » Puis il savait pas quoi répondre. (Clothilde)

Cependant, cette responsabilisation peut être ressentie comme un « trop plein », alors qu'elles ont des moyens limités, en comparaison avec les moyens des personnes en liberté :

Je fais avec les moyens du bord, mais y a un moment je peux pas le faire tout le temps, c'est pas possible [...] Il met beaucoup sur mes épaules. [...] Moi je ne dors pas quand les factures ne sont pas payées. Parce que déjà, mon domicile il est super méga important pour mes enfants. De deux, moi j'ai demandé mon bracelet, il me faut mon domicile. Si je l'ai pas, il me passe là en dessous du nez et je suis repartie encore pour six mois en plus. [...]. Là je suis déjà en stress pour mon TAP, et toi tu me fous du stress en plus. (Clothilde)

Clothilde ressent un manque de prise en charge des choses importantes de la part de son mari, et cela lui amène du stress et de la fatigue supplémentaire à ce qui est déjà issu de

la vie carcérale. Adela nous dit d'ailleurs qu'en étant en prison, elles sont en général *beaucoup plus fatiguées qu'à l'extérieur*.

Malgré tout, cette prise de responsabilités semble être un moyen, conscient ou non, de faire face à la dépersonnalisation, voire la déshumanisation opérée en prison, afin de se sentir utiles.

3.2. Conserver sa féminité

La féminité peut être vue sous différents angles. Dans ce travail, nous opterons pour une définition directement tirée de ce qu'en pensent les femmes rencontrées. Par « féminité », nous entendons donc ici le fait de s'apprêter, de mettre des vêtements qui mettent en valeur le corps d'une femme, de se maquiller, de se sentir belle et bien dans son corps, le fait de « ne pas se laisser aller » (Rostaing, 1997, p. 266).

Sachant cela, la question de l'habillement prend une dimension supplémentaire si on évoque la féminité. En effet, certaines femmes interviewées estiment cela important d'entretenir leur féminité. Certaines d'entre elles prennent d'ailleurs le temps de se préparer avant une visite des proches, mais surtout avant une visite du conjoint :

Ah oui, monsieur venait, même plus que sur mon trente et un, ah oui pour mon mari, pour ma sœur aussi je fais un effort hein, c'est un moment encore hors prison, donc quand je sors en PS je fais aussi mon effort d'être...que mes cheveux ne sentent pas la friteuse, les oignons, je suis habillée correctement. [...] Avec mon mari c'est préparée, c'est normal. Avec le restant de ma famille, c'est présentable, c'est un peu de maquillage, c'est me coiffer comme il faut, c'est si j'ai récuré un truc en cuisine, les gants ont percé, c'est voilà être présentable quoi, pas avoir les ongles dégueulasses, sentir mauvais ou un truc comme ça, ça non. C'est du respect par rapport aux autres aussi. Par rapport à moi-même et par rapport aux autres aussi, c'est la moindre des choses je trouve. (Charlotte)

Lorsque nous demandons à Charlotte si elle accorde le même temps à se préparer pour les visites à table que pour les VHS, elle nous répond :

J'accorde le même temps, oui faut pas exagérer non plus (Charlotte)

Elle explique alors que peu importe le type de visite, elle essaye de mettre des vêtements dans lesquels elle se sente bien, afin de se sentir à l'aise :

Ça peut être une jupe avec des collants, ça peut être un training, ça peut être comme aujourd'hui, ça peut être plein de choses quoi, mais si je suis pas à l'aise avec un vêtement, je le mets pas. (Charlotte)

Adela considère également cela important de s'apprêter avant de voir son compagnon :

Bon il me connaît dans tous les états hein puisqu'on a habité ensemble. Mais vu qu'il ne me voit pas deux, trois, quatre jours, le temps qu'il ne vient pas, j'aime bien quand même quand il vient que il a une belle surprise. Et oui, je me prépare, bien sûr. Je fais du maquillage, du parfum, de tout hein. Je me prépare même une heure à l'avance, même plus. J'ai le temps en plus ! [rires] (Adela)

Alice, elle, se maquille légèrement avant une VHS, mais ne met pas de vêtements particuliers, estimant être assez naturelle. Néanmoins, elle explique qu'elle connaît certaines détenues qui se préparent durant des heures avant les visites.

En plus de l'habillement et du maquillage, la coiffure semble également être un élément important de l'illustration de cette féminité. Alice a obtenu un petit salon de coiffure au sein de la prison, et explique qu'il a du succès auprès des femmes. En effet, celles-ci désirent se faire coiffer avant des visites, mais également avant de se rendre au palais par exemple, ou encore avant une permission de sortie, afin d'être présentable. Il est important de préciser qu'à part Alice, aucun service de coiffure n'est dispensé par la prison.

De façon générale, certaines estiment que la prison ne doit pas les empêcher de rester féminines et de se sentir belles :

On doit quand même se sentir femme toujours. [...] Je suis toujours femme, donc il faut temps en temps prendre soin de nous, s'occuper, se maquiller, comme on était à l'extérieur. On ne doit pas se couper et se priver vraiment de tout, ça sera pas bien et ça nous aide pas en fait. (Adela)

Au début de son incarcération, lorsqu'Adela demandait à son compagnon de lui apporter des vêtements particuliers, il ne comprenait pas cette nécessité, pourquoi elle avait besoin de cela en prison :

Après il a compris que je reste une femme même en prison. J'ai les mêmes besoins. Au début il comprenait pas pourquoi je veux des jolis vêtements, mais après il a compris. Je lui dis « je suis toujours femme, je veux me sentir bien dans ma peau, aller belle aux visites. » (Adela)

Corinne Rostaing explique en quoi cet impératif est si important pour les détenues : « maintenir une image positive de soi compte pour son moral, mais surtout dans la relation à l'autre. C'est montrer sa capacité à résister et à vivre comme dehors » (Rostaing, 1997, p. 266.). Selon elle, c'est également une façon de lutter contre la « déresponsabilisation » (Rostaing, 1997, p. 133) opérée en prison, en prenant des décisions sur son corps, en s'assurant (Rostaing, 1997, p. 267).

Néanmoins, ces femmes sont parfois tristes lorsqu'elles repensent à leur style vestimentaire et leur féminité d'avant la prison, car cela semble malgré tout plus compliqué d'être féminine au sein des murs :

J'étais très féminine avant, et ici c'est catastrophique. (Céline)

Cela peut être expliqué par le fait qu'elles n'ont plus beaucoup l'occasion de voir leur corps dans un miroir. En effet, dans la cellule, un miroir est posé au-dessus de l'évier, et ne permet que de voir le visage. Ce miroir, placé en hauteur, implique que les femmes qui sont trop petites ne s'y voient parfois pas du tout. Le seul autre miroir présent dans la prison est placé devant la porte qui mène au préau ou aux parloirs sociaux. C'est un miroir plain-pied, les détenues prennent donc souvent le temps de s'y regarder, étant les seules occasions de se voir en entier :

Encore là maintenant y a une cheffe qui me dit « oui ça va, t'es jolie » parce que juste avant de venir j'étais justement en train de me regarder dans le miroir. C'est vrai qu'on est souvent tentées de se regarder dans les miroirs. (Alice)

Bien sûr, toutes les femmes ne prennent pas soin d'elles :

Y en a qui font attention, y en a qui se négligent tout à fait. Qui sont négligées et ne prennent pas soin d'elles-mêmes, qui ne savent pas prendre soin d'elles-mêmes. Y a beaucoup de femmes qui ne savent pas prendre soin d'elles-mêmes. (Charlotte)

De plus, certaines des femmes interviewées ont dit ne pas s'apprêter de façon particulière avant les visites, car elles ne considèrent pas cela comme quelque chose d'important.

Malgré ces témoignages, certaines femmes se sentent mal dans leurs corps depuis leur incarcération. Catouchka par exemple, confie qu'elle n'aime pas se voir dans les miroirs :

Et ça de temps en temps j'aime pas parce que je vois comment je vieillis, j'ai pris un sérieux coup ici. (Catouchka)

Sylvie, qui comme précisé plus haut, n'estime pas pouvoir se sentir bien en prison, ressent la même chose pour son physique :

Y en a elles sont parfumées, cocotées, comme si qu'elles vont en discothèque, moi j'y arrive pas. J'ai jamais été en pantalon déjà. J'étais quelqu'un de féminine, les courts cheveux, décolorés, toujours maquillée, je vais pas dire péteuse, mais j'étais assez fière. En plus j'étais en couple, donc pour faire plaisir à mon conjoint il fallait se faire belle aussi. (Sylvie)

Lorsque nous lui demandons si elle s'apprête avant une visite, elle répond :

Non, du tout. Moi, non. Ma fille me le reproche un peu, parce que à x [son ancienne prison] elle m'avait envoyé un virement pour m'acheter du maquillage, elle m'a envoyé une robe et des bottes et tout ça pour m'habiller. Je l'ai fait une fois, [...], pour elle, mais ici je le fais pas. Parce que quand je rentre, je me dégoûte un peu, je prends un gant de toilette, j'efface tout, parce que j'estime qu'ici y a pas de vie, et que je peux pas me montrer belle et heureuse ici en prison et que eux sont malheureux dehors, donc j'accepte pas. (Sylvie)

Ce sentiment de non-légitimité à être bien dans son corps et à se sentir belle semble quelque chose de plus fort qu'elle. En effet, « ne plus prendre soin de soi résulte de la perte radicale de l'estime de soi » (Chamond et al, 2014, p. 680).

Cette féminité semble donc revêtir une dimension particulière au sein de la prison, il y a une sorte de « féminité carcérale ». En effet, leur incarcération les empêche d'accorder les mêmes moyens qu'auparavant pour « se faire jolie ». Elles ont non seulement un moral et une façon de penser, pour certaines, qui les en empêche, mais elles n'ont surtout pas les mêmes possibilités qu'à l'extérieur pour se regarder, se maquiller, s'habiller, etc. « Les facilités sont plus limitées qu'à l'extérieur » et « il faut faire avec les moyens disponibles » (Rostaing, 1997, p. 268).

En outre, la transformation des corps, évoquée plus haut dans ce travail, rend également compte de l'impact que la prison exerce sur le fait d'être femme.

Le fait de s'apprêter avant les visites est un phénomène qui se remarque également dans les prisons d'hommes (Ricordeau, 2012, p. 110).

3.3. Conjuguer son rôle de mère et l'incarcération

L'incarcération engendre une difficulté, voire une incapacité pour certaines femmes à exercer leur rôle de mère.

3.3.1. *Vivre avec l'absence de son enfant*

Le fait d'être mère fait partie intégrante de leur identité, et la prison leur enlève une part de cette identité en les séparant de leurs enfants.

Ma fille elle va avoir 18 piges, je peux pas les fêter ici. Mon petit grandit, j'ai besoin d'aller le chercher à l'école, de le déposer à l'école, j'ai besoin de travailler, j'ai besoin d'exister. Là je n'existe pas, même si ouais, pour les gardiens et tout, ils m'aiment bien, j'existe pour eux, moi j'existe pas. Je ne fais rien pour exister donc c'est très difficile. (Clothilde)

La maternité est donc une composante essentielle de leur existence, mais elle est « atrophiée » par l'incarcération.

Moi je me bats pour mes gosses, pour maintenir justement ce lien, ce lien avec mes enfants. Parce que pour moi c'est primordial, voilà c'est mes poumons, c'est ma vie, je n'ai plus que eux, je n'ai plus de père, j'ai plus de mère, ils sont décédés tous les deux. J'ai pas de frère, j'ai pas de sœur, j'ai personne. Pas d'oncles, pas de tantes, rien, personne. J'ai ma petite famille à moi que j'ai construit. Donc pour moi c'est mon poumon, c'est ce qui me fait franchement tenir le coup, sérieusement. [...] Mon fils il grandit, j'ai besoin d'être là près de lui. (Clothilde)

« Les mères souffrent de la séparation avec leur enfant » (Rostaing, 1997, p. 278), et ce besoin d'assumer leur rôle parental est en partie lié à la solitude affective que la détention engendre pour ces femmes. (Roman, 2016, p. 18-19).

En outre, comme évoqué précédemment, les mères ont le sentiment de passer à côté de moments clés de la vie de leurs enfants. Elles les voient grandir, mais à chaque fois qu'ils reviennent les visiter, ils ont évolué sans elles, et c'est un temps qui ne sera jamais rattrapé.

Un autre facteur qui entre en compte est l'obligation pour elles de confier leur enfant à d'autres personnes (Rostaing, 1997, p. 278). Ce sont soit des personnes de confiance, soit des personnes imposées par la justice. Le lien que la personne détenue entretient avec la personne en charge de l'enfant est un facteur important de la conservation de la relation avec celui-ci. S'opère en effet une sorte de dépendance aux personnes s'occupant de l'enfant (Roman, 2016, p. 14), car ce sont eux qui décident de la fréquence des visites et des appels téléphoniques, ainsi que de l'envoi du courrier. Ce sont donc eux qui décident de la force du maintien de la relation que l'enfant entretient avec son parent (Roman, 2016, p. 16). Les mères tentent de se tenir informées du quotidien de leur(s) enfant(s) (Ceccotti, 2015, p. 68) auprès des personnes qui en ont la charge. Si ces dernières entretiennent de mauvaises relations avec la personne incarcérée, cela peut mener à un empêchement de prise de contact envers l'enfant (Ceccotti, 2015, p. 69).

Dans le cas d'Alice, le Service d'aide à la jeunesse ne l'autorise plus à voir son fils, ni même à lui téléphoner. Il vit chez ses grands-parents, elle n'a des nouvelles de lui que via eux, lorsqu'ils viennent en visite.

Ils coupent vraiment les liens quoi, et ça j'arrive pas à comprendre (Alice)

Sylvie, elle, ressent plus de détresse vis-à-vis de ses liens avec ses petits-enfants. Elle explique en effet que sa fille étant adulte, elle sait que la relation persistera malgré l'incarcération. Mais elle aimerait être présente pour voir ses petits-enfants grandir et pouvoir jouer son rôle de grand-mère :

Ma fille je sais qu'elle a sa vie de femme, sa vie de maman, elle est occupée, je lui dis un courrier, je lui téléphone plusieurs fois par semaine, donc je vais dire, j'ai quelque chose. Mais mes petits-enfants...leur odeur, leurs premiers pas, leur sourire, tout me manque. (Sylvie)

Dans tous les cas, toutes les mamans s'accordaient à dire que cette situation est très dure à vivre, également pour les enfants, qu'ils soient mineurs ou majeurs.

Maintenant je fais mal à mes enfants. Parce que le résultat est que voilà, c'est eux qui pâtissent. C'est eux qui prennent tout là maintenant dans la figure à cause de ma faute à moi. Oui dans un sens je fais souffrir mes enfants. (Clothilde)

Avant de rentrer ici, deux jours avant, j'avais grondé mon fils. Mais grondé, j'avais juste crié sur lui. J'étais mal hein quand je suis rentrée ici. J'ai téléphoné, je crois que je me suis excusée 10 fois au téléphone. (Clothilde)

Ces femmes ne supportent pas que leur enfant souffre à cause de leur incarcération, elles vivent cela comme quelque chose de très difficile.

3.3.2. *Vivre avec son enfant en prison*

Les mères ont le droit d'être incarcérées avec leur enfant en bas-âge dans plusieurs cas de figure : si elles ont la charge de leur enfant lors de leur incarcération, si les deux parents se trouvent incarcérés, ou encore si elles accouchent en prison. Elles ont alors le droit le droit de garder leur enfant jusqu'à l'âge de trois ans (Lucchese, 2015, p.37).

Dans cette prison, il y a actuellement quatre enfants. À priori, les mères avec enfants sont seules en cellule. Comme évoqué précédemment, deux « cellules mamans » sont prévues au sein de cette prison. Si la prison compte plus de deux mamans, ces femmes sont alors prioritaires pour être seule en cellule. Cela arrive pourtant que par manque de place, elles se voient attribuer une co-détenue. La cellule est ouverte en journée pour leur permettre de circuler avec leur(s) enfant(s). Les mamans sont situées au deuxième étage : une petite aire de jeux y est prévue, fermée d'une barrière. Chaque mère a le droit de choisir une baby-sitter attitrée, qui pourra s'occuper des enfants dès que la maman devra s'absenter, pour un laps de temps très court ou plus long (prendre une douche ou se rendre au tribunal par exemple). Cette relation est officialisée avec un rapport mentionnant le nom de la mère et le nom de la détenue qui s'occupe des enfants. C'est cependant un travail non rémunéré.

Une crèche se situe juste à côté de la prison, les mamans ont la possibilité d'y laisser leur(s) enfant(s) tous les jours de la semaine : une personne y travaillant vient chercher les enfants dans la prison, pour les mamans qui le souhaitent.

Il est important de préciser que les enfants, même s'ils peuvent être avec leur mère, ne sont pas incarcérés, et ont le droit d'aller et venir dans la prison. C'est notamment le cas pour deux petites filles de la prison, qui passent tous les weekends avec leur père.

3.4. Conclusion

Conserver ses multiples rôles et identités tout en étant incarcérée n'est donc pas chose facile. En effet, l'identité même d'être humain est mise à mal, ainsi que celle de personne à part entière et différente des autres. Ce « gommage » est opéré via plusieurs mécanismes inhérents à la prison. L'identité féminine est également mise à mal, bien qu'une majorité des femmes interviewées tentent malgré tout de la conserver, par les moyens limités dont elles disposent. Enfin, « la parentalité en prison se présente prise dans des formes d'empêchement, qui contribuent à une mise en suspens de la parentalité et, entraînant des vécus de souffrances, mettent à mal l'engagement parental » (Roman, 2016, p. 15).

CONCLUSION

Les détenues restent en contact avec leurs proches via trois canaux majeurs : les visites, le courrier, et le téléphone, qui prennent place en fonction du planning des proches. Etant donné que rendre visite prend du temps, « la question du temps est donc une condition essentielle pour maintenir les liens » (Crépin, 2000, p. 94). Les fréquences de maintien des contacts dépendent d'une détenue à l'autre. De plus, la réaction des proches face à l'incarcération dépend également d'une femme interviewée à l'autre, mais semble s'inscrire dans une tendance générale : les personnes qui restent sont presque toutes issues de la famille proche.

Outre les relations avec les proches, les détenues créent inévitablement des relations avec le personnel pénitentiaire et les autres femmes incarcérées, qui sont parfois négatives, parfois positives, mais qui en général resteront des relations carcérales, et ne se prolongeront pas au-delà des murs.

Le couple subit également la détention, et sa sexualité se limite à la visite hors surveillance. Cette visite, qui existe pour donner de l'intimité aux personnes concernées, engendre paradoxalement une intimité très pauvre car la sexualité est dès lors surveillée et commentée par tous les acteurs carcéraux. L'intimité en prison est en effet quasiment inexistante, et est entravée à plusieurs niveaux, jusqu'à celui du corps et celui de la sexualité, qui n'est jamais totalement « libre ». « Le reclus subit l'omniprésence des autres, la cohabitation forcée dans un huis clos » (Chamond et al., 2014, p. 676). « L'autre toujours présent est obscène parce que trop là [...], intrus et intrusif par son regard » (Chamond et al., 2014, p. 678).

Outre ce manque cruel d'intimité, d'autres manques importants se font ressentir. Principalement le manque affectif, au centre de toutes les préoccupations des détenues, mais également le manque d'hygiène et le manque sensoriel, qui peuvent avoir des conséquences non négligeables sur le corps et le tempérament des détenues.

L'identité même des personnes incarcérées en tant que personne à part entière se voit questionnée et chamboulée par « les effets pathogènes de déshumanisation successifs induits par l'enfermement, tels que [...] la désocialisation, [...], la détérioration du lien à

l'autre, la réduction de l'identité, [...] la déchéance physique et morale » (Chamond et al., 2014, p. 675), qui s'inscrivent dans un « processus [...] de soumission et de désobjectivation » (Chamond et al., 2014, p. 675). C'est également le cas pour leur identité de femmes et de conjointe : « les détenues sont attachées au fait de rester femme, ce qui équivaut pour elles à être propre, rester coquette, se maquiller. Elles souhaitent être reconnues comme des femmes ordinaires » (Rostaing, 1997, p. 266). Pourtant, la prison ne le permet pas toujours. Si ce rapport au corps semble si important, c'est parce que c'est tout ce qu'il leur reste de personnel et d'intime (Chamond et al., 2014, p. 678), c'est la dernière chose qui les distingue des autres. En plus d'être un élément central dans le manque d'intimité en prison, le corps est également un élément important du maintien de l'identité et de la personnalisation. Or, ce corps est mis à mal de plusieurs façons dans le milieu carcéral.

En outre, l'incarcération engendre une souffrance ou une « véritable mise en suspens de la parentalité » (Roman, 2016, p. 13).

La détention laisse donc sans aucun doute une « empreinte » sur les femmes qui y sont enfermées, mais également sur leur entourage (Touraut, 2013, p. 78). Plus précisément, elle opère un réel « isolement affectif » (Roman, 2016, p. 14), et une remise en question profonde de leurs multiples identités. « La prison est une clinique [...] de la perte d'autonomie et des identités sociales » (Chamond et al., 2014, p. 675).

« Chaque prisonnier vit « sa » prison et « sa » peine, la subit et la combat (ou non) à sa manière, invente ou pas ses stratégies d'adaptation et de résistance (Chamond et al., 2014, p. 674).

Notre recueil de données fut riche d'histoires différentes et uniques. Nous avons été agréablement surprise de la facilité globale avec laquelle les femmes interviewées confiaient des informations parfois si privées. Pour rappel, les informations récoltées et les conclusions que nous en avons tirées se limitent à la prison dans laquelle nous avons réalisé nos entretiens. En effet, malgré le nombre d'entretiens menés, nous n'avons pas pu rencontrer le critère de saturation dans notre recherche.

Nous avons pris du plaisir à élaborer cette recherche et ce travail. Notre apprentissage fut enrichissant à plusieurs niveaux, et la rencontre avec toutes ces femmes a élargi nos connaissances du monde carcéral, et a en outre renforcé notre capacité à mener des entretiens en milieu carcéral.

Enfin, pour aller plus loin dans ce travail, il pourrait être intéressant de creuser la question du vécu de la mixité entre femmes détenues et agents hommes, ainsi que du mariage en prison. Il serait également pertinent de faire une recherche au sein d'une prison mixte, où les relations entre détenus et avec les surveillants prennent probablement d'autres dimensions. La question de la maternité en prison pourrait également faire l'objet d'une recherche plus approfondie.

BIBLIOGRAPHIE

Monographies :

GOFFMAN, E., 2010, “Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux”, Paris, *Les éditions de minuit*.

JOËL, M., 2017, “La sexualité en prison de femmes”, Paris, *Presses de Sciences Po*.

KERMAN, P., 2014, “Orange is the new black”, S.l., *Presses de la Cité*.

LESAGE DE LA HAYE, J., 1998, “La guillotine du sexe : la vie affective et sexuelle des prisonniers”, Paris, *Les Editions de l’Atelier*.

PAILLÉ, P. & MUCCHIELLI, A., 2016, “L’analyse qualitative en sciences humaines et sociales”, Paris, *Armand Colin*, 4^{ème} édition.

ROSTAING, C., 1997, “La relation carcérale. Identités et rapports sociaux dans les prisons de femmes”, Paris, *Presses universitaires de France*, 1^{ère} édition.

TOURAUT, C., 2012, “La famille à l’épreuve de la prison”, Paris, *Presses universitaires de France*, 1^{ère} édition.

VAN CAMPENHOUDT, L., MARQUET, J. & QUIVY, R., 2017, “Manuel de recherches en sciences sociales”, Paris, *Dunod*, 5^{ème} édition.

Articles de revue :

CARDON, C., 2002, “Relations conjugales en situation carcérale”, *Ethnologie française*, Vol. 32, n°1, p. 81-88.

CHAMOND, J., MOREIRA, V., DECOCQ, F. & LEROY-VIÉMON, B., 2014, “La dénaturation carcérale. Pour une psychologie et une phénoménologie du corps en prison”, *L’information psychiatrique*, Vol. 90, n°8, p. 673-682.

CRÉPIN, C., 2000, “Les détenus et leur famille : les effets de l’incarcération”, *Recherches et prévisions*, n°61, p. 92-94.

DETIENNE, J., 2002, “Le monde pénitentiaire : des propositions à la réalité”, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, Vol. 21-22, n°1766-1767, p. 5-68.

JOËL, M., 2009, “L’intimité des femmes incarcérées. Une expérience de terrain”, *Ethnologie française*, Vol. 39, n°3, p. 547-556.

LANCEVELÉE, C., 2011, “Une sexualité à l’étroit. Les unités de visite familiale et la réorganisation carcérale de l’intime”, *Sociétés contemporaines*, Vol. 3, n° 83, p. 107-130.

MARTIN, O., 2012, “Induction-déduction”, *Sociologie* [En ligne], Les 100 mots de la sociologie, mis en ligne le 01 octobre 2012, consulté le 27 février 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/1594>

MARY, P., 1989, “Pratiques clandestines en milieu carcéral. Réflexions sur la reproduction et la production de la prison”, *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, Vol.42, n°2, p.172-184.

MEROTTE, L., 2012, “Sexuality in prison : three investigation method analysis”, *Sexologies*, Vol. 21, p. 122-125.

RAMBOURG, C., 2009, “L’assignation identitaire des unités de visites familiales”, *Déviance et Société*, Vol. 33, n°1, p.51-67.

RICORDEAU, G., 2008, “Les prisonniers ont-ils encore une sexualité ?”, *Le sociographe*, Vol. 3, n° 27, p.32-42.

RICORDEAU, G., 2012, “Entre dedans et dehors : les parloirs”, *Politix*, Vol. 1, n°97, p.101-123.

RICORDEAU, G. & MILHAUD O., 2012, “Prisons : Espaces du sexe et sexualisation des espaces”, *Géographie et cultures*, n°83, p. 1-14.

ROMAN, P., 2016, “Les relations parent-enfant en prison : entre attentes parentales et empêchements, une parentalité en souffrance”, *Dialogue*, Vol. 1, n°211, p. 13-26.

TOURAUT, C., 2013, “Aux frontières des prisons : les familles de détenus”, *Cultures & conflits*, Vol. 2, n° 90, p. 77-94.

VACHERET, M., 2002, “Relations sociales en milieu carcéral. Une étude des pénitenciers canadiens”, *Déviance et Société*, Vol. 26, n°1, p. 83-104.

Mémoires :

CECCOTTI, L., 2015, “Les différents moyens de contact entre la mère incarcérée et son enfant”. Faculté de droit et de criminologie, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, Prom. : Devresse, Marie-Sophie.

LUCCHESI, L., 2015, “L'accueil des détenues enceintes ou mères et de leurs enfants : quel accueil pour quelle prison ?”, Faculté de droit et de criminologie, Université catholique de Louvain, Prom. : Devresse, Marie-Sophie.

Cours académique :

FRANKARD, A-C., 2017, “Entretien psychologique et social”, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.

Autres :

ENGLEBERT, J., 2008, “Le corps du détenu, une étude psychosomatique de l'univers carcéral”, Travail de recherche réalisé dans le cadre d'une nomination au SPF Justice (Belgique), p. 1-99.

MEURISSE, H., “Lettre collective n°113 du 5 août 2011”, Direction générale EPI Établissements pénitentiaires, Service Public Fédéral Justice, à consulter sur www.just.fgov.be.

ANNEXES

1. PAPIER EXPLICATIF DE NOTRE PROJET DISTRIBUÉ AUX DÉTENUES

Bonjour !

Je m'appelle Estelle. Je suis étudiante en dernière année de Criminologie, et je réalise mon travail de fin d'étude sur la vie affective des femmes en prison.

J'aimerais pouvoir vous rencontrer une ou deux fois au parloir, pour aborder des sujets tels que le lien affectif, la solitude, l'intimité, les manques. Mon but est de vous donner la parole, de comprendre votre vécu relationnel, affectif et intime entre les murs de la prison, tant avec les personnes à l'intérieur que les personnes à l'extérieur. Il n'y aura pas de questionnaire, je préfère vous rencontrer et parler avec vous de ces sujets.

Les entretiens se dérouleront en français.

Je garantis bien sûr votre anonymat, votre nom ne sera jamais mentionné dans mon travail. De plus, je précise que les informations que vous me transmettez lors de ces entretiens serviront uniquement à la rédaction de ce travail.

Si vous êtes intéressée de participer, et ainsi de m'aider, vous pouvez remplir le talon situé ci-dessous, et le remettre à la direction.

Merci beaucoup,

Estelle Ruijs

TALON A REMETTRE A LA DIRECTION

NOM :

N° DE CELLULE :

Je souhaite rencontrer Estelle Ruijs dans le cadre de son travail sur la vie affective des femmes en prison.

SIGNATURE :

2. GUIDE D'ENTRETIEN

Longueur de la peine + temps d'incarcération actuel

Âge

Quel nom de substitution ?

Pourquoi avez-vous accepté de participer à ma demande ?

Qu'est-ce qui est le plus difficile dans votre incarcération ?

Transferts

- Reconstruire des relations
- Proches

Visites

- Parloir
- Aménagement
- Vécu
- Habillement particulier, si oui, pour quelles raisons
- Fréquence
- Qui
- Sujets abordés
- Intimité
- Réaction des agents si contacts physiques avec les proches
- Activités sexuelles

Outils de communication pour parler à leurs proches

- Contacts réguliers avec certaines personnes extérieures
- Téléphone : dans le même espace que les activités, ça ne les embête pas ?

Photos

- Combien
- Qui
- Autorisé ou non

Visite hors surveillance

- Nombre de studios
- Habillement particulier, si oui, pour quelles raisons
- Contexte de mise en place (avec qui, décor, aménagement, durée, fréquence etc.)
- Déroulement de la visite
- Avis sur ce dispositif
- Agréments/désagréments
- Vécu *après* la visite

Cellule

- Intimité
- Co-détenue

Besoins

- Manques ressentis, quels types
- Besoins affectifs
- Journal intime, si oui, conservé où

Conjoint(e)

- En couple ou non avant incarcération
- Vécu de la séparation
- Réaction vis-à-vis de l'incarcération
- Modification des contacts depuis l'incarcération
- Vécu des retrouvailles
- Craintes par rapport à la sortie (parfois déjà vécu ça entre deux incarcérations)
- Si conjoint détenu, comment ça se passe ?

Enfants

- Enfants ou non
- Age
- Cela a été dit ? Qui leur a dit ?
- Réaction
- Garde des enfants
- Vécu de la séparation
- Modification des contacts depuis l'incarcération
- Avant, quel type de contact ? Vivaient ensemble ou pas ?
- Vécu des retrouvailles
- Vécu de leur rôle de mère
- Dur de voir d'autres enfants ici ?
- Craintes par rapport à la sortie

Mariage en prison

Relations avec les co-détenues et les agents

- Types de relations qui s'instaurent en prison
- Nombre de femmes dans la prison

Rôle institutionnel

- Choses mises en place ou non par la prison pour préserver les liens existants ou en créer
- Informations données (droits par exemples)

Perception de soi

- Comment elles se voient, se perçoivent

Sexualité

- Parloirs
- Réaction des agents
- Vivre sa sexualité en prison
- Préoccupation ?
- Vécu de l'absence de sexualité
- Lieux plus propices
- Considération des relations homosexuelles
- Comparable à celle de dehors ou pas
- Masturbation
- Possibilité de déposer ses questions ou ses craintes dans un espace prévu à cet effet ? (avec détenues ou avec professionnels)

PS et CP

- Vécu de l'après

Animaux

- En prison
- Qui s'occupe des animaux qu'elles possédaient

Est-ce qu'il y a un sujet que je n'ai pas abordé et dont vous auriez eu envie de parler?

Ruijs Estelle

Juin 2019

Solitude, tendresse, intimité et identités en prison.

Analyse de récits de femmes incarcérées en Belgique francophone.

Promotrice : Professeure Marie-Sophie Devresse

Lorsqu'elles sont incarcérées, les femmes peuvent-elles conserver de l'intimité ? Comment est vécue la séparation avec les proches ? Les liens sont-ils maintenus ? Comment la sexualité est-elle impactée par la détention ? Des relations durables peuvent-elles se construire durant l'incarcération ? La vie affective et intime des femmes incarcérées revêt plusieurs facettes, qui sont explorées dans ce travail, grâce au recueil du récit de plusieurs femmes incarcérées dans une maison d'arrêt en Belgique francophone.

Ce mémoire s'adresse à toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin à la vie des femmes en détention, concernant les thèmes de l'intimité, du manque affectif, de la relation entre personnel pénitentiaire et détenues, de la relation entre détenues, de la relation de couple, de la sexualité, du corps, de la relation mère-enfant, notamment.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de droit et de criminologie
École de criminologie

Place Montesquieu, 2 bte L2.07.01, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/ecole-criminologie